

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
France & Algérie : Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique : **Économésen-Paris**

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : **Edmond THÉRY**

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50; Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points 2.50
 Réclames en 8 points 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.

TELEPHONE : Central 46-61

N° 1174. — 46° volume (2)

Bureaux : 50, Rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t)

Vendredi 10 Juillet 1914

SOMMAIRE DU N° 1174

STATISTIQUE GÉNÉRALE : Situation de toutes les Banques d'émission. — Cours et Revue des Changes, Numéraire et Métaux précieux. — Pages 33 à 36.

SITUATION FINANCIÈRE GÉNÉRALE. — Page 36.

CHRONIQUE MONÉTAIRE. — La nouvelle monnaie française de nickel. — La Circulation monétaire en Indo-chine (*Suite et fin*). — Le papier-monnaie en circulation en Chine. — Pages 36 et 37.

FRANCE. — La Politique. — QUESTIONS DU JOUR. — Les Délimitations. Edmond Théry. — Le Développement des contrats collectifs de travail en Allemagne. — L'Impôt sur le revenu. — Compagnie Générale Transatlantique. — Bibliographie : Principes d'économie pure. L'Etat et les Compagnies de chemins de fer. Les Mariniers. — Pages 38 à 47.

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES. — L'Emprunt français 3 1/2 0/0 amortissable. — Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston. — La Soie artificielle. — Pages 47 à 49.

PETITES NOUVELLES. — Page 49.

REVUE HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ FINANCIER DE PARIS.

REVUE COMMERCIALE : Blé, Sucre, Vin, etc. — Pages 50 à 54.

CORRESPONDANCES HEBDOMADAIRES ET DOCUMENTS SUR :

ALLEMAGNE : Pages 55 et 56. — **ANGLETERRE** : Pages 56 et 57.

— **BULGARIE** : Pages 57 et 58. — **ESPAGNE** : Pages 58 et 59.

— **ITALIE** : Pages 59 et 60. — **NORVÈGE** : Pages 60 et 61.

— **RUSSIE** : Page 61. — **AMÉRIQUE** : Page 62. — **ASIE** : Page 62.

MINES D'OR : New Jagersfontein Mining and Exploration Company. — Robinson Gold Mining Company, Limited. — Société Ad. Goerz and Co. Limited. — Witwatersrand Gold Mining Company, Limited (Knights). — La main-d'œuvre dans les Mines du Rand. — Marchés de Londres et de Paris. — Pages 63 et 64.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Emission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Porte-feuille	escompte	Avances s' valeurs mobilières		
FRANCE — Banque de France									
1913 10 juillet ...	3.314	612	5.594	612	1.567	766	4		
1914 25 juin ...	3.976	638	5.852	1.017	1.612	743	3 1/2		
1914 2 juillet ...	4.058	639	6.051	983	1.791	747	3 1/2		
1914 9 juillet ...	4.093	637	6.040	2.689	3.059	954	3 1/2		
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1913 30 juin ...	1.351	353	2.896	870	1.882	160	6		
1914 15 juin ...	1.695	414	2.293	1.225	978	80	4		
1914 23 juin ...	1.714	425	2.256	1.332	944	69	4		
1914 30 juin ...	1.633	405	3.008	1.073	1.516	90	4		
ALLEMAGNE — Banques locales									
1913 30 juin ...	72	12	193	86	179	60	»		
1914 15 juin ...	76	13	180	124	145	88	»		
1914 23 juin ...	77	14	185	124	145	85	»		
1914 30 juin ...	72	13	192	102	163	83	»		
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1913 10 juillet ...	935	»	740	1.026	771	»	4 1/2		
1914 25 juin ...	998	»	717	1.123	1.000	»	3		
1914 2 juillet ...	1.002	»	744	1.364	1.242	»	3		
1914 9 juillet ...	990	»	738	1.095	871	»	3		
ANGLETERRE — Banques d'Ecosse									
1913 21 juin ...	148	20	197	»	»	»	»		
1914 25 avril ...	134	21	187	»	»	»	»		
1914 23 mai ...	153	20	204	»	»	»	»		
1914 20 juin ...	155	20	202	»	»	»	»		
ANGLETERRE — Banques d'Irlande									
1913 26 avril ...	102	10	216	»	»	»	»		
1914 28 février ...	107	10	202	»	»	»	»		
1914 28 mars ...	106	10	198	»	»	»	»		
1914 25 avril ...	109	10	209	»	»	»	»		

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Porte-feuille	escompte	Avances s' valeurs mobilières		
AUTRICHE — Banque d'Autriche-Hongrie									
1913 30 juin ...	1.272	267	2.518	276	1.072	245	6		
1914 15 juin ...	1.320	309	2.215	295	747	184	4		
1914 23 juin ...	1.318	312	2.186	305	745	182	4		
1914 30 juin ...	1.318	309	2.441	285	962	204	4		
BELGIQUE — Banque Nationale									
1913 3 juillet ...	228	79	973	91	682	62	5		
1914 18 juin ...	259	79	951	53	627	50	4		
1914 25 juin ...	260	76	960	72	656	47	4		
1914 2 juillet ...	260	78	986	87	669	47	4		
BULGARIE — Banque Nationale									
1913 13 juin ...	56	22	188	163	55	75	6 1/2		
1914 27 mai ...	55	30	177	173	43	61	6 1/2		
1914 4 juin ...	55	30	177	174	42	60	6 1/2		
1914 13 juin ...	56	30	173	173	43	60	6 1/2		
DANEMARK — Banque Nationale									
1913 30 juin ...	110	»	218	7	64	13	5 1/2		
1914 30 avril ...	111	»	214	9	52	11	5		
1914 31 mai ...	115	»	220	9	59	11	5		
1914 30 juin ...	115	»	224	9	67	13	5		
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1913 5 juillet ...	458	748	1.877	431	315	142	4 1/2		
1914 20 juin ...	528	729	1.890	477	429	174	4 1/2		
1914 27 juin ...	532	731	1.892	485	328	180	4 1/2		
1914 4 juillet ...	533	726	1.919	486	442	189	4 1/2		
GRÈCE — Banque Nationale									
1913 13 mai ...	18	3	203	201	43	34	»		
1914 13 mars ...	26	2	228	217	33	29	»		
1914 13 avril ...	26	2	219	227	34	30	»		
1914 13 mai ...	29	2	219	226	44	29	»		
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1913 5 juillet ...	305	16	685	23	210	179	4		
1914 20 juin ...	337	20	638	15	179	122	3 1/2		
1914 27 juin ...	337	20	643	11	177	124	3 1/2		
1914 4 juillet ...	337	17	676	14	199	141	3 1/2		
ITALIE — Banque d'Italie									
1913 10 juin ...	1.124	124	1.525	199	446	92	5 1/2		
1914 20 mai ...	1.111	102	1.525	201	487	75	5		
1914 31 mai ...	1.113	100	1.557	201	500	79	5		
1914 10 juin ...	1.142	100	1.542	211	485	76	5		
ITALIE — Banque de Naples									
1913 20 mai ...	217	16	406	79	162	29	6		
1914 30 avril ...	220	16	403	74	170	31	5 1/2		
1914 10 mai ...	220	16	403	71	168	31	5		
1914 20 mai ...	220	16	408	71	169	31	5		
ITALIE — Banque de Sicile									
1913 20 mai ...	49	6	95	44	72	5	6		
1914 30 avril ...	50	6	95	41	72	6	5 1/2		
1914 10 mai ...	50	6	94	42	71	6	5		
1914 20 mai ...	50	6	92	42	69	6	5		
NORVÈGE — Banque de Norvège									
1913 31 mai ...	54	»	145	9	77	6	5 1/2		
1914 31 mars ...	62	»	151	11	95	7	4 1/2		
1914 30 avril ...	62	»	155	15	96	7	4 1/2		
1914 31 mai ...	62	»	158	11	94	7	4 1/2		
PORTUGAL — Banque de Portugal									
1913 18 juin ...	39	53	459	25	119	126	6		
1914 3 juin ...	45	53	468	22	124	101	5 1/2		
1914 9 juin ...	45	53	463	23	123	100	5 1/2		
1914 17 juin ...	45	53	462	26	123	101	5 1/2		

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de l'escompte
	Or	Argent		Courants et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s' valeurs mobilières		
ROUMANIE — Banque Nationale								
1913 28 juin.....	144	1	381	13	195	35	6	5 1/2
1914 18 juin.....	155	1	428	10	252	44	5 1/2	5 1/2
1914 20 juin.....	155	1	425	10	248	45	5 1/2	5 1/2
1914 27 juin.....	155	1	423	13	247	45	5 1/2	5 1/2

RUSSIE — Banque de l'Etat								
1913 29 juin.....	3.761	206	3.923	708	1.290	762	6	5 1/2
1914 14 juin.....	4.245	195	4.357	754	1.027	522	5 1/2	5 1/2
1914 21 juin.....	4.247	195	4.355	650	1.046	541	5 1/2	5 1/2
1914 29 juin.....	4.255	195	4.342	670	1.071	517	5 1/2	5 1/2

RUSSIE — Banque de Finlande								
1913 15 juin.....	36	2	115	23	96	31	6	5 1/2
1914 31 mai.....	35	2	124	21	81	32	5 1/2	5 1/2
1914 8 juin.....	37	2	123	22	81	31	5 1/2	5 1/2
1914 15 juin.....	41	2	120	24	82	30	5	5 1/2

SERBIE — Banque Nationale								
1913 28 juin.....	66	1	119	1	9	26	7	7
1914 18 juin.....	70	8	96	21	9	26	7	7
1914 21 juin.....	70	8	93	24	9	27	7	7
1914 28 juin.....	68	8	93	24	9	27	7	7

SUÈDE — Banque Royale								
1913 31 mai.....	144	10	295	86	244	23	5 1/2	4 1/2
1914 31 mars.....	146	9	327	123	267	21	4 1/2	4 1/2
1914 30 avril.....	146	10	307	126	246	13	4 1/2	4 1/2
1914 31 mai.....	147	9	317	111	232	10	4 1/2	4 1/2

SUISSE — Banque Nationale								
1913 30 juin.....	169	24	286	43	111	16	5	3 1/2
1914 15 juin.....	174	19	255	51	83	19	3 1/2	3 1/2
1914 23 juin.....	176	20	251	48	78	18	3 1/2	3 1/2
1914 30 juin.....	176	18	285	39	100	20	3 1/2	3 1/2

TOTAUX								
1913 10 juillet.....	14.175	2.584	24.247	5.016	9.661	2.887	»	»
1914 18 juin.....	15.967	2.671	24.026	6.053	8.507	2.420	»	»
1914 2 juillet.....	16.084	2.690	24.167	6.310	8.909	2.425	»	»
1914 9 juillet.....	16.031	2.655	25.269	7.481	10.716	2.680	»	»

TOTAUX aux 31 décembre								
1908 31 décembre.....	12.105	2.848	20.863	9.907	8.463	4.637	»	»
1909 31 décembre.....	12.576	2.840	21.478	10.529	4.433	4.809	»	»
1910 31 décembre.....	12.531	2.756	22.244	9.022	8.926	5.566	»	»
1911 31 décembre.....	12.851	2.714	23.465	9.562	11.123	5.447	»	»
1912 31 décembre.....	13.152	2.553	25.175	9.295	11.753	5.544	»	»
1913 31 décembre.....	14.771	2.491	25.880	10.077	10.451	5.694	»	»

Les totaux provisoires que nous donnons chaque semaine diffèrent des totaux définitifs au 31 décembre en ce que ces derniers comprennent les dépôts, le portefeuille et les avances des Banques d'Ecosse et d'Irlande qui ne sont publiés que deux fois par an et qui s'élèvent à des chiffres très importants.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE SUR PARIS: Cours de Clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, du

	3 juin	10 juin	17 juin	24 juin	1 ^{er} juil.	8 juil.
Amsterdam.....	48 17	48 20	48 11	48 15	48 21	48 09
Anvers.....	100 70	100 70	100 72	100 83	100 54	100 54
Athènes.....	100 19	100 19	100 19	100 25	100 25	100 25
Barcelone.....	5 15	4 90	4 95	3 90	4 40	4 40
Berlin.....	81 42	81 40	81 45	81 45	81 52	81 37
Bruxelles.....	100 65	100 70	100 67	100 67	100 81	100 45
Bucharest.....	101 50	101 50	101 50	101 50	101 50	101 50
Constantinople.....	22 87	22 87	22 88	22 88	22 88	22 85
Francfort.....	81 37	81 36	81 42	81 42	81 52	81 32
Gênes.....	100 35	100 40	100 35	100 40	100 33	100 37
Genève.....	100 16	100 17	100 18	100 18	100 22	100 10
Lisbonne.....	629	619	623	632	616	616
Londres.....	25 18	25 18	25 18	25 18	25 15	25 18
Madrid.....	4 90	4 80	4 80	4 50	3 60	4 05
Rome.....	100 85	100 45	100 35	100 32	100 32	100 37
Saint-Petersbourg.....	38 09	38 08	38 06	38 06	38 04	37 99
Vienne (Avenue).....	95 85	96 02	95 98	95 91	96	95 90
(A 3 mois).....	95 85	96 02	95 98	95 91	96	95 90

CHANGE DE PARIS: Cours moyens de Paris sur

Valeurs à vue	Moins	11 juin	18 juin	25 juin	2 juil.	9 juil.
Londres.....	3 1/2	25 185	25 185	25 19	25 15	25 185
Allemagne.....	4 1/2	122 84	122 81	122 81	122 84	122 84
Belgique.....	4 1/2	99 28	99 31	99 34	99 12	99 16
Danemark.....	5 1/2	138 25	138 25	138 25	138 25	138 25
Espagne.....	4 1/2	477 50	477 50	479 50	482	480
Amsterdam.....	3 1/2	207 50	207 69	207 69	207 50	207 87
Italie.....	5 1/2	99 62	99 69	99 69	99 62	99 62
New-York.....	5 1/2	514 50	514 75	515	514 75	515 75
Norvège.....	5 1/2	138 25	138 25	138 25	138 25	138 25
Portugal.....	5 1/2	480	485	485	485	487
St-Petersb.....	5 1/2	262 25	263 37	262 87	263	263 25
Suède.....	4 1/2	138 25	138 25	138 25	138 25	138 25
Suisse.....	3 1/2	99 87	99 84	99 84	99 78	99 94
Vienne.....	4 1/2	104 19	104 12	104 12	104 06	104 12

Matières d'or et d'argent	au pair	11 juin	18 juin	25 juin	2 juil.	9 juil.
Or en barre (le kil.).....	3437	3438 72	3438 72	3438 72	3438 72	3438 72
Argent id. (le kil.).....	218 87	97	96	96	96 50	97
Quadruples espagnols.....	80 50	80 50	80 50	80 50	80 50	80 50
Aigles des Etats-Unis.....	50 70	50 70	50 70	50 70	50 70	50 70
Impér. Russie (titre : 916 ^m).....	20 57	20 57	20 57	20 57	20 57	20 57
— (nouv. titre : 900 ^m).....	40	40	40	40	40	40
Couronnes de Suède.....	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

Valeurs des monnaies étrangères d'après le change	Valeur au pair	11 juin	18 juin	25 juin	2 juil.	9 juil.
---	----------------	---------	---------	---------	---------	---------

Pays de l'Europe						
Allemagne (mark or).....	1 234	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23
Angleterre (liv. st. or).....	25 22	25 18	25 18	25 19	25 15	25 18
Aut.-Hongrie (cour. or).....	1 05	1 04	1 04	1 04	1 04	1 04
Belgique (franc or).....	1 0	0 99	0 99	0 99	0 99	0 99
Danemark.....	1 39	1 38	1 38	1 38	1 38	1 38
Espagne (peset. pap.).....	1 0	0 95	0 95	0 96	0 96	0 96
Grèce (drachme pap.).....	1 0	1	1	1	1	1
Hollande (fl. or).....	2 083	2 08	2 08	2 08	2 08	2 08
Italie (lira).....	1 0	0 99	0 99	0 99	0 99	0 99
Norvège.....	1 39	1 38	1 38	1 38	1 38	1 38
Portugal (milreis pap.).....	5 60	4 80	4 85	4 85	4 85	4 87
Roumanie (leu or).....	1 0	0 99	0 99	0 99	0 99	0 99
Russie (rouble or).....	2 67	2 63	2 63	2 63	2 63	2 63
Suède.....	1 39	1 38	1 38	1 38	1 38	1 38
Suisse (franc or).....	1 0	0 99	0 99	0 99	0 99	0 99
Turquie (liv. turq.).....	22 78	22 87	22 88	22 88	22 86	22 85

Pays Extra-Europ.						
Egypte (liv. égypt.).....	25 92	25 89	25 87	25 87	25 87	25 87
Etats-Unis (doll. or).....	5 18	5 14	5 14	5 15	5 15	5 16
Mexique (piastre arg.).....	2 58	1 70	1 75	1 75	1 48	1 48
Rép. Arg. (peso pap.).....	5	2 10	2 10	2 10	2 10	2 10
Chili (peso or).....	1 89	1 01	1 02	1 02	1 02	1 02
Bresil (milreis papier).....	2 84	1 69	1 69	1 69	1 68	1 68
Indes (roupie argent.).....	1 68	1 67	1 68	1 68	1 68	1 68
Japon (yen or).....	2 58	2 55	2 55	2 56	2 56	2 56
Chine (taël arg.).....	7 47	3 20	3 20	3 19	3 18	3 18

AUX COURS DES CHANGES du 9 juillet 1914

100 francs en billets de banque français valent à l'étranger		100 francs en billets de banque étrangers valent en France	
En Allemagne.....	100 41	Billets Allemands.....	99 59
En Angleterre.....	100 14	— Anglais.....	99 86
En Autriche-Hongrie.....	100 85	— Autricho-Hongrois.....	99 45
En Belgique.....	100 88	— Belges.....	99 12
En Danemark.....	100 54	— Danois.....	99 46
En Espagne.....	104 16	— Espagnols.....	96
En Grèce.....	100 25	— Grecs.....	99 75
En Hollande.....	100 21	— Hollandais.....	99 79
En Italie.....	100 48	— Italiens.....	99 62
En Norvège.....	109 54	— Norvégiens.....	99 46
En Portugal.....	115 05	— Portugais.....	86 96
En Roumanie.....	101 50	— Roumains.....	98 65
En Russie.....	101 31	— Russes.....	98 72
En Suède.....	100 54	— Suédois.....	99 46
En Suisse.....	100 06	— Suisses.....	99 94
En Turquie.....	99 54	— Turcs.....	100 36

Pièces d'Egypte.....		des Etats-Unis.....	
En Egypte.....	100 49	Pièces d'Egypte.....	99 81
Aux Etats-Unis.....	100 49	— des Etats-Unis.....	99 51
Au Mexique.....	174 52	— du Mexique.....	57 35
En Républ. Argentine.....	238 67	Billets de la Rép. Argent.....	41 96
Au Chili.....	184 63	— du Chili.....	54 16
Au Bresil.....	169 06	— du Bresil.....	59 45
Aux Indes.....	100 20	Pièces des Indes.....	99 80
Au Japon.....	100 80	— du Japon.....	99 20
En Chine.....	235 18	— de la Chine.....	42 12

NUMÉRAIRE, CHANGES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 9 juillet 1914
Après l'émission de l'emprunt, il est naturel de voir se relever les changes précédemment déprimés par les rentrées de capitaux destinés à cette opération. Toutefois, le

cours des devises étrangères nous demeure favorable; le chèque regagne 3 points 1/2 et le dollar 1 point, ce qui est moins de nature à ralentir les importations d'or. Le reichsmark poursuit un mouvement de reprise; le cours actuel ne permet pas de mouvements de numéraire. Vienne gagne 6 centimes, Amsterdam 37 centimes. Le rouble poursuit son mouvement de reprise.

La peseta est un peu moins bien tenue et perd 2 points; il ne semble pas que le mouvement de hausse actuel puisse l'amener au pair d'une façon durable; il y a là sans doute des mouvements passagers de capitaux, dus peut-être en partie à la nouvelle taxe française sur les valeurs mobilières étrangères.

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

Or	Exportations		Importations	
	Du 15 juin au 20 juin	Depuis le 1 ^{er} janv. 14	Du 15 juin au 20 juin	Depuis le 1 ^{er} janv. 14
Grande-Bretagne	1.296.771	3.800.074	108	17.366
France	25.000.000	63.287.728	"	90.633
Allemagne	"	1.018.913	"	3.602
Autres pays	500	2.488.565	134.444	4.388.563
Totaux 1914..	26.297.271	70.595.280	134.552	4.500.164
— 1913..	150.000	60.179.782	359.233	8.546.135
— 1912..	302.600	22.483.762	894.084	10.428.474
Argent				
Grande-Bretagne	661.740	15.696.941	"	9.305
France	111.000	2.591.664	"	7.774
Allemagne	"	"	"	18.267
Autres pays	1.079	1.415.316	51.333	4.618.634
Totaux 1914..	773.810	19.703.921	51.333	4.653.980
— 1913..	982.881	25.016.845	116.389	4.450.675
— 1912..	882.319	24.984.679	61.847	5.256.744

Banque du Japon

(En millions et centaines de mille yens)

	En-cas	Circulation	Dépôts privés	Dép. du Trésor	Portef. japon.	Portef. étrang.	Avances
1913 14 juin	209.4	328.4	6.6	214.6	40.2	33.2	32.3
1914 30 mai	224.3	323.6	10.3	180.2	29.2	29.8	36.6
1914 6 juin	224.6	311.2	20.9	176.5	19.5	27.8	36.2
1914 13 juin	224.5	322.3	11.0	174.6	22.3	29.1	38.2

Le portefeuille de la Banque du Japon a un peu augmenté, mais les variations de la circulation sont surtout corrélatives de celles des dépôts en compte courant.

CHRONIQUE MONÉTAIRE

La nouvelle monnaie française de nickel

Les premières pièces de nickel, dues à la composition de M. Lindauer, viennent de sortir des presses de la Monnaie. Toutefois, ce n'est que dans trois mois que le stock suffisant pour une première émission pourra être frappé. C'est alors seulement que la nouvelle monnaie de nickel sera lancée dans la circulation.

La circulation monétaire en Indo-Chine

(Suite et fin) (1)

Il ressort de l'exposé qui précède que les piastres indo-chinoises sont drainées vers la Chine, et spécialement vers le Yunnan, non pas pour équilibrer le solde débiteur de la balance commerciale de l'Indo-Chine, mais bien dans un but de spéculation et aussi pour assurer, par suite des remises indirectes, le règlement de la balance des comptes entre le Yunnan et Hong-Kong.

Il peut être utile de rechercher si l'intérêt général de la colonie n'a pas à souffrir d'une pareille situation. Assurément, le stock de l'union indo-chinoise est normal et suffisant; mais il n'est plus surabondant. En 1911, la Banque de l'Indo-Chine a été autorisée à exporter une partie des piastres métalliques qu'elle détenait dans les caveaux de sa succursale de Saïgon, à charge par elle de les fondre en lingots. Depuis lors, elle a été obligée de recourir à des frappes nouvelles, et il convient, en outre, de ne pas perdre de vue que la prochaine ouverture des travaux imputables sur l'emprunt de 90 millions de francs va nécessiter, principalement au Tonkin, une importante circulation métallique.

Enfin, et surtout, il importe, en prévision de la stabilisation éventuelle du change de la piastre indo-chinoise, qu'il n'existe pas, sur les places voisines de la colonie, de stocks considérables de piastres indo-chinoises. Ces piastres, en effet, seraient rapidement appelées en Indo-Chine par la hausse du

(1) Voir l'Economiste Européen n° 1173.

change, et cette rentrée de numéraire pèserait sur le change et pourrait même gêner, pendant quelque temps, le succès de la réforme.

Si donc, à la rigueur, il n'y a pas d'inconvénient grave, à ce que le numéraire de la colonie soit exporté, du moins importe-t-il qu'il ne puisse l'être que sous forme de lingots, et non sous forme de piastres indo-chinoises.

C'est pour ces motifs que l'Administration a été amenée à envisager l'extension des dispositions de l'arrêté du 30 janvier 1905, et à prohiber, par un arrêté du 8 janvier 1913, l'exportation des piastres indo-chinoises à destination du Yunnan. Toutefois, cette prohibition ne s'étend pas aux lingots. Le but de cette dernière disposition est de permettre aux négociants établis en Indo-Chine, si le besoin s'en fait sentir, de solder ainsi leurs dettes vis-à-vis des commerçants du Yunnan, en effectuant leurs remises en argent fin.

Au cours des cinq dernières années, le Trésor a mis en circulation, annuellement et en moyenne, un chiffre de 500.000 piastres de monnaies divisionnaires d'argent. Cependant, des renseignements parvenus de certains pays de l'Union, il apparaît que les besoins de cette monnaie, loin de se ralentir, ne font que s'accroître, et qu'ils s'élèveront encore en raison de l'ouverture des chantiers pour l'exécution des travaux imputables sur l'emprunt de 90 millions.

En conséquence, l'Administration a déjà passé une commande, pour les besoins de 1914, de 500.000 piastres de pièces de 20 centièmes de piastre, et de 500.000 piastres de pièces de 10 centièmes de piastre.

Il résulte des indications fournies par les administrations locales que de très gros besoins de monnaie de billon se sont fait sentir, surtout en Cochinchine. Le Trésor s'est efforcé de donner satisfaction à cette demande. Des commandes importantes, passées en 1912, sont d'ailleurs en cours d'exécution à la Monnaie de Paris. L'exécution de ces frappes semblant s'être ralentie, et pour éviter la possibilité d'une crise aux approches du Têt, les besoins de monnaie de billon augmentant toujours à cette époque de l'année, le ministre des Colonies a été prié de vouloir bien insister auprès de son collègue des Finances pour que le reliquat des commandes antérieures, qui étaient de 5 millions de pièces de 1 centième de piastre, soit adressé sans retard dans la colonie.

Enfin, pour permettre au Trésor de parer à tout aléa, il a été décidé qu'une réserve de 10 millions de pièces de 1 centième de piastre serait constituée, et que de nouvelles commandes seraient faites à la Monnaie dès que cette réserve serait entamée. Il semble, dans ces conditions, que l'Administration se trouvera ainsi à l'abri de toute surprise.

Depuis longtemps, il n'est plus fabriqué de sapèques, et cette monnaie très fragile disparaît avec rapidité. Le change de la ligature est très élevé et les indigènes attribuent à ce phénomène le renchérissement de la vie au Tonkin.

Leur opinion contient sans doute une part de vérité. La Chambre consultative indigène du Tonkin vient d'être, au cours de sa dernière session, consultée sur le point de savoir si, à son avis, il y aurait lieu de rendre libre la fabrication des sapèques. D'autre part, l'Administration a mis à l'étude la création d'un sous-multiple du cent.

Le tableau suivant permet de suivre la progression de la circulation fiduciaire en Indo-Chine depuis une quinzaine d'années :

Années au 31 décembre	Montant des billets en circulation	Années au 31 décembre	Montant des billets en circulation
1899	26.870.549	1906	43.005.322
1900	23.597.702	1907	52.124.949
1901	28.932.088	1908	59.120.977
1902	31.891.305	1909	55.637.138
1903	36.068.460	1910	58.224.418
1904	42.459.175	1911	56.382.277
1905	43.005.322	1912	72.733.050

En ce qui concerne l'année 1913, l'ensemble de la circulation des billets de la Banque de l'Indo-Chine dans les colonies françaises où elle a des établissements a oscillé entre 79.568.000 francs, minimum constaté en février, et 89.829.000 francs au mois d'octobre; au 31 décembre dernier, le montant des billets en circulation s'élevait à 86.461.000 francs.

Le papier-monnaie en circulation en Chine

L'Echo de Chine reproduit les chiffres fournis par un rapport des gouverneurs civils, qui établit que le montant du papier-monnaie en circulation se répartit ainsi entre les différentes provinces chinoises :

Provinces	Dollars
Mandchourie	34.650.000
Koangtong	32.000.000
Houpé	30.000.000
Houan	26.000.000
Kiangsi	8.000.000
Singkiang	7.000.000
Chensi et Kensou	7.000.000
Changtong	4.800.000
Yunnan et Koitchéou	4.000.000
Koangsi	3.000.000
Tchékiang	2.439.000
Honan	2.220.000
Nganhoi	780.000
Chansi	720.000
Fokien	300.000
Jehol	15.000
Petchili	6.400
Total	162.930.400

Ce total ne comprend pas le montant de papier-monnaie en circulation dans la province du Setchouan, qu'on estime approximativement à une douzaine de millions de dollars, ce qui porterait donc à environ 175 millions de dollars en chiffres ronds le montant total du papier-monnaie en circulation en Chine.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS ET EXTRA EUROPÉENS à la Bourse de Paris

Calcul du revenu d'après les cours de clôture du jeudi

FONDS D'ÉTATS	2 juillet			9 juillet		
	Derniers cours	P. l. f. de rente	Revenu %	Derniers cours	P. l. f. de rente	Revenu %
EUROPÉENS						
Français 3 % (perpétuel)	52 95	27 65	3 62	83 05	27 68	3 62
Consolidés anglais (ch. f. 35 fr. 20)	74 60	29 84	3 35	75 60	30 24	3 31
Autriche or, 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	85 10	21 27	4 71	85 25	21 31	4 69
Belgique 3 %	78 35	26 11	3 83	78 35	26 11	3 83
Bulgarie 5 % 1896	490	19 60	5 10	489 75	19 59	5 13
Danemark 3 % 1897	81 25	27 08	3 70	81 25	27 08	3 70
Espagne ext., 4 % (ch. f. 4 fr.)	89 35	22 33	4 48	87 99	21 97	4 56
Hellénique 4 % 1887 (net 10 fr. 20)	264	25 88	3 87	262	25 68	3 90
Hollande 3 %	77 80	25 93	3 86	77 80	25 93	3 86
Hongrie or, 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	83 75	20 93	4 78	81 50	20 37	4 92
Italie 3 50 % net.	96 80	27 65	3 62	95 20	27 20	3 67
Norvège 3 % 1888	75 60	25 20	3 96	75 60	25 20	3 96
Portugal 3 %	65	24 86	4 62	64 20	24 40	4 67
Consolidés russion 3 %	86 90	25 63	3 90	74 60	25 53	3 92
Roumanie 4 % 1898	88 30	22 07	4 54	87 90	21 97	4 56
Russe Consolidé 4 %	98 50	21 88	4 58	98 95	21 99	4 56
Sérbie 4 % amort. 1895	80 15	20 03	5	78 30	19 57	5 12
Suède 3 1/2 % 1895	95 25	27 20	3 67	93 40	26 70	3 74
Suisse 3 % (chemin de fer)	81	27	3 70	81	27	3 70
Turquie convertie unifiée 4 %	80 80	20 20	4 95	81 50	20 37	4 92
EXTRA EUROPÉENS						
Argentin 4 % 1900	84 75	21 18	4 73	84 70	21 17	4 73
Bésil 4 % 1889	74	18 50	5 40	74	18 50	5 40
Egypte unifiée 4 % net.	101	25 25	3 96	100 37	25 09	4
Haiti 5 % 1875 (rém. à 300 fr.)	239 75	15 97	6 28	226	15 06	6 66
Japon 4 % 1905	86 50	21 62	4 62	85 10	21 27	4 71
Mexique 4 % or 1904	70 70	17 67	5 68	71	17 75	5 64
Sao-Paulo (Bons du Trésor) 5 % (1913)	495 50	19 82	5 05	478 50	19 14	5 23

Situation Financière Générale

Europe. — France. La semaine a été irrégulière. La tenue de la Bourse de Vienne a exercé, à certains moments, une certaine influence sur notre Cote, et le grand succès remporté par l'Emprunt Français du 7 courant n'a pas eu la répercussion que l'on était en droit d'espérer, le vote de l'impôt sur le revenu au Sénat ayant fait tenir le Marché sur la réserve. Néanmoins, au dernier moment, on est plus soutenu dans l'ensemble.

Demain samedi aura lieu la réponse des primes de quinzaine; mercredi on s'occupera des reports, la Bourse chômant les 12, 13 et 14 courant.

Allemagne. — L'attentat de Sarajevo a fait, toute cette semaine encore, l'objet des commentaires passionnés de la presse allemande. Celle-ci s'est toutefois montrée plus modérée dans son zèle à soutenir la campagne antiserbe menée en Autriche-Hongrie.

D'après les chiffres que vient de publier l'Annuaire de l'Office impérial de statistique, les recettes publiques de l'Allemagne se sont élevées, en 1913, à 13.547 millions de marks, et les dépenses à 13.575 millions.

On ne connaît pas encore la date d'émission de l'emprunt de 400 millions de marks contracté par le gouvernement bulgare, l'entente ne paraissant pas être encore définitive avec la Disconto-Gesellschaft.

Angleterre. — La Chambre des lords vient de voter, en seconde lecture, à une grosse majorité, le bill d'amendement déposé par le gouvernement, dans le but de modifier le bill du Home Rule, en ce qui concerne l'Ulster.

Les chiffres qui viennent d'être publiés, relativement aux résultats financiers du premier trimestre, sont des plus encourageants: comparativement aux résultats du premier trimestre de l'exercice écoulé, les recettes enregistrent une plus-value nette de 1.019.785 liv. st.

Sur le marché monétaire, l'argent est un peu plus recherché en raison d'importants remboursements à la Banque d'Angleterre.

Bulgarie. — La nouvelle de l'attentat contre l'archiduc François-Ferdinand a produit une très pénible impression en Bulgarie; toute la nation bulgare flétrit cet acte abominable et s'associe sincèrement au deuil du peuple austro-hongrois.

M. Tontcheff, ministre des Finances, a fait au Sorbranié l'exposé de la situation financière à l'occasion de la discussion du budget. Celui-ci atteint 251 millions, soit une augmentation de 60 millions nécessitée par les dépenses indispensables des nouveaux territoires, les besoins de l'armée et, enfin, le service de la Dette publique.

Espagne. — Le traité de commerce hispano-italien, soumis à l'approbation des Chambres, a suscité quelques critiques; mais ses défenseurs espèrent qu'il donnera un peu plus d'activité aux relations commerciales entre les deux pays.

Les recettes budgétaires du mois de juin dernier ont atteint 106.4 millions de pesetas, en diminution de 1 million sur le chiffre de juin 1913.

Le marché financier a été ferme, mais sans animation, pendant les dernières séances.

Italie. — A l'occasion de l'horrible tragédie de Sarajevo, l'opinion italienne a été unanime pour témoigner sa compassion au malheureux empereur François-Joseph, mais les commentaires de la presse sont, en général, assez sévères pour la politique de l'archiduc François-Ferdinand.

La Chambre vient de s'ajourner sine die, après avoir traversé une période assez mouvementée. La discussion des mesures financières du gouvernement et l'obstruction socialiste ont montré que cette Chambre ne semble pas être des plus maniables.

Les Bourses italiennes ont présenté, pendant le mois de juin, une attitude assez peu satisfaisante.

Norvège. — On s'entretient, dans les milieux financiers, de l'éventualité de l'émission prochaine d'un emprunt d'environ 60 millions de couronnes, qui aurait surtout pour but de poursuivre l'exécution du programme des constructions de chemins de fer.

La Commission mixte du budget norvégien a déposé récemment son rapport relatif aux mesures extraordinaires de défense de la Norvège. Les dépenses prévues s'établissent à 11.600.000 couronnes, chiffre qui vient d'être adopté par le Storting.

Russie. — Le ministre des Finances, M. Bark, a prononcé récemment, au Conseil de l'Empire, un dis-

cours qui a fait une grande impression dans les milieux financiers. Le ministre a déclaré notamment qu'il fallait prévoir des dépenses considérables, aussi bien dans l'intérêt de la défense nationale que dans celui de l'économie générale de l'Etat. Faisant allusion à la baisse des valeurs de bourse, M. Bark a fait observer qu'elle n'a presque pas atteint les fonds d'Etat, ce qui semble bien indiquer que la crise vise seulement le marché financier et ne s'étend nullement au domaine économique.

Amérique. — *Brésil.* Le gouvernement a présenté aux Chambres le projet de budget pour 1915 : les recettes sont évaluées à 412.000 contos-or et 334.696 contos-papier, et les dépenses, à 88.440 contos-or et 388.543 contos-papier.

Etats-Unis. — Pendant les cinq premiers mois de l'année en cours, la production de la fonte a atteint 40.484.232 tonnes, au lieu de 43.720.209 tonnes pendant la même période de 1913.

México. — Aucune nouvelle officielle n'est parvenue encore en ce qui concerne le résultat de l'élection présidentielle qui vient d'avoir lieu, mais il semble se confirmer que le général Huerta a été élu. Tous les députés et sénateurs seraient également réélus.

Asie. — *Siam.* Le mouvement de la navigation à vapeur du port de Bangkok a été le suivant, en 1911-1912 : entrées, 735 navires et 624.608 tonneaux ; sorties, 735 navires et 623.900 tonneaux. La plus grande partie du trafic de Bangkok est dirigée sur Singapour et Hongkong.

FRANCE

La Politique. — L'inauguration du monument Victor Hugo à Guernesey.

Le 7 juillet dernier ont eu lieu à Guernesey des fêtes grandioses à l'occasion de la remise aux Etats de l'île, et, par eux, au gouvernement britannique, du très beau monument que le sculpteur Jean Boucher a élevé à la mémoire de Victor Hugo, sur la commande de l'Etat français et avec les crédits votés par notre Parlement.

Par le don de ce monument, notre pays a témoigné à l'île de Guernesey sa reconnaissance pour l'hospitalité si généreusement accordée à notre grand poète pendant seize années. Mais la cérémonie n'a pas eu seulement un caractère littéraire : elle a permis à la France et à l'Angleterre de manifester une fois de plus les sentiments de cordiale sympathie qui les animent l'une envers l'autre.

En effet, les Pouvoirs publics des deux nations étaient officiellement représentés : M. Augagneur, ministre de l'Instruction publique ; M. Gauthier, ministre de la Marine ; M. Dalimier, sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, étaient venus au nom du gouvernement français, tandis que le gouvernement anglais avait délégué M. le comte Beauchamp, ministre des Travaux publics ; M. Malcolm Delevingue, sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur ; sir Almaric Fitz-Roy et M. Elliot.

Les toasts les plus amicaux furent échangés, et l'on applaudit tout particulièrement ces paroles de M. Augagneur :

Les deux nations, comme le souhaitait le poète, ont mis leurs mains augustes l'une dans l'autre, entraînées par une cordiale amitié, et elles proclament aujourd'hui la solidité de ce sentiment en communion ensemble, dans l'admiration et le souvenir d'un des plus grands poètes qui aient éclairé l'humanité par leur génie, qui l'aient, par l'élévation et la générosité de leurs chants, le plus résolument entraînée vers le progrès et l'idéal.

On ne saurait trop se réjouir de telles manifesta-

tions car elles prouvent la solidité de l'entente franco-anglaise qui, avec l'alliance russe, est pour le monde entier le plus sûr garant de la paix.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis le 2 juillet à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré. M. René Viviani a rendu compte des résultats de l'entrevue qu'il a eue, en présence du ministre du Travail et des délégués des administrations des Finances, des Travaux publics et du Travail, avec les députés des centres miniers au sujet de la loi relative aux retraites des mineurs.

Le Sénat, dans sa 1^{re} séance du vendredi 3 juillet, a adopté : le projet de loi ayant pour objet de dispenser du timbre les actes faits en exécution de la loi du 17 juin 1913 sur l'assistance des femmes en couches ; le projet de loi sur le recel.

L'ordre du jour a appelé la suite de la discussion du budget de 1914. Le Sénat ayant repoussé la veille la disjonction des articles 7 à 27 de la loi de finances (impôt sur le revenu), a abordé l'examen de ces articles en commençant par l'article 7, texte de la Chambre et de la Commission.

Dans sa deuxième séance, la haute Assemblée a adopté les projets de loi concernant les juges suppléants ; la proposition de loi relative au classement des préfectures et des sous-préfectures (amendement n° 19 au projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1914) ; le projet de loi tendant à instituer la police d'Etat dans les communes de Toulon et de la Seyne.

L'ordre du jour a appelé la suite de la discussion du budget. Le Sénat est revenu à la loi de finances (articles 7 à 28 du texte de la Chambre (impôt sur le revenu).

Dans sa séance du 3 juillet, la Chambre a repris la discussion des conclusions de quelques derniers bureaux concernant les opérations électorales.

Le *Journal officiel* du 3 juillet a publié le rapport du Conseil supérieur des habitations à bon marché au président de la République pour l'année 1913.

Le Conseil supérieur de la Défense nationale s'est réuni le 3 juillet, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Le Sénat, dans sa séance du samedi 4 juillet, a adopté une proposition de loi portant modification à la loi du 3 mai 1844, en vue de faciliter la reproduction du faisan.

La haute Assemblée a ensuite repris la discussion de la loi de finances (impôt sur le revenu). L'ensemble de l'article 10 a été adopté ainsi que l'article 11.

L'article 12, qui est venu en discussion à la deuxième séance, a été réservé. Les articles 13, 14, 15, 16 et 17 ont ensuite été adoptés.

Djemal pacha, ministre de la Marine ottomane, est arrivé à Paris le 4 juillet. M. Gauthier, ministre de la Marine, a offert lundi un déjeuner en l'honneur du ministre ottoman et des officiers qui l'accompagnent dans son voyage en France. Au champagne des toasts très chaleureux ont été échangés entre les deux ministres.

Lundi soir, Djemal pacha est parti pour Toulon où il a assisté à des manœuvres d'escadre. Demain, le ministre, de retour à Paris, se rendra au Havre, d'où il reviendra pour assister à la revue du 14 juillet.

La loi portant à 2,50 par hectolitre le taux de la taxe de fabrication sur les alcools d'origine industrielle pour 1915, a été promulguée à l'*Officiel* du 5 juillet.

Le *Journal officiel* du 5 juillet a publié un arrêté ouvrant à l'importation le port de Saint-Pierre (Saint-Pierre et Miquelon).

Le Sénat, dans sa séance du lundi 6 juillet, a adopté un projet de loi concernant les inscrits maritimes ; un projet de loi ayant pour objet la création d'une école nationale professionnelle à Tarbes.

La haute Assemblée a ensuite poursuivi la discussion des articles 7 à 27 relatifs à l'impôt sur le revenu.

Le 6 juillet, la Chambre a tenu une très courte séance au cours de laquelle elle a décidé de consacrer le 7 juillet, une séance exceptionnelle pour discuter le rapport

QUESTIONS DU JOUR

Les Délimitations

On s'imagine volontiers que les problèmes économiques ne suscitent que des discussions techniques, calmes et réfléchies : parfois, cependant, leur étude passionne l'opinion publique, et il arrive malheureusement que leur solution provoque dans certaines circonstances des colères terribles, détermine des troubles sanglants.

C'est ce qui s'est produit en ces dernières années à propos des délimitations : lorsque l'on en parla pour la première fois, il sembla que cette question complexe ne pourrait jamais émouvoir le pays ; mais peu à peu le ton des débats s'y rapportant devint plus vif, et bientôt la France eut la douleur de voir s'allumer en certaines provinces une véritable guerre civile, d'assister à la lutte tragique des habitants d'une même contrée, divisés sur un sujet dont presque personne, à l'origine, n'avait discerné l'importance capitale.

Après des heures angoissantes, le calme est enfin revenu, et le Sénat va avoir prochainement à se prononcer sur un projet de réforme qui paraît de nature à donner satisfaction à tous les intéressés.

Aussi le moment est-il propice pour jeter un coup d'œil rétrospectif sur cette histoire attristante ; c'est ce qu'a pensé M. Etienne Clémentel, l'éminent député du Puy-de-Dôme, qui publie aujourd'hui un ouvrage du plus haut intérêt (1), dont il définit en ces termes l'objet : « Ce livre a simplement pour but de reconstituer un drame que j'ai vécu moi-même très profondément, de montrer dans quelles conditions il est né, comment il s'achève, et d'en tirer l'enseignement qu'il comporte ».

Président de la Commission de l'Agriculture, puis ministre de ce Département, M. Clémentel était particulièrement bien placé pour traiter une telle matière : il l'a fait avec un soin et une impartialité qui donnent à son travail une valeur scientifique et documentaire de tout premier ordre, et nos lecteurs nous sauront gré d'analyser cette œuvre, qui permet de se rendre admirablement compte des conditions dans lesquelles se pose maintenant le problème des délimitations.

Très judicieusement, M. Clémentel rappelle, dans une première partie de son volume, les raisons pour lesquelles il fallut se préoccuper, au début du vingtième siècle, de la question des délimitations régionales.

Celles-ci, dit-il avec raison, ont été la conséquence nécessaire « du grand effort législatif accompli dans notre pays contre la fraude, dont le développement continu, au cours du dix-neuvième siècle, avait fini par porter atteinte à toutes les catégories d'intérêts ».

Sous l'ancienne monarchie, les réglementations sévères du régime corporatif mettaient, dans une

de M. Simyan sur la participation de la France à l'exposition de San-Francisco.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis le 7 juillet en conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Le ministre de l'Intérieur a fait approuver un mouvement préfectoral.

Le ministre des Finances a donné au Conseil des renseignements sur les conditions très favorables dans lesquelles s'effectue l'emprunt ; il a entretenu également ses collègues de la discussion de la loi de finances devant le Sénat et de l'incorporation dans cette loi du projet d'impôt sur le revenu.

Le ministre du Travail a rendu compte de la situation créée par l'application de la loi sur la durée du travail dans les mines de la Loire, du Nord, du Pas-de-Calais, où les conflits partiels sont en voie d'apaisement.

Le Sénat, dans sa séance du mardi 7 juillet, a adopté : le projet de loi portant approbation de la convention conclue par le commissaire résident général de la République française au Maroc avec la Compagnie générale espagnole d'Afrique, en vue de la concession du chemin de fer de Tanger à Fez ; le projet de loi portant ouverture d'un crédit extraordinaire de 4.504.368 francs pour venir en aide aux agriculteurs victimes des intempéries.

La haute Assemblée a ensuite poursuivi la discussion des articles 7 à 27 concernant l'impôt sur le revenu ; puis elle a statué sur les articles réservés. Enfin, elle a adopté l'ensemble du projet de loi, au scrutin public, à l'unanimité de 267 votants.

Dans sa séance du 7 juillet, la Chambre a adopté à l'unanimité des 316 votants, le projet de loi portant ouverture, au ministère des Affaires étrangères, d'un crédit additionnel aux crédits provisoires pour les dépenses de la Commission financière des affaires balkaniques.

L'ordre du jour a appelé la discussion de divers projets portant ouverture de crédits provisoires. La Chambre a adopté à la majorité de 428 voix contre 106, sur 534 votants, le projet de loi portant ouverture, au ministère des Affaires étrangères, d'un crédit extraordinaire à l'occasion des voyages du président de la République en Russie, en Suède, en Danemark et en Norvège.

Le projet de loi, adopté avec modification par le Sénat, et portant fixation du budget général de 1914 a été renvoyé à la Commission des crédits.

La Commission des crédits, qui fait office de Commission du budget, a procédé à la désignation de ses rapporteurs spéciaux, en remplacement de membres de la Commission devenus ministres ou qui n'ont pas été réélus. Elle a attribué les rapports suivants : guerre, M. Besnard ; marine, M. Godart ; travail, M. Daniel-Vincent ; travaux publics, M. Bedouce ; commerce, M. André Hesse ; conventions, M. Aubriot ; postes, M. J.-Louis Dumesnil ; Algérie, M. de Kerguézec ; imprimerie nationale, M. Compère-Morel ; services pénitentiaires, M. G. Berry ; protectorats (Maroc) M. Lon, (Tunisie) M. Damour ; établissements de la guerre, M. Noël ; troupes coloniales, M. Grodet ; Ecole centrale, M. Hesse ; caisse d'épargne, M. Jacques-Louis Dumesnil.

Le Sénat, dans sa séance du mercredi 8 juillet, a adopté : le projet de loi autorisant le gouvernement général de l'Afrique équatoriale française à contracter un emprunt de 171 millions pour construction de chemins de fer et travaux d'aménagement et installations ; le projet de loi tendant à la création d'une caisse des monuments historiques.

La haute Assemblée a également adopté, à la majorité de 246 voix contre 10, sur 256 votants, l'ensemble du projet de loi portant ouverture de crédits additionnels aux crédits provisoires pour l'exercice 1914, en vue de réduire la durée du travail dans les établissements industriels relevant du ministère des Finances et du ministère de la Guerre.

Dans sa séance du 8 juillet, la Chambre a adopté un projet de loi portant ouverture d'un crédit pour achat d'un hôtel diplomatique à Athènes.

La Chambre a ensuite adopté, à la majorité de 461 voix contre 35, sur 496 votants, l'ensemble du projet de loi relatif à la participation de la France à l'exposition universelle et internationale de San Francisco.

(1) *Un drame économique*, un vol. in-12 édité chez Pierre Lafitte, 90, avenue des Champs-Élysées, Paris ; prix, broché : 3 fr. 50.

certaine mesure, le consommateur et le fabricant lui-même à l'abri des malfaçons. Mais lors de la brusque « décompression de la liberté » qui caractérisa la Révolution française, cette organisation séculaire du commerce et de l'industrie s'effondra, avec ses entraves, ses contraintes et, aussi, ses garanties.

Désormais, chacun eut le droit de produire ce qu'il voulut et de le vendre sous tel nom qu'il lui plut : et aussitôt on fut obligé de prendre des précautions contre les fraudeurs, prompts à abuser de toutes les facilités.

Une série de lois, dont la plus importante remonte à 1824, furent successivement édictées pour faire respecter les marques de fabrique et les noms d'origine, pour réprimer la concurrence déloyale, etc. Malheureusement, ces dispositions restèrent inefficaces tant que, l'existence des syndicats n'étant pas reconnue, les intéressés furent obligés d'exercer isolément les recours qui leur étaient offerts. Cela s'explique : « Lorsque des hommes sont obligés d'intervenir en leur nom personnel dans une instance, d'affronter les risques d'un procès, de s'aventurer dans le maquis de la procédure, cette perspective les arrête ; il faut que le préjudice qu'ils aient subi soit bien considérable pour qu'ils dominent leurs appréhensions. Que de gens, depuis Racine, s'effrayent du métier de plaideur ! »

A partir de 1884, les producteurs et les commerçants, admis à ester en justice par l'intermédiaire de leurs groupements professionnels, ont pu, mieux que dans la première partie du dix-neuvième siècle, mener le combat contre la fraude sous tous ses aspects. Leur activité intelligente les conduisit à des résultats appréciables : mais elle montra, en même temps, l'insuffisance des mesures législatives prises jusqu'alors.

C'est pour les étendre et les coordonner que fut votée la loi bienfaisante du 1^{er} août 1905, par laquelle on voulut « affirmer le principe de responsabilité en face du principe de liberté », et qui, d'un bout à l'autre, fut inspirée par « l'idée de loyauté dans les contrats ».

L'article 1^{er} de cette loi était ainsi conçu :

« Quiconque aura trompé ou tenté de tromper le contractant : soit sur la nature, les qualités substantielles, la teneur et la composition en principes utiles de toutes marchandises ; soit sur leur espèce ou leur origine lorsque, d'après la convention ou les usages, la désignation de l'espèce ou de l'origine faussement attribuée aux marchandises devra être considérée comme la cause principale de la vente ; soit sur la quantité des choses livrées ou sur leur identité, par la livraison d'une marchandise autre que la chose déterminée qui a fait l'objet du contrat, sera puni de l'emprisonnement, ... »

Et l'article 11 ajoutait :

« Il sera statué, par des règlements d'administration publique, sur les mesures à prendre pour assurer l'exécution de la présente loi, notamment en ce qui concerne : 1^o la vente, la mise en vente, l'exposition et la détention des denrées, boissons, substances et produits qui donneront lieu à l'application de la présente loi ; 2^o les inscriptions et marques indiquant soit la composition, soit l'origine des marchandises, soit les appellations régionales et de crus particuliers que les acheteurs pourront exiger sur les factures, sur les

emballages, ou sur les produits eux-mêmes, à titre de garantie de la part des vendeurs, ainsi que les indications extérieures ou apparentes nécessaires pour assurer la loyauté de la vente et de la mise en vente, etc. ... »

Conformément à ces textes, le Gouvernement définit, en une longue suite de règlements, les principaux produits alimentaires ; il indiqua ceux qui ne pourraient plus conserver leur titre lorsqu'ils auraient subi trop de transformations ou de déformations ; enfin, pour assurer la sincérité de l'indication de la provenance des marchandises, il se préoccupa de spécifier les régions où certaines catégories de denrées devraient être produites pour avoir le droit de porter tel ou tel nom d'origine célèbre.

C'est ainsi que l'idée des délimitations se précisa en 1905, à la suite du vote d'une loi qui, destinée avant tout à protéger les consommateurs, devait aussi profiter beaucoup aux producteurs sérieux en les mettant à même de lutter victorieusement contre la concurrence déloyale de rivaux peu scrupuleux.

Grâce aux progrès de l'analyse chimique, il fut relativement aisé d'élaborer les règlements définissant la nature exacte des produits correspondant aux différentes dénominations. Au contraire, on se heurta aux plus grosses difficultés pratiques quand on chercha à établir les délimitations régionales jugées indispensables pour réprimer la fraude des appellations d'origine.

Afin de « déterminer l'étendue de ces régions dont le nom appliqué à des produits prend une valeur commerciale particulière, parce qu'en annonçant l'origine il promet la qualité », on aurait pu choisir entre le système des délimitations judiciaires, celui des délimitations législatives et celui des délimitations administratives.

Le premier fut écarté parce que, dit M. Clémentel, il sembla « qu'au lieu de laisser les difficultés surgir une à une et la délimitation s'opérer de manière fragmentée, d'après les instances judiciaires, l'Etat pouvait entreprendre de résoudre ces difficultés d'avance, et en bloc, par une délimitation d'ensemble appliquée à toute une région ».

Défendue « par ceux qui, en raison de l'importance des intérêts en jeu, estimaient que le Parlement ne devait pas laisser à l'Administration le soin de les régler par des décrets », l'idée des délimitations législatives fut repoussée, parce que l'on jugea très sagement que les assemblées politiques n'étaient pas compétentes pour trancher de semblables questions, nécessitant un examen attentif de la part de spécialistes capables d'effectuer les enquêtes préalables en pleine liberté d'esprit.

C'est pourquoi le législateur de 1905 n'hésita pas à se rallier à la méthode des délimitations administratives, laissant « le Gouvernement procéder par voie de règlements d'administration publique, toujours revisables après une étude approfondie ».

Cette façon d'opérer paraissait très logique, et, dès le vote de la loi du 1^{er} août 1905, les syndicats de producteurs demandèrent aux Pouvoirs publics d'entreprendre sans retard le travail de délimitation.

Mais aussitôt les obstacles surgirent de toute

part : « L'œuvre considérable commença, observe M. Clémentel, et se poursuivit au milieu de nombreuses difficultés. Tantôt on aboutissait à des résultats acceptés de tous, à des solutions économiques définitives ; tantôt, par suite de déviations politiques, on se perdait à travers d'obscurs dédales... Et ce fut comme la trame de Pénélope, que la main de l'ouvrière détruit et recommence tour à tour ».

Une sérieuse difficulté fut d'abord soulevée par le Conseil d'Etat qui, saisi le 3 juin 1907 d'un premier projet de décret de délimitation, jugea que le texte de la loi de 1905, où ne figurait pas le mot *délimitation*, n'était point assez explicite pour lui permettre de prendre une décision à cet égard, et refusa de se prononcer, préférant attendre le vote d'une disposition nouvelle.

Une année s'écoula avant que cette seconde loi fût adoptée. Mais le 5 août 1908 on put croire « que le régime des délimitations était définitivement assuré ».

Couverte, cette fois, par un texte précis, l'Administration accomplit un effort énorme et, rapidement, un grand nombre de décrets furent rendus. La plupart ne donnèrent lieu à aucun conflit, et M. Clémentel remarque fort à propos que « tous furent pour notre diplomatie, au profit de notre commerce extérieur, de précieux instruments », car ils permirent d'obtenir dans presque tous les pays une répression énergique des fraudes sur les noms d'origine.

Par malheur, la délimitation de la Champagne et celle du Bordelais provoquèrent des désordres dont personne encore n'a perdu le souvenir.

Nous ne pouvons pas suivre le député du Puy-de-Dôme dans l'historique très complet qu'il retrace des conflits qui successivement éclatèrent dans ces deux provinces, ni indiquer par le détail les efforts nombreux, mais infructueux, que le Gouvernement, la Commission de l'Agriculture, le Parlement même, firent pour apaiser les populations dressées les unes contre les autres. Mais nous conseillons à tous nos lecteurs de consulter ces pages émouvantes du livre de M. Clémentel, qui justifient bien son titre : oui, ce fut un grand drame économique qui se joua en 1911 dans l'ancienne sénéchaussée de Guyenne et dans les plaines de Champagne !

Ces troubles sanglants démontrèrent que le régime des délimitations administratives était trop rigide pour se plier à toutes les nécessités de la pratique et sauvegarder tous les intérêts.

Instruit par une expérience douloureuse, le Parlement eut la sagesse de ne pas persévérer dans la voie dangereuse où il s'était engagé en 1905, et, après deux ans d'étude, la Chambre vota en 1913 un projet de loi qui, revenant au système des délimitations judiciaires, paraît avoir été accepté par tous les partis en présence.

Avec le nouveau régime, chacun fera usage, à ses risques et périls, des appellations d'origine auxquelles il croira pouvoir prétendre, mais quiconque s'estimera lésé sera en droit d'attaquer l'intéressé devant les tribunaux ; en outre — et ceci est un complément essentiel aux dispositions antérieures —, les syndicats viticoles, commerciaux et agricoles constitués pour la défense des marques, dénominations géographiques, etc..., auront

la faculté d'exercer une action contre lui sans être, comme aujourd'hui, tenus de justifier d'un préjudice direct causé à leurs intérêts collectifs.

Cette législation abolit donc, pour l'avenir, le système des délimitations administratives ; mais, pour respecter les situations acquises, on a stipulé que « le fait d'avoir été compris dans les anciens décrets de délimitation constituera, pour les intéressés, un titre qui leur suffira à prouver le droit dont ils se réclament ».

En résumé, les délimitations actuelles ne seront plus remises en cause ; mais elles pourront être élargies par les tribunaux, qui, éclairés par l'histoire des dix dernières années, sauront, mieux qu'autrefois, discerner les « usages loyaux » sur lesquels il convient de se fonder pour reconnaître ou dénier à un producteur le droit d'employer une appellation d'origine.

Assurément, ce système ne mettra pas fin à tous les conflits : il risquera même de multiplier les litiges individuels. Mais, laissant à chacun l'espérance de bénéficier par la suite des mesures de protection prises contre la fraude des appellations d'origine et respectant tous les droits acquis, il apportera à nos populations champenoises et bordelaises l'apaisement tant désiré.

C'est le jugement que porte sur lui M. Clémentel, et nous souscrivons sans réserve à ses paroles : « Je ne considère aucunement le texte voté par la Chambre comme une panacée. Mais j'affirme que les auteurs de ce texte ont accompli, en toute bonne foi, une œuvre féconde, susceptible de préparer pour la viticulture française l'ère nouvelle que nous appelons de tous nos vœux ».

Oui : après avoir lu le très intéressant livre de l'éminent député, on a la conviction que la solution adoptée par la Chambre répond vraiment aux besoins de l'heure présente, et que seule elle est capable de chasser de l'horizon de la France les dernières nuées de l'orage qui s'est abattu sur quelques-unes de nos plus belles provinces.

Cependant, si l'œuvre du législateur doit se limiter à cette réforme, les producteurs, intéressés à fortifier sans cesse leur défense contre la fraude, pourront, par des ententes habiles, améliorer leur situation sur les marchés nationaux et internationaux, en recourant plus largement que par le passé à l'usage précieux des marques de fabrique et, notamment, en employant, comme cela se fait couramment au Danemark, des marques de fabrique collectives, délivrées à tous les membres d'une même association.

L'Economiste Européen a toujours soutenu que ces mesures seraient mieux que toutes autres susceptibles de donner une solution efficace au problème de la protection du nom d'origine : l'expérience malheureuse des délimitations et les brillants résultats obtenus par les marques syndicales danoises — résultats que j'ai observés au cours d'un récent voyage — ne peuvent que nous confirmer dans cette opinion.

Mais la généralisation de ces pratiques échappe à l'action du législateur : celui-ci aura achevé sa tâche lorsque la loi nouvelle sera votée par le Sénat, et grâce au remarquable travail de M. Clémentel chacun pourra désormais connaître par le menu les péripéties d'une lutte de trois années qui va prendre fin à la satisfaction générale.

EDMOND THÉRY.

♦

LE DÉVELOPPEMENT

DES

Contrats collectifs de Travail en Allemagne

L'Office Impérial de Statistique vient de publier des renseignements très détaillés sur les contrats collectifs conclus en Allemagne, entre patrons et ouvriers, pour fixer les principales conditions du travail.

Les différentes données ayant servi de base à cette étude ont été fournies, en réponse aux interrogations d'un questionnaire très complet de l'Administration; elles émanent, pour la plus grande part, des Syndicats patronaux et des chefs d'entreprises, et aussi, mais dans une proportion assez faible, des Syndicats ouvriers et des Conseils de prud'hommes. Les éléments ainsi obtenus ont été rapprochés les uns des autres et ce contrôle mutuel a permis d'éviter nombre d'erreurs en remédiant aux omissions et en supprimant les doubles emplois.

Grâce à cette méthode, l'Administration a pu établir qu'à la date du 31 décembre 1912 il y avait en Allemagne 10.739 contrats collectifs de travail englobant 159.930 entreprises et 1.574.285 travailleurs.

Si l'on songe que sur ces 10.739 contrats il n'en existait encore que deux au 31 décembre 1904 (un pour les travailleurs de la pierre et un autre pour ceux du stuc), on se rendra compte de la rapidité et de l'importance du développement acquis par les contrats collectifs de travail.

Le tableau suivant en témoigne. Encore n'est-il relatif qu'à la date de conclusion des contrats existant fin 1912: ainsi n'y sont pas comprises toutes les conventions intervenues entre les 31 décembre 1904 et 1912 et venues à expiration avant cette dernière date:

Développement des contrats collectifs de travail entre 1905 et 1912

Catégories d'industries	Années										Total
	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	taux		
(Nombre de contrats au 31 décembre)											
Industries :											
agricoles....				1	1	14	8	66	90		
minières....						1			2	3	
Pierres et carrières.....	1	4	2	47	20	108	203	224	610		
Travail des métaux, constr. mécaniq., etc.	1	32	59	13	24	203	494	465	1291		
Industries :											
chimiques....			1		1	12	27	20	61		
forestières dérivées: distil. du bois, etc.					1	8	21	24	54		
textiles.....		2			1	157	17	29	206		
du papier....	1		3	5	20	56	45	36	166		
du cuir.....			1		1	50	83	110	245		
du bois.....	4	13	22	16	33	334	415	427	1264		
alimentaires....	3	6	25	112	424	740	857	2167			
du vêtement....	2	6	5	25	43	224	232	182	719		
Blanchissage....			4	2	1	7	32	58	104		
Industries :											
du bâtiment....		7	6	4	28	1141	691	588	2466		
polygraphiq....					2	3	12	27	86	80	
commerc. div.		2	7	12	44	125	185	262	637		
des transports		1	2	1	2	38	119	173	336		
Hôtels et restaurants....					1	2	8	25	182	218	
Entreprises de spectacles....						1	2	5	4	12	
Industries div.		1			1	1	1	5	10		
Totaux.....	9	71	118	155	339	2925	3370	3750	10735		

Les contrats collectifs de travail existant au 31 décembre 1912 ont été conclus presque tous dans les trois

(1) Le nombre total des conventions collectives de travail entrées en vigueur chaque année, depuis 1908 jusqu'à 1912, a été le suivant: 1908, 1.973; 1909, 2.090; 1910, 3.756; 1911, 3.868; 1912, 3.826.

années 1910, 1911 et 1912, pendant lesquelles on a enregistré la formation de 10.045 de ces conventions, soit 93.5 0/0 du total; jusqu'au 31 décembre 1909, il n'en avait été conclu que 694 ou 6.5 0/0.

L'Office Impérial de Statistique a divisé en 20 groupes principaux les différentes industries allemandes: en adoptant cette classification, on obtient pour chaque grande catégorie la répartition suivante des contrats collectifs, des entreprises qu'ils englobent, des travailleurs qui y sont occupés et qui, pour plus de la moitié, appartiennent à des syndicats.

Les contrats collectifs de travail au 31 décembre 1912

Catégories d'industries	Personnes occupées		Nombre total	Personnes syndiquées
	Contrats collectifs	Entreprises		
Industries agricoles.	90	532	4.243	3.019
— minières.	3	3	77	62
Pierres et carrières.	610	4.000	59.528	42.822
Travail des métaux.	1.291	17.678	199.156	110.254
Ind. chimiques....	61	66	5.814	4.451
— forest. dérivées.	54	60	4.285	3.251
— textiles.....	206	577	15.895	7.442
— du papier.....	166	2.492	41.039	26.956
— du cuir.....	245	4.842	32.057	24.104
— du bois.....	1.264	18.912	155.169	126.374
— alimentaires....	2.167	11.754	120.284	84.025
— du vêtement....	719	19.916	139.767	66.789
Blanchissage.....	104	2.378	5.564	4.412
Industries :				
du bâtiment.....	2.466	56.980	596.278	178.401
polygraphiques....	80	9.723	85.319	80.018
commerciales div.	637	2.723	39.073	32.086
des transports....	336	5.228	59.595	46.776
Hôtels et restaurants	218	1.596	6.174	5.466
Entreprises de spectacles.....	12	44	303	255
Industries diverses.	10	426	4.730	3.974
Totaux.....	10.739	159.930	1.574.285	850.997

Les quatre catégories qui sont les seules à compter plus de 1.000 contrats, comprennent ensemble plus des deux tiers du nombre total des conventions collectives du travail: ce sont les industries du bâtiment, 2.466 ou 22.9 0/0; les industries alimentaires, 2.167 ou 20.2 0/0; le travail des métaux, 1.291 ou 12.0 0/0; les industries du bois, 1.264 ou 11.8 0/0: soit, au total, 7.188 contrats ou 66.9 0/0. Viennent ensuite les industries du vêtement avec 719 contrats ou 6.7 0/0.

Les cinq groupes d'industries qui ne comprennent qu'un nombre de contrats inférieur à 100 comptent à peine 2 0/0 du total des conventions collectives: ce sont les mines, 3 contrats; les entreprises de spectacles, 12; les industries textiles, 54; les industries chimiques, 61; les industries polygraphiques, 80.

Pour un cinquième environ du nombre total des ouvriers employés dans les industries des divers groupes, les conditions du travail sont établies par des conventions collectives. Ce sont les industries polygraphiques qui groupent le plus fort pourcentage du personnel total; le nombre des travailleurs qui y sont englobés par des contrats collectifs, dépasse les deux tiers du total des ouvriers du sexe masculin occupés par les différentes branches d'activité de ce groupe. Puis viennent les industries du vêtement et celles du bâtiment, où la proportion est environ de moitié; elle est du tiers pour les industries du papier et du bois. Le pourcentage est relativement très faible pour les industries textiles: 4 0/0 et pour les industries chimiques: 5.4 0/0; il est nul pour les industries minières, ainsi qu'il a déjà été constaté.

Les renseignements détaillés fournis par l'Office Impérial de Statistique témoignent de la rapide et réelle progression des contrats collectifs de travail en Allemagne.

Il serait à désirer que semblable constatation pût être faite en France.

Car si, juridiquement, le contrat de travail individuel est un contrat synallagmatique — dans lequel les obligations réciproques des parties consistent, pour l'ouvrier, dans la prestation de sa force de travail, et, pour le patron, dans la prestation du salaire —, pratiquement, par suite du caractère alimentaire du salaire, l'ouvrier se trouve bien souvent dans la nécessité d'accepter des conditions de travail qui lui sont nettement préjudiciables (renvoi possible sans préavis ou sans indemnité, amendes exagérées, etc.) et ne lui seraient pas imposées si un contrat collectif protégeait suffisamment ses droits.

Malheureusement, les difficultés auxquelles se heurte la constitution des contrats collectifs en France, où 20 0/0 à peine des ouvriers sont syndiqués, proviennent de ce que les employeurs n'ont généralement pas devant eux d'organisations ouvrières sérieuses leur offrant une surface et des garanties satisfaisantes.

Or, si les contrats collectifs du travail ont du succès en Allemagne — comme aussi en Angleterre — c'est que, dans ces pays, la classe ouvrière presque tout entière est fortement organisée, qu'elle a conscience de ses devoirs et de ses responsabilités, qu'elle sait se soumettre volontairement à l'autorité de chefs dont l'ascendant est assez fort pour leur permettre de répondre de l'observation rigoureuse des clauses des contrats collectifs par tous les travailleurs qui y sont assujettis.

Jean UMBDENSTOCK.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Après une discussion très complète, le Sénat a adopté mardi dernier les articles 7 à 27 de la loi de finances, établissant un impôt général sur le revenu qui viendra se superposer, à partir de 1915, aux contributions actuellement existantes, sans, du reste, en modifier aucune.

Les corrections qu'il a apportées au texte voté par la dernière Chambre ne consistent qu'en des retouches de détail, en des mises au point, et bientôt va se trouver réalisée une importante réforme, qui procurera peut-être au Trésor une recette d'environ 70 millions de francs par an, mais surtout introduira dans notre fiscalité des principes dont on n'avait point encore fait usage chez nous.

La législation qui entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier prochain constitue pour notre pays une innovation considérable: aussi n'est-il pas inutile de l'analyser sommairement, puis de mettre en lumière ses traits distinctifs et d'exposer les raisons qui déterminèrent la Haute Assemblée à l'accepter.

L'impôt n'atteindra que les contribuables possédant des ressources relativement élevées, et, sous réserve de certaines déductions, frappera d'une taxe modérément progressive leur revenu global, déclaré spontanément ou évalué administrativement, au choix des intéressés.

Il sera dû par toute personne domiciliée en France dont le revenu net annuel, diminué des sommes ci-dessous indiquées, dépassera 5.000 francs. On l'appréciera pour chaque contribuable « eu égard aux propriétés et aux capitaux qu'il possède, aux professions qu'il exerce, aux traitements, salaires, pensions et rentes viagères dont il jouit, ainsi qu'aux bénéfices de toutes occupations lucratives auxquelles il se livre ». Mais sur le montant ainsi calculé on déduira: 1^o les pertes subies dans une exploitation agricole, commerciale ou industrielle, les intérêts des emprunts et dettes à sa charge, les arrérages des rentes qu'il doit payer à titre obligatoire, ainsi que les autres impôts directs acquittés par lui; 2^o une somme de 2.000 francs

pour tout contribuable marié; 3^o une somme de 1.000 francs par personne à la charge du contribuable (et de 1.500 francs pour chaque personne à sa charge au delà de la cinquième), la loi ne considérant comme tels que les ascendants âgés de plus de 70 ans ou infirmes et les descendants âgés de moins de 21 ans ou infirmes.

Les contribuables seront taxés seulement sur la portion de leur revenu excédant la somme de 5.000 francs une fois opérées les déductions que nous venons d'énumérer, et la contribution sera déterminée de la façon suivante: « L'impôt est calculé en comptant pour 1/5 la fraction du revenu imposable comprise entre 5.000 et 10.000 fr.; pour 2/5 la fraction comprise entre 10.000 et 15.000 francs; pour 3/5 la fraction comprise entre 15.000 et 20.000 francs; pour 4/5 la fraction comprise entre 20.000 et 25.000 francs; pour l'intégralité, le surplus du revenu, et en appliquant au chiffre ainsi obtenu le taux de 2 0/0. Sur l'impôt ainsi calculé, chaque contribuable a droit à une réduction de 5 0/0 pour une personne à sa charge, de 10 0/0 pour deux personnes à sa charge, de 20 0/0 pour trois personnes, et ainsi de suite, chaque personne au delà de la troisième donnant droit à une nouvelle réduction de 10 0/0, sans que la réduction puisse être, au total, supérieure à la moitié de l'impôt ».

Chaque chef de famille sera soumis à ce tarif « tant en raison de ses revenus personnels que de ceux de sa femme et des autres membres de la famille qui habitent avec lui »; cependant, il pourra réclamer des impositions distinctes « lorsque les enfants ou les autres membres de la famille, sauf le conjoint, tirent un revenu de leur propre travail ou d'une fortune indépendante du chef de famille ».

Ainsi que nous l'avons dit au début de cette analyse, le revenu imposable sera déclaré spontanément ou évalué administrativement, au gré des intéressés.

Lorsque le contribuable déclarera son revenu dans les deux premiers mois de l'année, il lui sera loisible soit de fournir le détail des éléments qui le composent, soit d'en donner simplement le chiffre global. Le contribuable qui, passé ce délai, aura gardé le silence, sera prévenu qu'il a encore le droit de produire sa déclaration dans un nouveau délai d'un mois, mais, cette fois, « à la condition d'indiquer la répartition, par nature de revenus, de l'ensemble de ses ressources ». En même temps, il sera informé « du revenu d'après lequel son imposition sera établie d'office s'il ne fournit pas de déclaration », de sorte qu'il pourra se décider en toute connaissance de cause sur la meilleure attitude à prendre.

On ne sera tenu d'appuyer la déclaration d'aucune pièce justificative (sauf lorsqu'on demandera à bénéficier de déductions), et le contrôleur chargé de la vérifier ne devra utiliser à cet effet que « les éléments certains dont il dispose en vertu de ses fonctions », sans avoir jamais le droit d'exiger « la production d'aucun acte, livre ou document quelconque ». Si le contrôleur rectifie la déclaration du contribuable, celui-ci sera obligé de payer la somme réclamée par l'Administration; mais il aura la faculté d'intenter aussitôt un recours contentieux, dans lequel la charge de la preuve incombera au fisc. Au cas où la déclaration sera reconnue inexacte, la seule pénalité consistera en le paiement, en sus de l'impôt, d'une somme « égale à la partie des droits correspondant au revenu non déclaré ».

La situation des personnes n'ayant pas fait de déclaration sera beaucoup moins favorable: tout d'abord, elles ne pourront obtenir aucune des déductions prévues par la loi; en second lieu, si elles contestent l'évaluation administrative, il leur faudra apporter la preuve du chiffre exact de leur revenu.

Cette évaluation administrative sera faite à l'aide des seuls « éléments certains » dont nous avons parlé à propos de la vérification de la déclaration, et, sauf évidence absolue, le revenu imposable ne pourra dépasser: « 1^o Pour la propriété bâtie et non bâtie, une somme égale au revenu net servant de base à la contribution foncière; 2^o pour les bénéfices agricoles,

une somme égale à la moitié de la valeur locative des terres exploitées; 3° pour toutes professions assujetties à la patente, une somme égale à 40 fois le principal de la patente, sauf pour les patentables inscrits au tableau C, où cette proportion sera réduite à 30 ».

Ajoutons, pour en finir avec ce résumé forcément un peu sec, que les personnes non domiciliées en France mais y possédant une résidence habituelle (propriété ou logement loué, par bail unique ou par conventions successives, pour une durée continue d'une année ou plus) seront astreintes à payer une somme égale à sept fois la valeur locative de cette résidence, à moins que les revenus tirés par elles « de propriétés, exploitations ou professions sises ou exercées en France » ne dépassent ce montant, « auquel cas ce dernier chiffre sert de base à l'impôt ».

**

En définitive, la nouvelle contribution apparaît comme une « supertaxe »; tout en frappant un nombre relativement restreint de citoyens, elle constitue la première application sérieuse faite chez nous depuis 1789 du principe de la personnalité de l'impôt; enfin, elle prépare l'introduction, dans nos mœurs, du système de la déclaration des revenus, en accordant aux personnes faisant spontanément connaître leurs ressources au fisc une série d'avantages très justement qualifiés par M. Aimond de « prime à la déclaration ». Impôt modeste de superposition, elle semble donc pouvoir être aussi regardée comme un impôt d'expérimentation et d'éducation.

Par ces trois caractères essentiels, elle diffère profondément de la taxe prévue dans le projet élaboré au mois de décembre dernier par la Commission des finances du Sénat (1) : celle-ci, en effet, était appelée à remplacer deux de nos grandes contributions; devant tout de suite produire de fortes recettes, elle atteignait un nombre de personnes beaucoup plus étendu; enfin, n'étant pas destinée à « faire l'éducation du contribuable », elle conservait dans une large mesure le système de l'évaluation des revenus d'après les signes extérieurs.

La situation financière de l'heure présente suffit à justifier la première de ces différences; la seconde résulte de ce que l'impôt nouveau est beaucoup moins lourd que la taxe prévue en décembre; quant à la troisième, elle s'explique par l'esprit de conciliation du Sénat, qui a voulu tenir compte de l'hostilité témoignée par la Chambre à l'égard d'un mode d'évaluation assurément artificiel, mais très pratique.

Les raisons qui ont déterminé la Haute Assemblée à accepter ces modifications à un projet qui paraissait répondre aux aspirations de sa majorité, sont de trois ordres : 1° nécessité de faire face aux charges de la défense nationale; 2° opportunité de réaliser, avec la Chambre, un accord indispensable à la bonne administration du pays; 3° modération et libéralisme des nouvelles dispositions votées au Palais Bourbon.

La première de ces considérations a été fort bien développée par M. Noulens : « Il n'est pas douteux, a dit notre éminent et sympathique ministre des Finances, qu'au lendemain du jour où nous avons voté les programmes et les lois de défense nationale, au moment où, par là même, pour des raisons d'ordre supérieur, nous avons augmenté le déficit budgétaire, nous devons nous presser de voter un impôt qui pourra, dans une certaine mesure, atténuer ce déficit. En présence du spectacle que nous offre l'étranger, alors que nous voyons une nation voisine ne pas hésiter à voter, en même temps que les dépenses militaires, les ressources nécessaires pour les couvrir, alors que ces ressources sont précisément demandées aux privilégiés de la fortune, vraiment on ne comprendrait pas que nous remettions à une date plus éloignée, quand tout est prêt

(1) Projet auquel nous avons consacré une étude dans *L'Economiste Européen*, n° 1146, du 27 décembre 1913.

pour un accord immédiat entre les deux Chambres, le vote d'une taxe générale sur le revenu qui répondra à la fois au désir, maintes fois exprimé dans les deux Assemblées, de placer, en face des dépenses, des recettes correspondantes, et la nécessité, affirmée à la tribune par les gouvernements successifs, de prélever ces recettes sur la fortune acquise ».

L'opportunité d'aboutir à une entente avec la Chambre a été mise en relief d'une façon saisissante par M. Ribot en ces termes : « Nous ne devons pas avoir de repos tant que nous n'aurons pas fait le nécessaire pour rétablir l'équilibre; et le premier devoir du Sénat, c'est de tout faire pour rappeler ce devoir à la Chambre et pour lui en rendre l'exécution plus facile, car, sans un accord entre les deux Chambres, nous échangeons des discours, mais nous ne ferions rien de pratique pour remédier à ce défaut d'équilibre ».

Enfin, M. Noulens a très exactement insisté sur la grande modération de la loi nouvelle en observant que « l'impôt sur le revenu qui vous est présenté est, de tous ceux qui ont été discutés dans le passé ou qui sont appliqués à l'étranger, celui qui donne le maximum de garanties aux contribuables et met l'Administration dans la situation la plus défavorable pour discuter avec l'assujéti ».

De telles déclarations ne pouvaient manquer d'impressionner profondément le Sénat : aussi est-ce à une majorité énorme qu'il vota la nouvelle contribution.

**

Assurément, au seul point de vue comptable un moyen plus pratique de se procurer des ressources importantes eût consisté à majorer, pour les grosses cotes, les contributions déjà existantes, comme le proposait M. Touron. Une telle mesure aurait eu l'avantage de ne point exiger une organisation compliquée, de ne pas bouleverser les habitudes du contribuable au moment de lui demander un gros effort et — ce n'est malheureusement pas le cas de l'impôt sur le revenu — de ne comporter aucun aléa sérieux en ce qui concerne son rendement.

Mais en raison de l'évolution qui s'est manifestée depuis quelques années dans tous les esprits, et par suite de la situation politique actuelle, elle n'avait aucune chance d'être acceptée par la Chambre.

Dans ces conditions, la seule conduite à tenir était celle qu'ont adoptée le Gouvernement et le Sénat, et il faut louer le législateur de la modération dont il a su faire preuve; il faut le féliciter aussi de la prudence avec laquelle il a voulu, par ces premières dispositions, tenter une expérience pratique et habituer peu à peu le contribuable au régime nouveau que l'on prépare et qui, fatalement, un jour ou l'autre sera institué.

Il ne reste donc plus qu'à souhaiter que cet impôt reçoive du public un bon accueil et que son rendement dépasse les prévisions.

Ce serait chose certaine si quelques partis n'avaient pas fait de la réforme fiscale une machine de guerre qui a effrayé les capitalistes, non sans raison peut-être, et qui risque de porter un coup fâcheux à notre crédit, c'est-à-dire à notre puissance économique.

René THÉRY.

Compagnie Générale Transatlantique

Au cours de l'année 1913, la *Compagnie Générale Transatlantique* a vu toutes ses lignes en plein fonctionnement, et elle a dû redoubler d'efforts pour assurer ses services, qui ont été particulièrement actifs. Elle a, en effet, atteint, pour l'ensemble de ses parcours, le chiffre de 3.265.369 milles marins, contre 3.026.699 milles en 1912, et c'est le plus élevé qu'elle ait eu jusqu'à présent. Dans ce total, les lignes postales figuraient pour 1.487.876 milles marins et les lignes commerciales pour 1.777.493 milles. D'un autre côté, la

plupart de ses services ont été heureusement influencés par le courant d'affaires qui s'est produit dans presque tous les pays du monde et dont les lignes de navigation ont largement profité. Aussi a-t-elle pu constater des augmentations du trafic général des passagers et du tonnage des marchandises transportées par ses navires.

En raison de ce qui précède, les résultats de l'exercice 1913 ont accusé une augmentation sensible sur ceux de 1912, ainsi qu'il ressort des comptes ci-dessous, qui se rapportent à ces deux exercices :

COMPTES DE PROFITS ET PERTES

	Exercices	
	1912	1913
	(En francs)	
Produits		
Recettes du trafic	88.763.387 56	100.755.498 81
Recettes diverses.....	5.928.055 10	4.454.532 94
Recettes totales	94.691.442 66	105.210.031 75
Charges		
Frais généraux.....	6.352.215 89	6.890.580 52
Dépenses maritimes et commerciales.....	71.556.224 27	80.288.452 30
Charges statutaires.....	7.635.762 50	7.631.427 50
Bénéfices nets	9.147.240 ..	10.399.571 43
Sommes égales.....	94.691.442 66	105.210.031 75

En ajoutant aux profits nets le solde reporté des exercices précédents, soit 97.160 fr. 78 pour 1912 et 60.021 fr. 10 pour 1913, on a obtenu, comme bénéfices disponibles, 10.459.592 fr. 53 pour l'exercice 1913, contre 9.244.400 fr. 78 pour 1912, et le Conseil d'administration a proposé, à la dernière assemblée générale, la répartition suivante que nous rapprochons de la précédente :

	Exercices	
	1912	1913
	(En francs)	
Répartition		
Réserve statutaire.....	107.518 96	121.645 95
Réserve pour changements de chaudières et grosses réparations.....	1.000.000 ..	1.000.000 ..
Amortissement du matériel naval.....	4.866.860 72	5.746.652 58
Amortissement des immeubles et installations.....	130.000 ..	220.000 ..
Réserve d'assurance.....	1.000.000 ..	1.000.000 ..
Dividende	2.080.000 ..	2.310.000 ..
Report à nouveau	60.021 10	31.224 ..
Sommes égales.....	9.244.400 78	10.459.592 53

Le dividende, pour l'exercice 1913, a donc été fixé à 9 francs par action ordinaire et privilégiée de 150 fr. nominal, en augmentation d'un franc sur l'exercice précédent. En dehors de cette augmentation, il a été affecté, pour 1913, 879.791 fr. 86 de plus qu'en 1912 à l'amortissement du matériel naval, et 220.000 francs à l'amortissement des immeubles et installations, au lieu de 130.000 francs pour l'année précédente.

Sur les lignes des Etats-Unis, une grande activité s'est manifestée en 1913. Les voyageurs ont été nombreux, principalement ceux de deuxième et de troisième classes; quant au mouvement de passagers de première classe, il reste stationnaire depuis quelques années, bien que les Compagnies mettent en service tous les ans de nouvelles unités toujours plus grosses, plus rapides et plus luxueuses. Les efforts de toutes les Compagnies pour augmenter leurs flottes dépassent certainement les besoins du trafic entre l'Europe et les Etats-Unis, mais les exigences des voyageurs sont devenues telles que seules, les Compagnies qui offrent des installations modernes peuvent conserver leur clientèle et en espérer l'accroissement. Aussi la *Compagnie Générale Transatlantique* a-t-elle mis en chantier, en septembre dernier, un grand paquebot qui aura des dimensions supérieures à celles du « France », et qui entrera en service en 1916, conformément aux dispositions du cahier des charges de la nouvelle Convention. Ce paquebot, qui doit être exploité dans le bassin en construction au Havre, permettra à la Compagnie

d'inaugurer un programme beaucoup plus avantageux pour elle.

En effet, par suite de l'insuffisance des dimensions et des profondeurs des bassins actuels du port du Havre, la Compagnie a dû toujours limiter le tonnage de ses grands paquebots, et c'est ainsi que, chaque semaine, au lieu du départ d'une seule unité pouvant transporter à la fois les passagers de toutes classes et les marchandises, il lui faut mettre en service deux navires pour faire face aux besoins du trafic. C'est une cause d'infériorité vis-à-vis de ses concurrents qui n'ont pas les mêmes inconvénients dans leurs ports, car il est évident qu'il est beaucoup plus onéreux, pour effectuer un même transport, d'exploiter deux navires de dimensions restreintes qu'un seul navire de gros tonnage.

Le futur grand paquebot, avec ses dimensions, pourra, chaque fois qu'il sera en service, prendre à son bord tous les passagers et toutes les marchandises que la Compagnie peut espérer chaque semaine. Le Conseil d'administration attend donc de bons résultats avec cette nouvelle formule beaucoup plus rationnelle. Il faudra toutefois, en attendant encore quelques années la fin des travaux de construction de la forme du radoub du Havre, subir les gros inconvénients, — comme perte de temps, dépenses et surcroît de fatigue pour le personnel, — résultant de l'envoi des grands paquebots de la Compagnie à Southampton, chaque fois qu'un carénage est nécessaire.

En dehors de ce qui précède, il convient de mentionner que l'accroissement de la flotte a été très sensible en 1913. C'est ainsi qu'au 31 décembre dernier elle comprenait 84 navires contre 77 l'année précédente. Le tonnage s'est élevé également de 344.738 tonneaux à 368.345 tonneaux, avec une puissance portée de 373.660 chevaux à 381.760 chevaux. De plus, l'industrie des transports maritimes nécessitant des efforts constants, la Compagnie, chaque fois qu'elle a à remplacer une unité ancienne par une nouvelle, est amenée à envisager des tonnages et des puissances de plus en plus élevées. C'est ainsi que le « Cuba », actuellement en construction, et qui remplacera « La Navarre » sur la ligne du Mexique, aura 14.800 tonneaux et 14.400 chevaux au lieu de 9.091 tonneaux et 7.000 chevaux; que le « Duc d'Aumale », en Méditerranée, qui vient remplacer un type « Ville », a 4.840 tonneaux et 6.900 chevaux au lieu de 2.800 tonneaux et 2.000 chevaux; que les cargos « Mississipi » et « Georgie » ont 12.920 tonneaux et 3.450 chevaux, tandis que les cargos précédemment construits avaient environ 8.000 tonneaux et 2.500 chevaux, etc.

La *Compagnie Générale Transatlantique* doit donc toujours aller de l'avant si elle désire conserver son rang, attendu que ses concurrents font des progrès incessants et accentuent même, quelques-uns du moins, leur marche dans des proportions qu'il est bien difficile de suivre en France. D'ailleurs, la reconstitution d'une partie de la flotte de la Compagnie est devenue une nécessité, en raison des obligations que créent les nouveaux contrats maritimes postaux. Depuis le 1^{er} janvier 1913, en effet, le régime résultant de la loi votée en 1912 pour les services du Mexique et de l'Amérique Centrale est entré en vigueur, et de nouvelles unités ont dû être mises en chantier. La première, « Antilles », est entrée en service l'année dernière; cette année trois paquebots commencent leur service : « Flandre », « Haïti », « Puerto-Rico », et l'année prochaine ce sera le grand paquebot « Cuba », dont il a été parlé plus haut, qui sera terminé.

Le rapport du Conseil d'administration rappelle qu'au mois de juillet dernier le Parlement a voté la loi de concession des lignes de la Compagnie pour les Etats Unis. Le contrat signé avec le gouvernement, et qui est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier dernier, a une forme nouvelle : les bénéfices du réseau contractuel, après le service de toutes les réserves, doivent être éventuellement partagés avec l'Etat, et la subvention est révisée chaque année, d'après les résultats de l'exploitation, avec des limites, pourtant, dans les augmentations et les diminutions. Le contrat a une

durée de vingt-cinq ans, mais avec possibilité, soit pour l'Etat, soit pour la Compagnie, d'obtenir des modifications suivant les circonstances nouvelles qui peuvent se présenter, mais qu'il est impossible de prévoir pour une période aussi longue.

Ces formules nouvelles donnent plus de stabilité à l'exploitation et présentent des avantages incontestables pour la Compagnie. Néanmoins, le droit de contrôle étendu que s'est réservé l'Etat sur les résultats financiers qui doivent lui être soumis dans tous ses détails peut créer une gêne, car il faut adopter des bases pour l'établissement de chacun des comptes du réseau contractuel, et ces bases peuvent ne pas correspondre exactement aux besoins commerciaux. Enfin, une conséquence de ce contrat a été de mettre en chantier le grand paquebot dont nous avons déjà parlé.

Il reste encore un important contrat postal à renouveler; il s'agit de celui relatif aux services de la Méditerranée pour l'Algérie et la Tunisie. Les négociations se poursuivent lentement. Quelle que soit l'orientation prise par ces services, il faut envisager dès maintenant de grosses dépenses pour la construction de nouveaux navires de ce côté. En outre, si le gouvernement s'y prête, la Compagnie projette de porter son pavillon dans le Pacifique quand le canal de Panama sera ouvert. Les services du Maroc nécessiteront également certains efforts financiers. C'est pourquoi le Conseil a demandé à l'assemblée l'autorisation de contracter un emprunt pouvant s'élever à 30 millions de francs. Afin de ne pas engager l'avenir, cet emprunt serait à court terme avec la possibilité de le rembourser par anticipation. Le principe de cette opération a été approuvé par l'assemblée.

Après la lecture des rapports, et en réponse à certaines observations présentées par des actionnaires, le président du Conseil d'administration a donné de longs renseignements. En ce qui regarde l'augmentation des dépenses, il a observé qu'elle résultait de diverses causes, dont la première était l'état d'âme des équipages, en perpétuel état de révolte sous l'influence de meneurs. Il y a aussi à tenir compte de toutes les lois sociales qui ont été votées. Pourtant, depuis 1904, la Compagnie a distribué une moyenne annuelle de dividende de 10 fr. 10 par action tout en affectant chaque année aux amortissements une moyenne de 8.298.864 francs par an. D'autre part, la réserve statutaire s'est augmentée, en dix ans, de 891.690 francs; la réserve pour changements de chaudières est passée de 201.512 francs à 4.889.934 francs au 31 décembre 1913, et les réserves d'assurances qui étaient, au 31 décembre 1903 de 5.599.897 francs, atteignent aujourd'hui 12.585.331 fr. Quant à la jauge brute de la flotte, qui était de 171.127 tonneaux en 1904, elle atteignait, en 1913, 836.345 tonneaux, pendant que l'âge moyen des navires, qui était de 18 ans 8, revenait à 10 ans 3.

Abordant ensuite la situation faite aux Sociétés de navigation française, le président a fait remarquer que tous nos ports sans exception, — y compris nos ports de guerre, — sont ouverts aux navires étrangers qui arrivent et travaillent à l'entrée de ces ports dans des conditions de bon marché que les entreprises françaises ne rencontrent pas dans les ports d'escale étrangers ni dans nos propres ports. C'est là une situation anormale à laquelle les Pouvoirs publics devraient remédier, et leur intervention rendrait service non seulement à la Compagnie, mais encore à tout le pays.

A. LECHENET

BIBLIOGRAPHIE

Principes d'économie pure (1)

Disciple respectueux de Léon Walras, le grand économiste français qui, durant trente années, enseigna à Lausanne l'économie mathématique, M. E. Antonelli, chargé de cours

(1) Un vol. in-8°, édité chez Marcel Rivière, 31, rue Jacob, Paris; prix, broché: 5 francs.

à la Faculté de droit de Poitiers, s'est appliqué à devenir le propagateur et le démonstrateur des idées chères à ce maître vénéré: c'est dans ce but qu'il expose aujourd'hui, en un volume substantiel, les principes essentiels que Walras défendit pendant sa vie entière.

Après avoir indiqué la place d'honneur que le professeur de Lausanne occupe dans l'histoire des doctrines d'économie pure, M. Antonelli résume, en une première partie, les traits caractéristiques de sa théorie, rappelant qu'il distingua toujours: 1° l'économie pure, qui analyse « les lois naturelles de la production, de la capitalisation et de la circulation de la richesse sociale sous un régime hypothétique de libre concurrence organisée »; 2° l'économie sociale, qui est « la recherche des lois morales qui devraient présider à sa répartition »; 3° l'économie appliquée, qui consiste à dégager « les règles d'utilité suivant lesquelles devrait s'effectuer sa production ». Walras soutint toujours, observe M. Antonelli, que seule l'économie pure peut recourir à la méthode mathématique, mais il pensa qu'elle doit obligatoirement l'employer, sous peine d'être tout de suite arrêtée « devant la complexité des rapports qui relient entre eux les phénomènes économiques ». C'est à son étude qu'il se consacra complètement; cependant, il borna ses recherches à l'analyse des problèmes relatifs à l'échange, considérant, avec Cournot, que leur solution doit précéder l'examen de toutes les autres questions.

Une fois achevé cet exposé de l'ensemble de la doctrine de Walras — qu'il s'efforce de défendre contre toutes les objections qu'on lui a adressées —, M. Antonelli étudie en une seconde partie « la théorie de l'échange sous le régime de la libre concurrence », à propos de laquelle le chef de l'école mathématique française publia la plupart de ses écrits. Et c'est ainsi que, successivement, il traite du « problème de l'échange de deux marchandises », explique à quelles conditions est résolue « l'équation de satisfaction maxima », expose le mécanisme de « l'échange de plusieurs marchandises », analyse « la théorie de la production », envisage « le problème de la capitalisation et du crédit », examine « le problème de la circulation », et, pour finir, dégage la notion de « l'équilibre général », en vertu de laquelle à tout instant les « reconstitutions de richesse sociale » se réalisent de façon à combler dans l'organisation économique les vides causés par les destructions et les consommations.

Aussi clair que possible, l'ouvrage de M. E. Antonelli met bien en évidence la pensée de Léon Walras, et comme le dit fort bien M. George Renard dans une courte préface, il faut souhaiter « une cordiale bienvenue à un livre sincère, solide, écrit d'un style précis et lumineux, qui ne prétend pas sans doute à exposer toute l'œuvre si considérable du professeur de Lausanne, mais qui va droit à ce qui en est le centre scientifique ».

Toutefois, nous devons avouer que l'auteur ne nous a pas raliés à sa doctrine: si nous apprécions en maintes circonstances la rigueur de la déduction mathématique et la précision de ses formules, nous ne voyons pas l'utilité de ces études d'« économie pure », qui planent dans un monde absolument fictif et répondent à chaque objection positive qu'elles supposent des conditions qui ne se rencontrent jamais dans la réalité. La distinction entre la science et l'art économique ne saurait, à notre sens, être poussée trop loin: c'est en partant des faits connus que l'économiste doit poursuivre ses recherches, sous peine d'échafauder des hypothèses arbitraires et sans consistance, et en négligeant de s'appuyer constamment sur l'observation réaliste, les protagonistes de l'économie pure nous paraissent faire œuvre vaine.

Mais ces réserves ne visent que le fond de la doctrine: elles ne nous empêchent pas de reconnaître au travail de M. Antonelli un très grand intérêt.

L'Etat et les Compagnies de Chemins de fer (1)

Dans ce livre, qui fait partie de l'*Encyclopédie parlementaire des sciences politiques et sociales*, dirigée par M. J.-L. Breton, M. Albert Thomas, le sympathique député de la Seine, a tiré de ses rapports parlementaires sur les conventions et garanties d'intérêt « tout ce qui pouvait intéresser

(1) Un vol. in-8°, édité chez Dunod et Pinat, 47-49, rue des Grands-Augustins, Paris; prix, broché: 6 francs.

un public curieux de connaître avec exactitude l'actuel régime de nos chemins de fer et les relations de l'Etat avec les Compagnies privées ».

Et c'est ainsi qu'en une série de chapitres dont on appréciera beaucoup la clarté et la documentation, l'auteur indique quelles sont la longueur et la contexture du réseau français, explique dans quelles conditions se trouve assuré le service des voyageurs, dit comment sont établis les tarifs de marchandises, montre de quelle manière sont effectués les transports d'Etat (poste, troupes, etc.), étudie les problèmes que soulèvent le renouvellement du matériel roulant et l'exécution des travaux complémentaires, décrit la situation du personnel, et, pour finir, envisage les rapports de l'Etat et des grandes Compagnies, analysant le problème des conventions et s'étendant sur les difficultés financières que pourra susciter l'approche de l'expiration des concessions.

D'un bout à l'autre de l'ouvrage et en conclusion de chaque chapitre, une même thèse reparait: l'auteur est persuadé que seule l'exploitation directe des chemins de fer par l'Etat est conforme « aux nécessités économiques et aux aspirations de la démocratie » et, tout en exposant impartialement les efforts accomplis par les Compagnies, il estime « qu'une audacieuse politique de nationalisation est indispensable pour résoudre tous les problèmes que l'évolution industrielle ou sociale a posés et qui sont, d'ores et déjà, reconnus insolubles sous le régime des conventions de 1883 ».

Nous ne partageons pas du tout l'opinion de M. Albert Thomas, et son livre ne nous a pas convaincus: mais nous l'avons consulté avec beaucoup d'intérêt et n'hésitons pas à en conseiller la lecture, car c'est un travail de réelle valeur, dans lequel on trouve un exposé d'ensemble « de ces problèmes de chemins de fer qui émergent si souvent dans les colonnes de la presse quotidienne », et où l'on voit réunis et assemblés sous une forme commode des documents importants qu'on a souvent beaucoup de peine à se procurer.

Les marinières (1)

Poursuivant ses « enquêtes vécues », M. Jacques Valdour vient d'étudier, en participant à leur travail, les marinières du Centre et a fait aussi des observations suggestives sur les bateliers du Nord, auprès de qui il n'a pas pu recommencer l'expérience tentée sur les canaux du Rhône à la Loire.

Cette enquête, rapportée dans un récit réaliste et coloré, présente un intérêt véritable, et la conclusion à laquelle aboutit M. Jacques Valdour est que, si « nous trouvons chez les marinières beaucoup de solides qualités individuelles, familiales et professionnelles, mêlées à de graves défauts qui se rencontrent chez tous les hommes », si « cultivés, éduqués, ils fourniraient les éléments d'une collectivité riche et puissante qui deviendrait une des forces vives du pays », il faut malheureusement reconnaître que « ni leurs qualités ne se développent, ni leurs défauts ne se réduisent », et qu'au contraire « les qualités tendent à disparaître, et, faute d'une discipline nécessaire, les défauts tendent à s'accroître ».

On peut reprocher peut-être à M. Valdour certaines idées préconçues; il émet à plusieurs reprises des affirmations qui demanderaient à être démontrées. Mais sous réserve de cette critique — qui vise seulement quelques passages de la conclusion — le livre de M. Valdour nous a plu: il intéresse et instruit à la fois, et constitue une très utile observation de mœurs généralement ignorées.

Informations Économiques et Financières

L'Emprunt Français 3 1/2 0/0 Amortissable.

Les renseignements parvenus au ministère des Finances font ressortir le succès considérable de l'Emprunt de 805 millions de francs émis le 7 courant. Les rentes à émettre s'élevaient à 30.961.490 fr. (intérêt à 3 1/2 0/0 du nominal de 884.614.000 fr.). Or, les rentes souscrites se sont élevées à 1.247.330.000 fr. en chiffre rond.

L'emprunt a donc été souscrit exactement 40 fois 1/4.

(1) Un vol. in-12 édité chez Arthur Rousseau, 14, rue Soufflot, Paris; prix, broché: 3 fr. 50.

Le département de la Seine a souscrit la presque totalité des rentes, soit 1.218.370.000 fr. La province semble donc, à première vue, n'avoir souscrit que 28 millions 970.000 francs, c'est-à-dire un peu moins qu'une fois l'emprunt. Mais il ne faut pas oublier que les principaux établissements de crédit ont leur siège à Paris et y ont centralisé les souscriptions de leurs succursales et agences. Les 29 millions portés au compte de la province ne représentent donc que les souscriptions reçues aux guichets du Trésor ou aux succursales de la *Banque de France*. Les souscriptions irréductibles (7 et 14 fr. de rente) dépassent 4 millions et demi de rente.

Le nombre des souscripteurs a été de 240.000 environ; mais, dans ce chiffre, les grosses banques, les gros établissements de crédit ne figurent que pour une unité. Et, cependant, le *Crédit Lyonnais* a souscrit à lui seul pour 279 millions de rente (9 fois l'emprunt); la *Société Générale* arrive avec un chiffre très voisin et qui n'est pas inférieur à 262 millions et demi de rente (plus de 8 fois 1/2).

Le capital nominal des rentes offertes étant de 884 millions 614.000 francs et le versement de garantie ayant été fixé à 10 0/0 du capital nominal, la somme à verser pour l'emprunt souscrit une fois était de 88 millions 461.400 francs. L'emprunt ayant été souscrit 40 fois 1/4, c'est une somme de plus de 3 milliards et demi qui a été apportée au Trésor. Un huitième environ a été constitué par dépôt de bons du Trésor et d'obligations à court terme, et le surplus, soit plus de 3 milliards, a été versé en numéraire, en billets ou en mandats de virement sur la *Banque de France*.

Compagnie Française pour l'Exploitation des Procédés Thomson-Houston. — Ainsi que nous l'avions annoncé à la date du 15 mai dernier, la *Compagnie Française pour l'Exploitation des Procédés Thomson-Houston* a réalisé, pour son exercice 1913, un bénéfice net de 4.344.385 fr. 25, en augmentation de 44.906 fr. 52 sur 1912. En ajoutant aux profits réalisés pendant ces deux exercices les reports antérieurs, les bénéfices disponibles se sont établis ainsi:

	Exercices	
	1912	1913
	(En francs)	
Bénéfices nets de l'exercice.....	4.299.478 73	4.344.385 25
Reports antérieurs.....	216.227 62	185.758 48
Bénéfices disponibles.....	4.515.706 35	4.530.143 73

Ces bénéfices ont été répartis ainsi:

	Exercices	
	1912	1913
	(En francs)	
Dividende de 35 fr. par action...	4.200.000 »	4.200.000 »
Tantièmes au Conseil.....	129.947 87	134.438 52
Report à nouveau.....	185.758 48	195.705 21
Sommes égales.....	4.515.706 35	4.530.143 73

Selon le vœu exprimé par un certain nombre d'actionnaires, le dividende de 1913 a été mis en paiement le 15 juin au lieu du 15 juillet précédemment.

Malgré toutes les circonstances qui, au cours de l'année dernière, ont influencé défavorablement les marchés économique et financier, les bénéfices bruts de la Compagnie ont dépassé de 823.595 fr. 51 ceux de l'exercice précédent. Cette plus-value a permis de faire amplement face aux augmentations des intérêts et primes sur obligations, des frais généraux et divers, des frais d'études et brevets, de l'amortissement sur matériel en magasin, etc. Elle a, d'autre part, porté exclusivement sur les profits industriels, les bénéfices du portefeuille se présentant au contraire en diminution. Cependant, les bénéfices provenant des titres que la Compagnie possède ont également dépassé ceux obtenus en 1912; mais par suite de la baisse générale des cours de la Bourse qui s'est produite en 1913, la révision d'évaluation des valeurs du portefeuille à laquelle il est procédé

annuellement, s'est soldée par une moins-value assez sensible. Il ne s'agit d'ailleurs nullement d'une perte effectivement consommée, et si, comme le Conseil d'administration le pense, la dépréciation subie par certaines de ces valeurs est excessive et procède de causes absolument étrangères à leur situation actuelle, la moins-value appliquée constituera une réserve latente pour l'avenir.

Au cours du dernier exercice, la production des usines de la Compagnie a dépassé celle de 1912, et sur le montant global des factures, l'augmentation s'est élevée à 18 0/0. Ces résultats sont dus à l'entrée en jeu des moyens de production dont les usines ont été dotées, et ils engagent la Compagnie à continuer ses efforts dans ce sens.

Le service de télégraphie et de téléphonie a terminé les installations concernant les bureaux de Saxe et de Passy, l'extension du multiple de Bordeaux et l'aménagement du nouveau multiple de Tours. Il a enregistré, d'autre part, de très importantes commandes nouvelles. Les chantiers de transformation des voies de tramways dans Paris ont travaillé toute l'année de façon intense, et, en ce qui concerne le chiffre des commandes que la Compagnie a reçues depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 30 avril, il dépassait déjà de plus de 2 millions celui des commandes reçues pendant la période correspondante de 1913.

D'autre part, toutes les filiales continuent à se développer, et ce développement est très sensible pour les affaires de distribution d'énergie, en l'avenir desquelles le président du Conseil d'administration a exprimé toute sa confiance : « Leurs débuts, a-t-il dit, « sont toujours laborieux, parce qu'ils exigent, dès l'origine, l'immobilisation de capitaux considérables, tandis que les recettes ne viennent que progressivement ; elles arriveront, nous n'en doutons pas, à nous donner une rémunération très satisfaisante. »

La Soie Artificielle. — Les actionnaires de la Société anonyme *La Soie Artificielle* se sont réunis en assemblée générale annuelle le 27 juin écoulé, sous la présidence de M. Joseph Gillet, président du Conseil d'administration.

Le bilan de l'exercice 1913, qui leur a été soumis, s'établit ainsi :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1913	
Actif :	Francs
1^o Immobilisé : Usine de Givet	
Terrains et constructions.....	382.080 »
Force motrice et installation électrique.....	37.763 60
Matériel de fabrication.....	36.078 38
Outillage et matériel roulant.....	1 »
Mobilier Paris et Givet.....	1 »
Augmentation des moyens de production de la Société.....	Mémoire
Frais de premier établissement.....	Mémoire
Total de l'actif immobilisé.....	455.923 98
2^o Mobilisable	
Matières premières d'exploitation.....	379.917 »
Produits fabriqués et en cours de fabrication.....	350.330 10
Portefeuille (y compris 10.000 parts bénéficiaires de la Société : <i>La Soie Artificielle d'Isieux</i>).....	988.904 68
Espèces en Caisse et en Banque.....	2.777.993 81
Débiteurs divers.....	4.933.069 57
Passif	
Capital.....	1.500.000 »
Prévision pour augmentation des moyens de production de la Société.....	1.800.000 »
Moins : dépenses faites à ce jour.....	1.341.098 70
	458.901 30
Réserves légales.....	150.000 »
Amortissement des immobilisations jusqu'au 31 décembre 1912, 351.723 fr. 98, et en 1913, suivant décision de l'assemblée du 27 juin de la même année, 104.200 francs.....	455.923 98
Coupons impayés.....	28.476 51
Créditeurs divers.....	1.282.635 49
Bénéfice net de l'exercice.....	1.057.132 29
	4.933.069 57

Les bénéfices accusés par le bilan ressortent du « Compte de Profits et Pertes » ci-dessous, que nous comparons au précédent :

	Exercices	
	1912	1913
	(En francs)	
Crédit		
Produit net de l'exploitation industrielle.....	1.053.060 41	897.576 97
Intérêts et divers.....	96.940 16	198.263 94
Total du crédit.....	1.150.000 57	1.095.840 91
Débit		
Amortissement des immobilisations.....	108.000 »	33.708 62
Bénéfices nets de l'exercice.....	1.042.000 57	1.057.132 29
Sommes égales.....	1.150.000 57	1.095.840 91

Le Conseil d'administration de la Société a proposé de répartir les profits de 1913 de la manière suivante. Nous rapprochons encore cette répartition de celle de l'exercice précédent :

	Exercices	
	1912	1913
	(En francs)	
Amortissement des immobilisations à raison de 10 0/0 sur les bénéfices nets.....	104.200 »	» »
Intérêts de 6 0/0 aux actions.....	90.000 »	90.000 »
15 0/0 au Conseil d'administration.....	127.170 06	145.069 84
Dividende supplémentaire de 27 fr. 40 aux actions, contre 24 fr. 021017 pour 1912.....	360.315 255	411.031 235
Dividende aux 35.000 parts de fondateur : 11 fr. 74 contre 10 fr. 29472 pour 1912.....	360.315 255	411.031 235
Sommes égales.....	1.042.000 57	1.057.132 29

Le dividende total des actions s'élève donc, pour l'exercice 1913, à 33 fr. 40 et celui des parts à 11 fr. 74, au lieu de respectivement 30 fr. 021 et 10 fr. 294 l'année précédente.

Le rapport du Conseil mentionne qu'au cours du dernier exercice, la Société a payé sur le Compte de Réserve immobilisé depuis 1904 sous le nom de « Prévision pour augmentation des moyens de production de la Société », 45.000 fr. pour achat de deux maisons et de terrains à Givet. Cette réserve, qui s'élevait à la fin de l'exercice 1912 à 473.901 fr. 30, se trouve ainsi portée au bilan arrêté au 31 décembre 1913, pour 458.901 fr. 30.

L'ensemble des immobilisations s'élevait, au 31 décembre 1912, à 494.632 fr. 60 ; mais il a été ramené à 455.923 fr. 98. La différence, soit 38.708 fr. 62, a été portée pour l'exercice écoulé comme amortissement sur les immobilisations à titre de charge d'exploitation, de telle façon que ces immobilisations se trouvent, au 31 décembre 1913, complètement amorties. D'autre part, le stock de produits fabriqués a été compté à des prix tels que sa réalisation ne pourra occasionner aucune perte.

Le rapport soumis aux actionnaires observe que le Conseil d'administration a cru utile d'intéresser la Société à plusieurs entreprises françaises et étrangères dont la fabrication est identique ou analogue à la sienne, jugeant que cette participation permettrait à la Société de profiter de certains perfectionnements d'ordre technique, tout en lui assurant, dans certains cas, des contrôles utiles. Les titres représentant ces participations sont entrés dans le portefeuille et y ont été évalués en tenant compte des aléas de toute industrie relativement nouvelle. A noter que, comme pour les précédents exercices, les 10.000 parts de la Société *d'Isieux* ont été comptés pour mémoire.

Au 31 décembre 1913, le compte « Débiteurs divers » s'élevait à 2.777.993 fr. 81, comprenant, outre le loyer d'avance au siège social, l'avance à l'Administration

du Timbre, les sommes restant dues par la Société de l'*Ondulium*, acquéreur de l'usine de Vitry, et des créances dont le recouvrement est assuré.

Les ententes de la Société avec la Société de la Soie Artificielle *d'Isieux*, avec les Sociétés françaises de Viscose, ainsi qu'avec d'autres Sociétés étrangères produisant la soie artificielle ont, dans l'ensemble, donné les meilleurs résultats au point de vue technique comme au point de vue commercial. Quant aux ventes elles ont été, comme précédemment, confiées au *Comptoir des Textiles artificiels*, dont le fonctionnement a donné toute satisfaction.

Le rapport du Conseil d'administration et celui des Commissaires des comptes ont été approuvés à l'unanimité. A l'unanimité également, l'assemblée a ratifié la nomination, comme administrateur, de M. Petrus Bernard, ancien notaire à Lyon, en remplacement de M. Edouard Fougeirol, décédé ; elle a renouvelé les pouvoirs des administrateurs sortants, MM. Edmond Théry, Chatin et Schlumberger ; elle a nommé administrateur M. Edmond Gillet, en remplacement de M. Noack Dollfus, que des raisons de santé ont éloigné des affaires et qui emporte les plus vifs regrets du Conseil d'administration. Enfin elle a nommé M. Franco commissaire pour l'exercice 1914 en cours, et désigné M. Parent comme commissaire suppléant.

Société Minière et Métallurgique de Penarroya. — Cette Société a réalisé, en 1913, des bénéfices de beaucoup supérieurs à ceux de l'exercice précédent. D'après le bilan, ils s'établissent à 5.207.805 fr. 19, contre 4.913.017 fr. 12 en 1912, mais ils s'entendent après de gros amortissements, soit 6.898.892 fr. 78, au lieu de 4.443.106 fr. 52 l'année précédente.

Ces résultats sont les plus beaux que la Société ait enregistrés depuis son origine. D'ailleurs, depuis deux ans surtout, la Société Minière et Métallurgique de Penarroya a témoigné d'une très grande activité et augmenté beaucoup l'importance de ses champs d'opérations, en absorbant successivement la Société *d'Escombrera-Bleyberg*, les usines *Figuerola*, la Société des Produits chimiques de Marseille *l'Estaque*, et enfin la Compagnie des Charbonnages de Puertollano. Ces différentes opérations l'ont conduite à augmenter progressivement son capital qui, de 15.437.500 francs, s'est trouvé porté par étapes à 23.500.000 francs, chiffre pour lequel il figure au bilan de 1913, et enfin, par suite de l'absorption des Charbonnages de Puertollano, au chiffre actuel de 24.375.000 francs, divisé en 97.500 actions de 250 francs.

Cette dernière absorption, qui a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 9 juin dernier, s'est effectuée ainsi : la Société Minière et Métallurgique de Penarroya détenait déjà 14.500 actions des Charbonnages de Puertollano, et elle a donné aux porteurs des 10.500 actions restantes de cette dernière entreprise, en échange de leurs titres, 3.500 actions nouvelles Penarroya de 250 francs nominal, créées jouissance du 1^{er} janvier 1914.

Ces dernières actions n'ont donc pas participé aux bénéfices de 1913. Quant aux autres actions émises antérieurement, elles ont reçu un dividende de 60 fr., égal à celui de 1912, sauf les actions d'apport remises à M. Figuerola, qui n'ont touché que 30 francs. Voici, au reste, comment s'est effectuée la répartition de ces deux exercices :

	Exercices	
	1912	1913
	(En francs)	
Répartition		
Impôt sur le revenu.....	194.400 »	205.500 »
Dividende.....	4.665.600 »	4.932.000 »
Report à nouveau.....	58.017 12	70.305 19
	4.913.017 12	5.207.805 19

Pour les dix derniers exercices, les résultats de la

Société Minière et Métallurgique de Penarroya se comparent ainsi :

	Bénéfices portés au bilan	Amortissements avant inventaire	Bénéfices réels	Dividende
1904....	2.775.327 28	2.164.220 72	4.939.548 »	45
1905....	2.775.703 09	2.283.423 63	5.059.126 73	45
1906....	3.097.090 75	4.095.102 81	7.192.193 56	50
1907....	3.400.818 32	4.819.503 06	8.220.321 38	55
1908....	3.382.272 24	3.263.564 63	6.645.856 87	55
1909....	3.397.419 40	3.189.003 61	6.586.423 01	55
1910....	3.397.069 70	3.567.747 80	6.964.817 50	55
1911....	3.408.366 70	3.610.814 25	7.061.581 89	55
1912....	4.913.017 12	4.443.106 52	9.356.123 64	60
1913....	5.207.805 19	6.898.892 78	12.106.697 97	60

Quant aux propriétés de la Société, elles comprennent des houillères, des mines métalliques, des fondrières de plomb et de zinc, des usines de produits chimiques, une centrale électrique, un chemin de fer, une exploitation forestière, et une entreprise de distribution d'eau. Enfin, au point de vue de la situation financière, cette entreprise est bien placée. Au 31 décembre dernier elle possédait, en espèces en caisse et en banque, 10.338.078 fr. 23, et elle faisait figurer à son bilan 12.751.018 fr. 48 de comptes débiteurs contre seulement 6.072.428 fr. 67 de comptes créditeurs.

L'intérêt des Bons du Trésor. — Par décision du ministre des Finances en date du 30 juin 1914, l'intérêt attaché aux bons du Trésor a été fixé, à partir du 1^{er} juillet 1914 inclusivement :

A 1 0/0 pour les bons d'un mois à un an.

PETITES NOUVELLES

◆ Dans sa séance du 1^{er} juillet, le Conseil d'administration du *Crédit Foncier de France* a autorisé 15 millions 136.433 francs de prêts nouveaux, dont 9.200.300 francs de prêts fonciers, et 5.936.133 francs de prêts communaux.

◆ La Société I. R. P. du *Crédit Foncier d'Autriche* et la Société Autrichienne-Hongroise Privilegiée des Chemins de fer de l'Etat ont toutes deux décidé de prendre à leur charge, jusqu'à nouvel ordre, sans la récupérer sur les porteurs français, l'augmentation d'impôt qui résultera pour ces deux Sociétés de l'application de la loi française du 29 mars 1914 relative à l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières. Les coupons d'actions de ces deux Sociétés continueront donc à être payés sans déduction d'impôt.

Nous rappelons que les Obligations 4 0/0 Communales 1912 du *Crédit Foncier d'Autriche* émises en France sont exemptes de tous impôts présents et futurs en France et en Autriche.

◆ Dans notre numéro 1172 du 26 juin dernier, nous avons analysé l'intéressant rapport présenté par M. Armand Linol à la Ligue pour la réforme des lois sur les Sociétés par actions sur l'importante question de la refonte des règles de publicité actuellement imposées aux Sociétés par actions.

Les conclusions de ce rapport ont été soumises à la Ligue avant-hier mercredi, au cours d'une réunion tenue sous la présidence de M. Rodolphe Rousseau.

Après une discussion très complète, l'assemblée a approuvé ces conclusions et a demandé à M. Linol « de rédiger, sous forme de vœu pour les Pouvoirs publics, un projet détaillé, article par article, tendant à la réforme des lois sur la publicité des Sociétés en général et à la création d'un Office où seraient centralisés tous les documents quelconques afférents à la constitution et à la vie même des Sociétés ».

◆ Nous recevons communication de l'avis suivant : « Le coupon des obligations 5 0/0 de la Banque Hypothécaire et Agricole de l'Etat d'Espirito Santo, échu le 1^{er} juin dernier, n'ayant pas été payé, de nombreux porteurs de cette valeur se sont adressés à l'Office National des Valeurs Mobilières, pour lui demander d'intervenir en vue d'obtenir

l'exécution des engagements pris vis-à-vis des obligataires et mentionnés sur le titre.

« L'Office National, après étude du dossier, et après avoir constaté que, dans le contrat de concession, le gouvernement de l'Etat d'Espirito Santo avait garanti aux porteurs des obligations, inconditionnellement et en toute hypothèse, le service de leurs titres, a décidé d'intervenir dans cette affaire et d'apporter son concours à la Société Civile des Obligataires, dont le siège est à Paris, 52, rue de Châteaudun, en présentant les requêtes nécessaires à l'Etat d'Espirito Santo et en sollicitant à cet effet l'appui du gouvernement français.

« L'Office National enverra aux obligataires qui se feront connaître à lui, toutes les communications qu'il fera paraître concernant cette affaire. »

♦♦ Au sujet des Obligations Garanties 4 0/0 or d'Hypothèque Générale de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Mexique, l'Office National des Valeurs Mobilières communique la note suivante :

« La proposition présentée par la Compagnie pour le règlement du coupon échu au 1^{er} avril dernier en notes garanties portant intérêt à 6 0/0 et remboursables dans un délai de trois ans, vient d'être déclarée applicable par la Compagnie, la proposition ayant réuni, tant en France qu'à l'étranger, la majorité requise.

« D'autre part, l'Office National a obtenu en faveur des porteurs français les modalités d'application suivantes dudit règlement :

« Les notes seront abonnées au timbre français, libellées en français et délivrées aux obligataires par les établissements ayant reçu le dépôt des coupons aussitôt que l'impression des titres et les formalités fiscales auront été effectuées. La Chambre syndicale des Agents de change de Paris a décidé d'établir à la Cote officielle, à partir du 2 juillet courant, une nouvelle rubrique permettant la négociation des obligations, coupon du 1^{er} avril détaché.

« En conséquence, les obligataires qui n'ont pas encore déposé leurs coupons, dans la crainte de perdre la négociabilité de leurs titres, peuvent le faire maintenant sans inconvénient.

« Les dépôts continuent à être reçus jusqu'à nouvel ordre aux guichets des établissements chargés du service des titres, savoir : Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Union Parisienne, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale.

« Les porteurs désireux d'accepter les propositions de règlement du coupon ne doivent pas apporter de retard au dépôt, en prévision du cas où la Compagnie prendrait prochainement une décision déclarant le délai expiré. »

♦♦ Pour la 26^e semaine de 1914, les recettes de la Compagnie générale des Omnibus s'élèvent à 750.387 fr. 10 pour les omnibus et à 565.256 fr. 75 pour les tramways, contre respectivement 740.452 fr. 85 et 489.923 francs pour la même semaine de 1913. Pour les 26 premières semaines de 1914, les recettes totales s'établissent donc à 18.708.187 fr. 55 pour les omnibus et à 12.918.295 fr. 75 pour les tramways, au lieu de 18.040.980 fr. 65 et 11.629.280 fr. 35 pour les mêmes semaines de 1913. D'où une augmentation en 1914 de 667.206 fr. 90 pour les omnibus, et de 1.289.015 fr. 40 pour les tramways, soit une plus-value totale de 1.956.222 fr. 30 pour l'année en cours.

♦♦ Pour la troisième décade de juin 1914, les recettes de la Compagnie du Chemin de fer Métropolitain de Paris se sont élevées à 1.453.749 fr. 93, pour 8.317.014 voyageurs. Du 1^{er} janvier au 30 juin 1914, les recettes totales se chiffrent par 29.405.101 fr. pour 168.259.214 voyageurs transportés, contre 28.102.697 fr. 45 pour 160.830.203 voyageurs pendant la même période de 1913. L'augmentation, pour 1914, atteint 1.302.403 fr. 55 et 7.429.011 voyageurs.

♦♦ Pour la troisième décade de juin, les recettes de la Compagnie du Chemin de fer Electrique Nord-Sud de Paris se sont élevées à 261.175 fr. 50 pour 1.496.362 voyageurs transportés. Du 1^{er} janvier au 30 juin 1914, les recettes totales s'établissent à 5.385.275 fr. 25 pour 30.848.171 voyageurs transportés, au lieu de 5.112.662 fr. 15 pour 29.296.438 voyageurs en 1913, d'où, pour 1914, une augmentation de 272.613 fr. 10 comme recettes et de 1.551.733 voyageurs.

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	2 juillet	9 juillet
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or.....	4.057.683.653	4.092.604.671
Argent.....	638.877.046	637.418.489
	4.696.560.699	4.730.023.160
Effets échus hier à recevoir à ce jour	1.009.516	808.180
Portefeuille Paris :		
Effets Paris.....	618.069.884	2.064.181.954
Effets Etranger.....	8.859.968	8.552.709
Effets du Trésor.....	133.940	48.894
Portefeuilles des succursales.....	1.163.695.256	986.495.232
Avances sur lingots à Paris.....	25.720.000	21.435.000
Avances sur lingots (dans les succursales).....		
Avances sur titres à Paris.....	203.143.971	386.695.346
Avances sur titres dans les succursales.....	517.872.978	546.077.165
Avances à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000
Avances temporaires au Trésor public.....	4.989.900	4.989.900
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	99.579.293	99.579.293
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	43.776.301	43.776.614
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales.....	1.796.279	1.890.089
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.394	8.407.394
Divers.....	282.803.124	420.293.048
Total.....	7.993.399.237	9.640.194.728
PASSIF		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.005.145	8.005.145
Réserves (Loi du 17 mai 1874).....	10.000.000	10.000.000
Ex-banques dégrèvement.....	2.980.750	2.980.750
Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.....	6.051.151.695	6.039.945.530
Arrérages de valeurs déposées.....	54.974.853	40.714.793
Billets à ordre et récépissés.....	3.283.811	3.324.764
Compte courant du Trésor, créditeur.....	249.692.138	329.395.047
Comptes courants de Paris.....	818.279.494	2.584.783.930
Comptes courants dans les succursales.....	164.397.858	104.495.571
Dividendes à payer.....	13.561.918	8.885.708
Escompte et intérêts divers.....	2.950.793	5.779.206
Réserve de l'année dernière.....	4.703.050	4.703.050
Divers.....	405.404.883	295.547.817
Total.....	7.993.399.237	9.640.194.728

Comparaison avec les années précédentes

	7 juillet 1910	13 juillet 1911	11 juillet 1912	10 juillet 1913	9 juillet 1914
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	5.190.5	5.461.6	5.230.2	5.593.8	6.039.9
Encaisse or.....	3.396.8	3.186.1	3.271.9	3.313.7	4.092.6
— argent.....	881.2	849.9	808.3	692.2	657.4
Portefeuille.....	873.4	1.083.7	1.137.7	1.567.5	3.059.3
Avances aux parties.....	571.6	648.4	693.1	758.5	932.8
— à l'Etat.....	180.0	180.0	200.1	200.0	200.0
Compt. cour. Trésor.....	107.4	138.9	179.5	244.0	397.0
— partic.....	583.8	611.1	711.1	612.1	2.689.3
Taux d'escompte.....	3 0/0	3 0/0	3 0/0	4 0/0	3 1/2
Prime de l'or.....	pair	pair	pair	pair	pair
Bén.nets(milliers fr)	871	1.588	2.009	3.661	3.889.1

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes C^{ie})

Du 11 au 17 juin 1914 (24^e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine		Recettes brutes des années		Différence pour 1914
		1914	1913	1914	1913	
Etat (ancien réseau).....	3.018	1.320	1.260	30.322	30.716	— 394
Etat (réseau racheté).....	6.037	4.745	4.863	104.319	103.545	+ 774
Paris-Lyon-Méditer.....	9.720	10930	10880	266.330	268.060	— 270
Chemins Algériens.....	513	337	348	7.583	7.643	— 62
Nord.....	3.840	6.071	6.205	145.321	145.896	— 575
Orléans.....	7.467	5.814	5.494	130.187	131.785	— 1.598
Est.....	5.027	5.693	5.853	131.960	132.870	— 910
Midi.....	4.105	2.806	2.600	63.657	63.523	+ 134
Est-Algérien.....	952	297	272	6.773	6.697	+ 76
Bône-Guelma.....	1.960	566	613	12.449	12.414	+ 35
Ouest-Algérien.....	366	146	134	3.172	3.291	— 119
Lignes Algériennes.....	968	174	175	3.382	3.279	+ 103

Pour la 25^e semaine de 1914, les recettes de nos grandes

Compagnies accusent sur celles de la période correspondante de 1913 les variations suivantes : Augmentations : Etat (ancien réseau), 64.000 francs ; Etat (réseau racheté), 87.000 francs ; Midi, 123.000 francs ; Orléans, 104.000 francs ; Paris-Lyon, 210.000 francs. Diminutions : Est, 90.000 francs ; Nord, 215.000 francs ; Chemins Algériens, 13.000 francs.

REVUE HEBDOMADAIRE du Marché Financier de Paris

Une certaine irrégularité a encore prévalu cette semaine. Après un moment de fermeté, le Marché est devenu plus mou, se ressentant de la tendance signalée de Vienne, notamment. Aussi l'animation relative qui s'était manifestée tout d'abord s'est-elle ralentie.

★ ★ Les Rentes françaises ont été animées. Nous parlons, dans nos Informations Economiques et Financières, du grand succès que vient de remporter l'Emprunt National 3 1/2 0/0 Amortissable, dont l'émission a eu lieu mardi.

La Rente 3 0/0 Perpétuelle, qui finissait à 82 fr. 95, clôture à 83 fr. 05.

La Rente 3 0/0 Amortissable que nous laissons à 86 fr. 55, finit à 87 fr. 50.

La Rente 3 1/2 0/0 Amortissable, émise à 91 francs, s'inscrit à 91 fr. 57 1/2 pour les titres non libérés. Quant aux titres libérés à la répartition, qui reçoivent une bonification de 1 fr. 05 par 3 fr. 50 de rente, ils restent à 90 fr. 87 1/2.

★ ★ Les Obligations de la Ville de Paris ont eu un courant d'échanges suivis.

Les Obligations 4 0/0 1865 finissent à 544 fr. 50, au lieu de 544 francs.

Les Obligations 3 0/0 1871 terminent à 396 francs ex-coupon, au lieu de 398 fr. 25 avec coupon ; Obligations 4 0/0 1875, 516 fr. 50 ; Obligations 2 0/0 1899 (Métropolitain), 336 francs, contre 336 fr. 50 ; Obligations 1904 2 1/2 0/0 (Métropolitain), 381 francs, perdant 3 francs.

L'Obligation 2 3/4 0/0 1903 est à 351 francs, contre 350 francs ; 3 0/0 1910, 366 francs ; Obligation nouvelle 1912 3 0/0 de 300 fr. avec lots (libérée de 110 francs), 256 francs.

Prochains tirages : 10/20 juillet : Ville de Paris 1871 ; 22 juillet : Ville de Paris 1892.

★ ★ L'action de la Banque de France est à 4.590 francs au comptant, au lieu de 4.600 francs.

Pour la partie écoulée du second semestre de 1914, les bénéfices nets provisoires provenant des escomptes et intérêts divers se chiffrent par 8.592.167 francs, contre 9.133.848 francs pour la même période de 1913 et 4.865.049 francs en 1912.

★ ★ L'action du Crédit Foncier de France clôture à 874 francs à terme, ex-coupon de 19 fr. 20 net, contre 892 francs avec coupon la semaine dernière.

Les Obligations Foncières et Communales ont fait de nouveau l'objet de transactions régulières.

Les Obligations Communales 2 60 0/0 1879 sont à 447 francs ; 3 0/0 1880, 492 fr. 50 ; Communales 3 0/0 1891, 350 fr. 50 ; 2 60 0/0 1892, 385 francs ex-coupon ; 2 60 0/0 1899, 387 francs ; Communales 3 0/0 1906, 450 francs ; 3 0/0 1912 de 250 francs avec lots, 235 francs les obligations libérées de 130 francs et 241 fr. les obligations entièrement libérées.

L'Obligation Foncière 3 0/0 1879 s'inscrit à 490 francs ; Foncière 3 0/0 1883, 394 francs ex-coupon ; Obligations Foncières 2 60 0/0 1885, 386 fr. 50 ; Foncières 1895 2 80 0/0, 405 francs ; Obligations Foncières 3 0/0 1903, 455 francs ; Obligations Foncières 3 0/0 1909, 247 fr. 50 ; Obligations Foncières 3 1/2 0/0 1913 demandées à 487 francs, les titres entièrement libérés, et à 479 francs les titres libérés seulement de 460 fr. ; Obligations Foncières 4 0/0 1913, 489 fr. 50.

Prochains tirages : 11 juillet : Foncières 1903 ; 22 juillet : Foncières 1912.

★ ★ Le groupe de nos Grandes Sociétés de Crédit demeure un peu irrégulier dans l'ensemble.

L'action de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui clôturait il y a huit jours à 1.506 francs, est à 1.440 francs, ex-coupon de 49 fr. 70 net.

Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1.577 francs, au lieu de 1.586 francs.

La Société Générale finit à 765 francs sans changement.

Le Crédit Industriel et Commercial reste à 724 francs les actions libérées.

Le Comptoir National d'Escompte est à 1.025 francs, comme précédemment.

La Banque de l'Union Parisienne, qui était revenue à 850 francs, se retrouve à 847 francs ex-coupon de 32 fr. 13 net.

La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie termine à 265 francs.

Le Crédit Mobilier Français s'inscrit à 509 francs ex-coupon de 11 fr. 20 net, contre 520 francs avec coupon la semaine dernière.

La Banque de l'Algérie reste à 2.840 francs, au comptant, en recul de 35 francs.

Les actions libérées du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie sont à 625 francs au comptant, ex-coupon de 13 fr. 38 net.

L'action Banque Privée (Lyon-Marseille) est à 370 francs à terme, en recul de 5 francs.

Les actions de 253 francs nominal du Crédit Franco-Egyptien clôturent à 160 francs, au lieu de 158 francs il y a huit jours.

La Rente Foncière, qui avait fléchi à 564 francs, perd encore 22 francs à 542 francs.

Les obligations 4 0/0 de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine finissent à 402 francs ; Obligations 4 1/2 0/0, 433 francs. Actions, 612 francs.

★ ★ Les actions de nos Grandes Compagnies de Chemins de fer conservent de bonnes dispositions.

L'Est, qui s'inscrivait à 904 francs il y a huit jours, clôture à 905 francs.

Le Midi se retrouve à 1.102 francs, ex-coupon de 22 fr. 50 net, au lieu de 1.106 francs avec coupon.

Le Lyon se tient à 1.233 francs à terme, en recul de 2 francs.

Le Nord est à 1.690 francs, ex-coupon de 49 fr. 731 net, contre 1.730 francs avec coupon.

L'Ouest clôture à 875 francs, au comptant, en plus-value de 9 francs.

L'Orléans se tient à 1.303 francs, au lieu de 1.300 fr.

★ ★ Les Valeurs Industrielles et Commerciales ont été calmes pour la plupart.

L'action du Métropolitain de Paris, que nous laissons à 514 francs, finit à 500 francs ex-coupon de 19 fr. 10 net.

L'action du Chemin de fer électrique Nord-Sud de Paris est à 135 francs, comme précédemment.

La Thomson-Houston, qui finissait à 676 francs, gagne 4 francs à 680 francs.

L'action de la Société Parisienne pour l'Industrie des Chemins de fer et des Tramways électriques, qui restait il y a huit jours à 267 francs, finit à 266 fr.

Les actions de la Compagnie Electrique de la Loire et du Centre se retrouvent à 372 francs.

La Mafidano (action de jouissance) clôture à 200 fr. au comptant.

Les Messageries Maritimes ordinaires s'échangent à 78 fr. 50 ; actions de priorité, 147 francs.

Les actions ordinaires de la Compagnie Générale Transatlantique sont à 114 fr. au comptant, ex-coupon de 8 fr. 10 net. Actions de priorité, 120 francs, ex-coupon de 8 fr. 09 net.

L'action des Etablissements Bergougnan est à 1.365 francs.

Les actions Montbard-Aulnoye clôturent à 250 fr. Les parts sont à 22 francs.

L'action *Suez*, qui était revenue à 4.980 francs, se retrouve à 4.875 francs, ex-coupon de 98 fr. 155 net.

L'action de jouissance de la *Compagnie Générale des Omnibus* clôture à 207 fr. ex-coupon de 18 fr. 31 net. Les actions de capital sont à 558 francs ex-coupon de 17 fr. 28 net, contre 552 francs avec coupon.

Les actions de l'*Industrielle Foncière*, libérées seulement de 250 francs, restent à 547 francs. Les *Obligations 4 1/2* clôturent à 489 francs; *Obligations 4 0/0*, 417 francs.

Les obligations *4 1/2 0/0* de la *Compagnie des Chemins de fer de Santa-Fé* finissent à 433 francs.

Les *Obligations 4 1/2 0/0 des Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres* clôturent à 345 francs.

★ ★ Les *Fonds d'Etats Etrangers* ont été généralement soutenus.

L'*Argentin 4 0/0 1896 (Rescision)* reste à 84 francs, ex-coupon semestriel; *Argentin 4 1/2 0/0 1911*, 89 fr. 50 ex-coupon semestriel également.

Le *4 0/0 Brésilien 1889* clôture à 73 fr. 20.

La *Rente Extérieure Espagnole*, qui était revenue à 89 fr. 20, se retrouve à 87 fr. 90 ex-coupon trimestriel.

La *Rente Italienne* clôture à 95 fr. 20, ex-coupon semestriel, au lieu de 96 fr. 80 avec coupon.

Le *Mexicain 4 0/0 or 1910* se retrouve à 71 francs, perdant 1 franc 90 centimes.

Le *Portugais 3 0/0, 1^{re} série*, s'inscrit à 64 fr. 20, ex-coupon semestriel, contre 65 francs avec coupon.

Les *Consolidés Russes 1^{re} et 2^e séries*, qui se tenaient à 88 fr. 30, finissent à 87 fr. 90 ex-coupon trimestriel.

Le *Russe 5 0/0 1906*, que nous laissons à 102 fr. 25 se retrouve à 102 fr. 40; *3 0/0 1891-1894*, 73 francs, ex-coupon trimestriel, contre 73 fr. 25 avec coupon; *3 0/0 1896*, 70 fr. 20, au lieu de 70 francs; *Russe 4 1/2 0/0 1909*, 98 fr. 95, gagnant 45 centimes.

La *Rente Serbe Amortissable 4 0/0* est à 78 fr. 30, ex-coupon semestriel, au lieu de 80 fr. 15 avec coupon; *5 0/0 or 1913 (Monopoles)*, 87 fr. 20 au comptant, contre 89 fr. 15.

La *Rente Ottomane Unifiée 4 0/0*, qui était revenue jeudi dernier à 80 fr. 80, regagne 70 centimes à 81 fr. 50. *Emprunt 5 0/0 1914*, 90 fr. 20.

★ ★ La *Banque L. R. P. des Pays-Autrichiens* clôture à 502 francs, en recul de 3 francs.

La *Banque Impériale Ottomane* est à 590 francs, ex-dividende de 17 fr. 50, au lieu de 608 francs avec dividende.

La *Banque d'Athènes* s'inscrit à 45 fr. 50, contre 45 francs.

La *Banque Nationale du Mexique*, qui était revenue à 463 francs, se reprend à 475 francs.

L'action des *Chemins de fer Andalous* reste à 313 francs, ex-dividende de 12 pesetas 50; *Nord de l'Espagne*, 431 francs, ex-dividende de 24 pesetas; *Saragosse*, 431 francs, également ex-dividende de 24 pesetas.

La *Sosnowice*, qui s'était reprise à 1.323 francs, se retrouve encore ainsi. *Naphte Russe*, 462 francs.

L'action *Naphte J.-N. Ter-Akopoff* finit à 327 fr., l'action nouvelle de 100 roubles.

D'après une communication que nous recevons, la production de la *Société Ter-Akopoff* pour les cinq premiers mois de 1914 a été de 2.474.900 pouds, contre 1.990.000 pouds pour la période correspondante de 1913, soit une augmentation de 24.3 0/0. La moyenne de la production mensuelle, qui était de 398.000 pouds pour les cinq premiers mois de 1913, a donc passé à 494.980 pouds au début de 1914. Si l'on ajoute à ce chiffre celui de 120.000 pouds produits par le terrain de Sabountchy nouvellement affermé, la production atteindrait désormais une moyenne supérieure à 600.000 pouds par mois.

Les *Tabacs Ottomans* sont à 425 francs, en recul de 10 francs.

La *Briansk ordinaire* est à 394 francs ex-coupon de 8 roubles, contre 414 francs avec coupon; *Actions pri-*

vilégiées, 383 francs ex-coupon de 8 roubles également.

Le *Rio-Tinto*, qui restait à 1.718 francs la semaine dernière, passe à 1.728 francs.

L'action ordinaire de la *Compagnie Internationale des Wagons-Lits et des Grands Express Européens* s'échange à 396 francs et l'action privilégiée à 410 fr. 50.

MARCHÉ EN BANQUE

Le *Marché en Banque* s'est montré calme, sauf dans le compartiment des *Valeurs Industrielles Russes*, qui a confirmé son attitude aux indications qui lui étaient fournies par Saint-Petersbourg.

L'*Argentin 4 0/0 or* finit à 81 fr. 50 comme jeudi dernier. Le *Brsil 5 0/0 1895* clôture à 85 fr. 10.

Le *Mexicain 5 0/0 Intérieur* s'inscrit à 34 fr. 55; *Mexicain 3 0/0 Intérieur*, 24 fr. 25, contre 24 francs.

La *Banque Péninsulaire Mexicaine*, qui finissait à 105 fr. 50, se retrouve à 108 francs.

Les actions des *Machines Hartmann*, qui s'étaient reprises à 466 francs, gagnent encore 11 francs à 477 francs.

L'action *Platine*, qui était revenue à 581 francs, remonte à 590 francs.

L'action *Usines Maltsof*, qui restait à 700 francs la semaine dernière, progresse de 27 francs à 727 francs.

Les actions *Société pour la Construction de Wagons à Saint-Petersbourg* sont à 261 fr. 50 ex-coupon de 18 fr. 90, contre 279 fr. 50 avec coupon il y a huit jours.

La *Taganrog* clôture à 526 francs, contre 542 francs. *Tubes et Forges de Sosnowice*, actions de 100 roubles, 700 francs, en plus-value de 5 francs.

L'action *Forges et Aciéries du Donetz* passe à 1.160 francs. *Dnieproviennne* 3.105 francs, au lieu de 3.220 francs la semaine dernière.

Les parts des *Ateliers et Chantiers de Nicolaïeff* sont à 51 fr. 50.

L'action ordinaire *Haut-Volga* reste à 15 francs, et l'action privilégiée à 45 fr. 25.

On dit que pour son exercice social qui a pris fin le 30 juin, cette Société a dû réaliser des bénéfices sensiblement supérieurs à ceux de l'exercice 1912-1913, mais il est un peu tôt pour dire que le dividende sera fixé à 30 roubles contre 22 roubles 50 l'année précédente.

La *Toula* s'inscrit à 1.021 francs, au lieu de 1.017 francs.

L'action *Naphte Lianosoff* finit à 441 francs, ex-coupon de 45 fr. 36.

On fait remarquer que l'extraction de cette Société, qui dépasse 20 millions de pouds (20.186.046 pour l'exercice 1913) va être doublée environ par la participation prise à la suite de la récente augmentation de capital dans la Société *Mirsoïeff frères*, sans tenir compte de l'accroissement que pourront valoir les travaux en cours.

L'action *Naphte de Bakou* s'inscrit à 1.669 francs, en recul de 17 francs.

Le *Cape Copper* clôture à 77 francs, ex-coupon de 1 fr. 17, contre 75 francs avec coupon. La *Tharsis* s'échange à 161 fr. 50, gagnant 1 fr. 50. La *Spassky* finit à 68 fr. 25.

Le *Laurium Grec* se tient à 38 fr. 50. *Huanchaca*, 27 fr., contre 26 francs.

La *Batia Koradin*, qui finissait à 445 francs jeudi dernier, passe à 449 francs.

La *Doubowaia-Balka* s'échange à 250 francs. La *Harpener*, qui restait à 1.205 francs, perd 15 francs à 1.290 francs.

L'action de la *Société Financière des Caoutchoucs*, qui clôture à 80 fr. 50, revient à 77 fr. 50.

Les actions *Malacca* ordinaires sont à 89 fr. 50, au lieu de 100 francs; l'action privilégiée est à 79 francs, en recul de 11 francs.

Les actions *Brasseries et Tavernes Zimmer* s'échangent à 134 francs.

L'action *Raisins de Corinthe* est à 152 francs, au lieu de 154 fr. 50 jeudi dernier. L'action *Société Hellénique de Vins et Spiritueux* finit à 132 francs, perdant 1 fr. 50.

Voir les Tableaux des Cours sur la Couverture

REVUE COMMERCIALE

9 juillet 1914.

Blés : La situation ; les cours. — Sucres : Production et mouvement des sucres indigènes ; la situation ; les cours. — Vins : La situation ; les cours. — Soies : La situation ; les cours. — Métaux : La situation ; les cours.

Blés. — Les évaluations de la prochaine récolte continuent à présenter une certaine divergence. On s'accorde cependant à considérer la formation de l'épi comme satisfaisante, mais, à côté de cette opinion, qui est générale, les avis restent très différents sur l'influence des intempéries de l'hiver.

Les orges d'hiver ont donné un bon rendement, le grain est propre et nourri, ce qui est d'un bon augure pour le blé et l'avoine.

Les marchés de province français ont été dominés par le beau temps et des avis extérieurs faibles ; la tendance est lourde et facile. Le marché à terme de Paris a fléchi par sympathie avec les avis de l'étranger, mais clôture en tendance plus soutenue. Anvers est lourd, car on peut s'y procurer aux plus bas prix du blé américain ; la Russie cependant reste détournée, et le Danube trouve ailleurs des marchés plus avantageux. Sur des avis extérieurs baissiers et des transactions bornées au blé nouveau du Kansas recherché par les meuniers ; le marché de Hambourg est lourd. Berlin est faible sur de gros stocks. A Budapest, les dernières réserves sont venues au marché, et les spéculateurs, de leur côté, déchargent du blé. Il en résulte que certains des moulins de province peuvent reprendre le travail. Pourtant, le marché est soutenu.

Sur les marchés à terme d'Amérique, le découvert a opéré : sur des nouvelles de temps favorable à la moisson, des avis de l'extérieur baissiers, de pluies propices au Canada, de fortes ventes de juillet par de gros négociants, des offres libérales de la culture et de blé nouveau d'Oklahoma, les excellentes promesses de la récolte canadienne et des évaluations baissières. Les haussiers ont fait valoir quelques bons achats d'exportation, une meilleure demande au comptant à Minneapolis, des rapports de pluie excessive dans certaines parties de la région de culture du blé, des bruits de dégâts partiels par la rouille, la fermeté croissante du contrat de juillet et des avis de température contrariant la moisson dans le Sud-Ouest.

A la Bourse de Commerce de Paris, les tendances sont calmes.

Le courant fait 27 .. ; le prochain, 26 50.

Prix du Blé sur les principaux marchés du monde
(Les 100 kilogrammes)

Villes	11 juin	18 juin	25 juin	2 juill.	9 juill.
	1914	1914	1914	1914	1914
Paris.....	Fr. 28 50	Fr. 28 ..	Fr. 27 10	Fr. 27 ..	Fr. 27 ..
Liverpool.....	20 21	19 90	19 24	18 59	18 98
Berlin.....	26 48	26 09	25 96	25 75	25 53
Budapest.....	27 72	26 98	26 54	26 69	26 84
Chicago.....	16 20	15 78	15 ..	14 79	15 18
New-York.....	18 08	17 64	16 81	16 51	17 03

Sucres. — La Direction générale des Contributions indirectes vient de faire connaître, au 15 juin 1914, l'importance des quantités de jus soumis à la défécation depuis le 1^{er} septembre 1913, le rendement des jus en sucres et mélasses et le relevé général de comptes tenus dans les fabriques de glucoses pendant les neuf premiers mois de la campagne 1913-1914.

Il ressort des chiffres donnés que le nombre d'usines qui n'ont pas travaillé ou qui n'ont travaillé que des sucres provenant de reprises ou d'entrées était, à cette date, de 2 contre 3 à l'époque correspondante de 1912-1913.

Les fabriques dans lesquelles les travaux de défécation sont en cours d'activité sont de 0 contre 0, et celles dont les travaux sont terminés sont de 206 contre 213. Le nombre de jours de râteau s'élevait à 14.044 contre 16.307 l'année dernière.

Il a été soumis à la défécation 70.392.879 hectolitres 94 de

jus ayant une densité moyenne de 5.52 correspondant à 388.381.254 degrés-hectolitres 13, contre, pour la même période de la précédente campagne, 80.498.877 hectolitres 90, avec une densité moyenne de 5 81, correspondant à 467 millions 866.282 hectolitres 62, soit au rendement légal une charge correspondant à 582.572.022 kilos, contre 701.799.538 kilos en 1912-1913.

Pour la masse cuite de premier jet, le volume total des quantités obtenues était de 10.776.473 hectolitres contre 13.225.044 l'année dernière; celui des quantités turbinées de 10.776.473 contre 13.225.046, et le sucre extrait exprimé en raffiné s'élevait à 625 millions 427.216 kilos, contre 766 millions 469.948.

Pour le deuxième jet, le volume total de quantités obtenues était de 1.946.033 hectolitres contre 2.378.483, celui des quantités turbinées de 1.932.377 contre 2.374.056 et le sucre extrait exprimé en raffiné s'élevait à 70 millions 546.952 kil., contre 84 millions 517.775 en 1912-1913.

Pour les autres jets, le volume total de quantités obtenues était de 402.223 hectolitres contre 506.814, celui des quantités turbinées de 383.781 hectolitres, contre 462.282, et le sucre extrait exprimé en raffiné était de 10.421.673 kilos, contre 12.532.527.

En résumé, le total des quantités de sucre extrait des turbines restait de 706.395.841 kilos, contre 863.520.250 en 1912-1913; le rendement en sucre raffiné par hectolitre de jus a atteint 10.05 contre 10.73 l'année dernière, et la quotité du rendement par degré de densité 1.82 contre 1.85.

De plus, le poids total des mélasses épuisées obtenues pendant la campagne, abstraction faite des reprises et des entrées s'élevait à 214.809.547 kilos, contre 246.341.859 l'année dernière, et la quotité du rendement en mélasse par hectolitre de jus et par degré de densité était de 0.55, contre 0.53 en 1912-1913.

Quant aux glucoses, 17 fabriques les ont travaillées d'ensemble pour les huit premiers mois de la campagne 1913-1914; une production de 16.051.266 kilos. Les sorties des fabriques pour la consommation ont été de 11.081.320 kilos, pour l'exportation, de 125.974 kilos pour les brasseurs, pour être employés en franchise à la fabrication de la bière, de 2.651.799 kilos pour les usages industriels, de 642.771 kilos, ce qui donne un total des quantités expédiées de 15 millions 566.995 kilos.

La température a été favorable cette semaine et la bétterave, à presque partout, suivi une évolution très satisfaisante. Les tendances des marchés sucriers ont été quelque peu affectées par ces modifications, de telle sorte que l'irrégularité a prévalu pendant la plus grande partie de la période sous revue. Les perspectives de la prochaine récolte sont diversement envisagées. En France, les insectes font éprouver des craintes, mais il suffirait de bonnes pluies pour faire disparaître ces parasites.

En Allemagne, la moyenne des récoltes apparaît comme favorable et le développement des racines et des feuilles est satisfaisant.

A la Bourse de Commerce de Paris, les tendances sont indécises et même lourdes.

Le sucre blanc n° 3 fait 33 87; les roux 88°, 31 37.

Prix du Sucre sur les principaux marchés
(Les 100 kilogrammes)

Villes	11 juin	18 juin	25 juin	2 juill.	9 juill.
	1914	1914	1914	1914	1914
Paris (roux 88°).....	Fr. 29 62	Fr. 31 ..	Fr. 30 82	Fr. 31 37	Fr. 31 37
Londres.....	23 50	23 06	22 80	23 20	23 17
Bruxelles.....	24 87	25 ..	24 62	24 87	24 62
Amsterdam.....	23 40	23 13	22 88	22 88	22 88
Prague.....	22 57	22 57	21 80	22 26	22 15
Hambourg.....	23 68	..	23 ..	23 24	23 18
New-York (méla° 89°).....	31 32	30 57	30 57

Vins. — La coulure a exercé quelques dégâts dans de nombreux vignobles, particulièrement dans le Médoc. Quelques régions de vins blancs du Bordelais ont également souffert ainsi que l'île de Ré.

Les craintes inspirées par la cochyliis dans le Centre Nord,

le Nantais et l'Anjou ont à peu près disparu après les journées de grande chaleur que nous avons subies. Des orages violents y ont succédé, qui ont causé des dommages importants dans le Sud-Est et la Champagne. Le mildew et l'oïdium n'ont pas causé de nouveaux dommages, mais on continue à lutter activement contre la propagation du fléau.

Les affaires restent peu importantes avec des tendances plutôt faibles.

Dans le Midi, la température continue à favoriser le vignoble. Le raisin évolue dans des conditions excellentes et l'on peut espérer que la qualité accompagnera la quantité. Les affaires sont à peu près nulles et l'on se heurte toujours à la résistance et même à l'entêtement de la propriété.

A Saint Georges, on cote les 7 à 10^e entre 21 50 et 27 fr.; les rosés 9^e, 24 fr.; les blancs 10^e, 26 fr. 50; les rouges vieux 10^e, 27 fr.

A Carcassonne, le fléchissement des cours continue et on cote seulement de 18 à 23 francs, tous frais en sus, enlèvement immédiat.

Dans le Bordelais, on peut se rendre compte aujourd'hui de l'importance des dégâts causés par la coulure. Le mal est surtout sensible dans le Médoc. Dans le vignoble blanc, le mal affecte surtout les cépages fins. Mais comme la floraison faisait espérer une récolte très importante, on peut encore espérer une assez bonne récolte.

Les affaires sont naturellement très calmes, et on ne signale aucune tractation bien importante. Les cours restent pratiquement inchangés avec tendance à la baisse.

En Bourgogne, le retour de la chaleur a été bien accueilli. La floraison est terminée. La vigne a bel aspect, et l'on ne voit pas trace de maladies cryptogamiques. On escompte une récolte assez satisfaisante en gamays, mais tout au plus une demi-récolte en pinots.

Les affaires sont nulles.

En Champagne, la récolte s'annonce comme devant être supérieure à la moyenne.

En Champagne non délimitée, les perspectives sont également satisfaisantes.

En Algérie, la récolte sera précoce et dans la région Bône Philippeville on fera un quart de plus que l'année dernière avec une bonne qualité.

A Bercy, le marché reste inchangé; l'animation fait toujours défaut et les cours sont faiblement tenus. Les acheteurs se montrent peu pressés pour traiter en présence des perspectives de la future récolte et les concessions de la propriété ne leur paraissent pas suffisantes.

La dernière cote des courtiers assermentés tient compte de ces dispositions et se raisonne comme suit, en recul de 1 franc environ sur la précédente: Aramon 7 à 8^e, de 27 à 29 fr.; les Montagne 9^e, de 28 à 30 fr.; les Minervois et Corbières 10^e, et les Roussillons 10 à 11^e, de 30 à 32 fr.; les Algérie rouge 11 à 12^e, de 30 à 32 fr. et les blancs, de 30 à 32 fr.

Pour le détail, certains épiciers vendent aujourd'hui 0 fr. 40 le litre.

Soies. — Les marchés à livrer font toujours défaut sur le marché et les employeurs ne semblent pas s'inquiéter de la cherté des prix de revient actuels.

Les tendances de la mode ne sont pas suffisamment fixées pour permettre de s'approvisionner pour des besoins à longue échéance. La récolte 1914 paraît devoir être au moins égale à sa devancière, ce qui restreint les chances de mouvements importants dans les cours.

On a fait :

Grèges Cévennes extra 12/16, 55-56 fr.; Grèges Italie 1^{er} ordre 12/16, 53 fr.; Grèges Piémont 1^{er} ordre 12/16, 53 fr.; Grèges Brousse 1^{er} ordre 16/18, 48-48 50; Grèges Syrie 1^{er} ordre 9/11, 50 fr.; Trames Canton fil. 1^{er} ordre 26/30, 44-45 fr.; Trames Chine t. c. 3^e ordre 40/45, 35 fr.; Trames Japon t. c. 1^{er} ordre 24/26, 53 fr.; Organsins Cévennes extra 19/21, 59-60 fr.; Organsins Italie 1^{er} ordre 22/24, 58 fr.; Organsins Brousse 1^{er} ordre 28/32, 52 fr.; Organsins Syrie 1^{er} ordre 19/21, 54-56 fr.; Organsins Chine fil. 1^{er} ordre 19/21, 58 fr.; Organsins Japon fil. 1^{er} ordre 22/24, 53-54 fr.

En grèges asiatiques, le marché a encore été bien calme cette semaine; on signale quelques affaires morcelées en Japon; quant aux Canton et aux Chine, elles n'ont donné lieu qu'à de peu nombreuses conclusions. Les prix restent fermes avec quelques légères irrégularités.

On a fait :

Grèges Chine fil. Soylun Red Anchor 10/12, 50 fr.; Grèges Chine fil. Nine Dragon 2 9/11, 50 fr.; Grèges Chine fil. Three Sheep 2 13/15, 48 fr.; Tsatlée Black Horse 1, 34 fr. 75; Tsatlée Gold Kilin, 32 fr.; Grèges Japon fil. 1 1/2 10/12, 49 fr. 25; Grèges Japon fil. 1 1/2 11/13, 49 fr.; Grèges Japon fil. 1 1/2 13/15, 47 fr. 50; Grèges Canton fil. petit extra 11/13, 46 fr.; Grèges Canton fil. bon 1 10/12, 47 fr. 50; Grèges Canton fil. 1^{er} ordre 11/13, 40 fr.; Grèges Canton fil. bon 1 13/15, 38 fr. 50; Grèges Canton fil. best 3 12/14, 35 fr. 50.

La note, en ce qui concerne le moulinage, demeure peu satisfaisante tant au point de vue des ordres que des prix de façon.

La situation sur le marché de l'étoffe se maintient sans prendre de l'ampleur ce qui ne saurait surprendre à cette époque de l'année.

La vogue reste aux tissus cuits, aux taffetas tous genres, au satin liberty, au tulle, au Chantilly, à la dentelle. La grande semaine des Courses vient de prendre fin et comme les années précédentes, l'affluence était considérable. L'exhibition des plus élégantes toilettes de l'année a permis de constater la faveur que la mode donnait aux tissus de soie.

Métaux. — Le marché du cuivre a présenté cette semaine des dispositions un peu meilleures et l'on a pu, ce qui n'était pas arrivé depuis bien longtemps, enregistrer un léger mouvement en avant.

Le commerce a franchement mis à profit l'occasion d'acheter du cuivre à bon marché et a enlevé maintenant presque toute la totalité du métal offert au-dessous des prix de la première main. Grâce au mouvement d'achats qui a donc eu lieu, le sentiment est devenu bien plus satisfaisant. Les consommateurs abandonnent leur réserve et sont tout prêts à placer des commandes très importantes pour des planches, tubes, fils et métal jaune. Les fabricants, de leur côté, couvrent leurs besoins de cuivre affiné et, vers la fin de cette semaine, la demande pour toutes sortes de qualités a été très active en Angleterre et sur le Continent.

Les premières marques sont à 162; les ordinaires à 160 75.

On note également une amélioration sensible sur le marché de l'étain. Le groupe baissier a commencé à se racheter et bien que des liquidations de positions à la hausse se soient produites, on a cependant enregistré des plus-values sensibles.

La consommation reste toujours satisfaisante, surtout aux Etats-Unis, où les craintes de troubles de main-d'œuvre ne se sont pas réalisées jusqu'ici et l'industrie du fer-blanc continue à rester animée. Les détenteurs des Détroits ont été moins disposés à placer leur métal cette semaine.

L'étain Banka est à 397; les Détroits à 378.

L'augmentation probable de la production du plomb a exercé une influence plutôt défavorable sur le marché et les cours fléchissent légèrement. On doit cependant considérer qu'un certain temps devra s'écouler avant que les usines du Mexique puissent influencer le marché.

On cote 55 50 et 56.

En zinc, de bonnes affaires ont été traitées et les consommateurs ont passé de bonnes commandes; les tôles galvanisées sont plus demandées.

Le zinc de Silésie est à 63 75; les autres bonnes marques à 58 75.

Cours des Métaux à Londres

(La tonne de 1.016 kil. 048)

Métaux	11 juin 1914	18 juin 1914	25 juin 1914	2 juillet 1914	9 juillet 1914
Cuivre en barres :					
Disponible.....	62 5 0	61 15 0	60 18 9	61 0 0	62 6 3
A 3 mois.....	62 17 6	62 7 6	61 11 3	61 12 6	62 12 6
Etain : disponible..	141 0 0	137 5 0	139 2 6	140 15 0	144 15 0
— à 3 mois.....	142 17 6	139 0 0	140 17 6	142 7 6	146 5 0
Plomb anglais : disp.	19 12 6	20 0 0	19 17 6	19 40 0	19 15 0
— espagnol.....	19 2 6	19 10 0	19 7 6	18 12 6	19 2 6
Zinc : disponible...	21 7 6	21 7 6	21 7 6	21 10 0	21 7 6
—					
<i>Glascow</i>					
Fonte disponible...	51 2 0	51 1 1/2	51 3 1/2	51 0 0	51 5 1/2

HERMÈS.

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 7 juillet 1914.

Les commentaires sur l'assassinat de l'archiduc-héritier d'Autriche. — Les finances de l'Empire et des Etats confédérés. — L'emprunt bulgare.

L'attentat de Sarajevo a fait, toute cette semaine encore, l'objet des commentaires passionnés de la presse allemande. Les premiers jours, le langage des journaux fut relativement modéré : on déplorait surtout la perte de l'archiduc héritier, qui s'était montré aussi énergique qu'entréprenant dans l'œuvre capitale qu'il avait entreprise : le développement et le renforcement de l'armée et de la flotte austro-hongroises. Mais, peu à peu, au fur et à mesure que les manifestations anti-serbes de la monarchie dualiste s'affirmaient avec plus d'intensité, le ton de la presse allemande changea d'objectif et s'éleva au point de n'avoir plus rien à envier aux exagérations et aux violences des journaux austro-hongrois : les Serbes d'abord, puis les Slaves en général, furent alors vivement pris à parti et on leur fit grief d'avoir favorisé le double crime du 28 juin.

Les lignes suivantes de la *Tägliche Rundschau* sont significatives à cet égard :

« Si l'on veut rendre tout le pays responsable de l'attentat de Sarajevo, qu'on ait au moins le courage de ne pas accuser la seule Serbie, mais le panslavisme tout entier et le parti de la guerre à Saint-Petersbourg. La Russie est actuellement le trouble-fête de l'Europe et elle est d'autant plus dangereuse qu'elle est poussée par la passion nationale, inaccessible aux réflexions. »

« Les relations russo-allemandes n'ont fait qu'empirer depuis les guerres balkaniques, sans qu'aucun événement puisse vraiment justifier cette situation. Si le danger russe persiste à se faire sentir, le moment est venu, pour nous, de compter sur nos propres forces et aussi sur l'Angleterre, qui ne permettra pas à la Russie de développer par trop ses progrès dans l'Asie occidentale, car sa propre influence en serait amoindrie et peut-être même réduite à néant. »

Je n'insiste pas sur cette idée finale dont la réalisation ne serait évidemment pas pour déplaire à l'Allemagne; je me borne simplement à constater que l'an dernier c'était la France qui était dénoncée comme le « trouble-paix de l'Europe ». Il y a quelque chance pour que l'Angleterre elle-même, aujourd'hui invoquée par le *Tägliche Rundschau*, soit d'ici peu représentée à son tour comme un empêcheur de danser en rond.

La presse allemande, dans son zèle à soutenir la campagne anti-erbe menée en Autriche-Hongrie, se laissa entraîner un peu plus loin qu'elle n'eût voulu; elle ne tarda pas à s'en rendre compte et fit alors machine en arrière. Le *Lokal Anzeiger*, notamment, écrivit :

« Nous ne prétendons pas que le gouvernement serbe est directement coupable de l'attentat de Sarajevo. Dans les premiers instants, la douleur a pu égarer l'opinion jusqu'à cette affirmation; mais les journaux autrichiens feraient bien de ne pas reprendre ce couplet qui ajoute encore à l'exaspération des masses. »

L'annuaire de l'*Office impérial de Statistique*, qui vient de paraître, contient des précisions intéressantes au sujet des finances de l'Allemagne en 1913. Les recettes se sont élevées à 13 milliards 547 millions de marks, dont 5 milliards 150 millions pour l'Empire et 8 milliards 397 millions pour les Etats confédérés; les dépenses ont atteint 13 milliards 575 millions de marks, soit 5 milliards 150 millions pour l'Empire et 8 milliards 425 millions pour les Etats.

Le total des impôts de l'Empire et des Etats confédérés s'élève à 4.293 millions. L'Empire prélève notamment : douanes, 1.400 millions de francs; impôts

somptuaires, 879 millions; impôts sur les échanges, 348; sur les successions, 52; soit 2.379 millions. Les Etats confédérés perçoivent de leur côté : impôts directs, 1.070 millions de francs; impôts somptuaires, 147; impôts sur les échanges, 145, et sur les successions, 28; ensemble, 1.390 millions.

L'Empire a prélevé en outre 521 millions, dus à la contribution de guerre.

Les sommes précédentes font abstraction des impôts établis en Allemagne par les villes et communes.

Je vous ai tenu au courant des négociations engagées par la Bulgarie avec la *Disconto-Gesellschaft* au sujet d'un emprunt de 400 millions de marks. La *Kölnische Zeitung* vient de publier à ce propos l'information suivante que je vous transmets sous réserve :

« Dans le contrat d'emprunt entre la *Disconto-Gesellschaft* et le gouvernement bulgare, le montant de l'emprunt a été fixé à 400 millions de marks, sur lesquels 100 millions serviront d'avance contre remise de bons du Trésor bulgare devant rester en circulation jusqu'au 1^{er} août 1915. »

« Le contrat d'emprunt prévoit, en outre, deux options : l'une, portant sur 200 millions, sera valable jusqu'au 1^{er} août 1915; l'autre, relative à la deuxième moitié, pourra être exercée la seconde année, quand il aura été fait usage de la première. »

« Le taux d'intérêt est fixé à 5 0/0 et le délai d'amortissement à 50 années. On croit que le cours d'émission sera de 84 0/0. Dès qu'une entente de principe sera intervenue, on procédera à l'émission. »

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1914		1913	
	30 juin	DH.23juin	30 juin	DH.13juin
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots.....	1.630.600	- 81.355	1.363.309	- 52.592
Billets du Trésor.....	49.859	- 21.071	13.973	- 7.928
Billets d'autres banques.....	9.667	- 92.444	13.757	- 19.033
Lettres de change.....	1.212.746	+ 457.344	1.505.359	+ 502.845
Prêts sur titres.....	71.632	+ 16.647	127.901	+ 53.381
Valeurs.....	367.014	+ 103.423	101.747	+ 85.914
Divers.....	218.211	- 55.157	191.085	- 73.814
PASSIF (milliers de francs)				
Capital social.....	180.000	(n. mod.)	180.000	(n. mod.)
Réserve.....	74.479	(n. mod.)	70.048	(n. mod.)
Circulation de billets.....	2.406.580	+ 602.011	2.316.765	+ 562.468
Autres engagements à vue.....	858.296	- 207.751	696.396	- 76.669
Divers.....	40.374	+ 2.527	53.922	+ 3.274

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de Marks)

DATES	Or	Argent	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Réserve de billets	Taux de l'esc. %
7 mai...	1326761	329.185	2.006	837	864	67	+ 289	4
15 » ..	1342665	331.806	1.911	941	829	59	+ 415	»
23 » ..	1353364	332.691	1.839	998	793	56	+ 509	»
30 » ..	1313332	321.911	2.014	842	877	66	+ 240	»
6 juin...	1325387	324.730	1.910	884	804	60	+ 371	»
15 » ..	1356205	331.430	1.843	980	782	64	+ 555	»
23 » ..	1371078	340.877	1.805	1.066	755	55	+ 561	»
30 » ..	1396154	334.446	2.407	858	1.213	72	+ 34	»

Le Commerce extérieur en 1913. — Le commerce spécial de l'Allemagne en 1913, dont nous avons déjà donné les chiffres d'ensemble, a fourni, pour les diverses catégories de marchandises, les résultats suivants :

Catégories de Marchandises	Importations		Exportations	
	1912	1913	1912	1913
	(Millions de marks)			
Produits agricoles et forestiers, produits naturels du règne animal et du règne végétal; produits alimentaires.....	7.100.3	7.036.7	1.475.1	1.728.1
Produits minéraux; huiles minérales.....	1.045.5	1.087.3	7	869.8
Cire en pains, graisses com-				

	1912	1913	1912	1913
	(Millions de marks)			
Factes, paraffine et produits analogues; bougies, objets en cire, savons et autres produits tirés des corps gras, des huiles ou de la cire.....	28.3	26.7	47.2	52.3
Produits chimiques ou pharmaceutiques, couleurs et colorants.....	416.7	430.4	824.6	956.4
Matières textiles animales et végétales et produits fabriqués avec ces matières; cheveux, plumes apprêtées; éventails et chapeaux.....	839.7	804.5	1.464.8	1.560.6
Cuir et objets en cuir, pelletteries et boyauderies.....	166.7	163.7	512.3	553.2
Caoutchouc et gutta-percha.....	27.4	26.4	120.5	128.3
Objets tressés et matières à tresser d'origine végétale, à l'exclusion des filaments textiles.....	11.0	8.6	7.9	8.3
Balais, brosses, pinceaux et tamis.....	2.3	2.6	11.8	12.4
Produits tirés de matières animales taillées, sciées ou moulées.....	74.1	76.0	140.6	164.5
Papiers et cartons, objets en papier ou carton.....	30.4	31.3	232.2	262.7
Livres, imagerie et tableaux	45.9	45.9	96.1	104.8
Objets en pierre et autres matières minérales (à l'exclusion des poteries) ainsi qu'en matières fossiles.....	34.6	32.5	30.6	34.1
Poteries.....	7.6	6.7	102.0	112.8
Verres et verreries.....	19.7	17.8	119.5	146.8
Métaux précieux et objets en métaux précieux.....	355.9	461.1	209.6	175.1
Métaux communs et objets en métaux communs.....	651.6	689.4	1.664.9	1.095.6
Machines, produits électrotechniques, véhicules.....	120.1	140.3	1.025.9	1.143.8
Armes à feu, montres, terres cuites, jouets d'enfants.....	37.0	36.7	213.1	233.1
Marchandises non spécialement dénommées.....	2.3	2.1	37.8	30.0
Totaux.....	11017.1	11126.7	9.099.5	10181.9

L'année 1913 a marqué sur 1912 un excédent total de 1.192.142.000 marks, dont 109.693.000 aux importations et 1.082.449.000 aux exportations.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 9 juillet 1914.

Après un début faible, les tendances deviennent franchement lourdes sur les avis de Vienne.

On a coté le 3 0/0 Consolidé, 76 3/8; Russe 1902, 89 60; Deutsche Bank, 232 5/8; Harpener, 173 1/2; Laura, 145 ./.; Bochumer 232 5/8.

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 7 juillet 1914.

La question du Home-Rule à la Chambre des lords. — Les finances publiques. — La situation monétaire.

La Chambre des lords vient de voter en seconde lecture, à une grosse majorité, le bill d'amendement déposé par le gouvernement, dans le but de modifier le bill du Home Rule, en ce qui concerne l'Ulster. Ce n'est nullement que l'opinion des conservateurs à l'égard du Home Rule se soit modifiée au cours des dernières semaines, mais ils ont voulu surtout, en consentant à discuter le second bill, tenir compte de l'effervescence qui se manifeste toujours dans l'Ulster, et ne rien négliger pour éviter une guerre civile.

C'est avec cet esprit que l'opposition a fait connaître

ensuite les amendements qu'elle se propose de joindre au bill présenté par le gouvernement. Elle demande, en premier lieu, de renoncer au referendum et au vote par comté, qu'elle considère comme peu pratiques et comme pouvant entraîner des troubles graves dans les comtés où catholiques et protestants sont en nombre à peu près égal. Elle propose également d'exclure, pour une durée sans limite et sans aucun referendum, la province tout entière de l'Ulster. Enfin, la zone exclue serait soumise, non pas à l'autorité du gouverneur de l'Irlande, mais à l'autorité d'un secrétaire d'Etat spécial siégeant à Londres, et les lois qui lui seraient appliquées devraient être soumises à l'approbation du Parlement anglais.

Il est naturellement bien difficile à l'heure actuelle de prédire si l'accord pourra enfin se faire entre libéraux et conservateurs sur cette grosse question du Home Rule; il est intéressant du moins de constater l'évidente bonne volonté témoignée par chacun des deux partis pour arriver à une entente.

Les chiffres qui viennent d'être publiés, relativement aux résultats financiers du premier trimestre, sont des plus encourageants, et ils donnent bon espoir que les prévisions optimistes de M. Lloyd George pourront se trouver réalisées. Comparativement aux résultats du premier trimestre de l'exercice écoulé, les recettes enregistrent en effet une plus-value nette de 1.019.785 livres sterling.

La plus forte augmentation revient aux droits de succession qui progressent de 809.000 liv. st.; les autres catégories de recettes qui accusent les plus forts accroissements sont ensuite: les douanes, avec 253.000 livres sterling; les droits d'accise, avec 209.000 liv. st.; les recettes postales, avec 130.000 liv. st. Par contre, les droits de timbre sont en diminution de 159.000 livres sterling. Pour les autres catégories de recettes, les variations sont moins sensibles. Vous trouverez d'ailleurs plus loin le détail comparatif des recettes et des dépenses publiques pour le premier trimestre des deux derniers exercices.

L'argent est un peu plus recherché sur le marché monétaire, en raison du remboursement à la Banque d'Angleterre de quatre à cinq millions de livres sterling que le marché avait dû lui emprunter pour faire face aux besoins de fin juin. Les avances à la journée sont traitées autour de 1 1/4 0/0, et les avances à la semaine, aux environs de 1 1/2 0/0.

L'Economist souligne, dans sa revue hebdomadaire, l'importance des capitaux empruntés par le marché libre à la Banque d'Angleterre, qui explique la réaction qui s'est manifestée sur le marché. Il ajoute que la baisse actuelle des taux de l'escompte a une signification sérieuse, car elle indique que l'opinion générale prévaut que l'argent va devenir bon marché et abondant, tout au moins jusqu'à l'automne. D'ailleurs, dans certains milieux, on paraît disposé à croire qu'il y aura alors à ce moment une aisance monétaire exceptionnelle, et qu'il est possible que le taux officiel de la Banque ne soit pas élevé.

Le Statist estime qu'on ne doit pas attacher une grande importance à la diminution de la réserve de la Banque d'Angleterre, chose très naturelle à cette époque de l'année. La Banque pourra d'ailleurs, à moins qu'il ne survienne quelque chose d'absolument imprévu, augmenter considérablement le montant de sa réserve avant le moment où commenceront à se présenter les demandes habituelles de l'automne.

Le dernier bilan publié par la Banque d'Angleterre fait ressortir un accroissement de 154.534 liv. st., de l'encaisse, qui s'établit à 40.082.797 liv. st., tandis que la réserve a rétrogradé de 29.675.138 à 28.748.502 livres sterling, et la proportion de la réserve, de 47 1/8 à 40 1/2 0/0. A pareille date de l'année dernière, l'encaisse était de 37.047.586 liv. st., la réserve, de 25 millions 867.666 liv. st. et la proportion de la réserve, de 42 0/0.

Vous avez pu apprendre, par vos journaux, la mort de M. Joseph Chamberlain, dont la nouvelle a causé une émotion sincère dans tout le Royaume-Uni. Après

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

9 Juillet 1914

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés.....	56.351.000	Dettes fixes de l'Etat.....	11.015.100
		Rentes immobilisées.....	7.431.900
		Or monnayé et lingots.....	37.904.000
Total.....	56.351.000	Total.....	56.351.000

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.....	44.553.000	Rentes disponibles (à la Banque).....	41.005.000
Réserves et profits et pertes.....	3.415.000	Portefeuilles d'avances	34.832.000
Trésor et administration publique.....	12.580.000	Billets en réserve.....	26.825.000
Comptes particuliers.....	43.788.000	Or et argent monnayés.....	1.696.000
Billets à sept jours, etc.....	20.000		
Total.....	74.356.000	Total.....	74.356.000

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATES	Or monnayé et lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	Dépôts	Dispon. du dépt. des opérations de banque	Réserve	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
22 mai.....	35.947	28.673	58.965	50.938	25.721	43.60	3
29 ».....	35.948	28.931	60.264	52.508	25.464	42.24	»
4 juin.....	35.992	28.991	59.913	52.181	25.448	42.46	»
11 ».....	36.935	28.692	58.677	49.703	26.690	45.47	»
19 ».....	38.681	28.415	59.506	48.509	28.713	48.24	»
26 ».....	39.928	28.700	62.990	51.042	29.675	47.10	»
2 juillet.....	40.083	29.781	71.623	60.698	28.749	40.13	»
9 ».....	39.600	29.528	55.368	45.837	28.519	50.58	»

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 9 juillet 1914.

Au Stock Exchange, les tendances sont toujours faibles et les affaires plus que réduites.

On a coté: Consolides, 75 13/16; Russe 5 0/0, 102 1/2.

Le Rio s'inscrit à 68 3/4; Rand Mines, 6 1/16.

Voici les derniers cours des Chemins américains:

Le Canadian Pacific est à 198 1/2 l'Union Pacific à 159 7/8; l'Atchison à 102 ./. et le Chicago à 102 3/4.

BULGARIE

LA SITUATION

Sofia, 6 juillet 1914.

L'attentat de Serajevo. — La discussion du budget. — Ce qu'ont coûté les dernières guerres à la Bulgarie. — L'emprunt.

La nouvelle de l'attentat contre l'archiduc héritier d'Autriche, François-Ferdinand, et la duchesse de Hohenberg, son épouse, a produit une très pénible impression en Bulgarie. Le roi a été profondément ému de ce crime odieux. Toute la nation bulgare flétrit cet acte abominable et s'associe sincèrement au deuil de la cour et du peuple austro-hongrois.

M. Tontcheff, ministre des Finances, a fait au Sorbranié l'exposé de la situation financière à propos de la discussion du budget. Le ministre des Finances relève les progrès économiques ininterrompus du pays, l'accroissement de la richesse nationale, l'augmentation continue de l'épargne publique et des revenus de l'Etat.

Il explique que les huit milles kilomètres carrés de la Dobroudja qui ont été cédés donnaient une production annuelle de 76 millions de francs, dont 47 seulement pour les céréales, mais les 28.000 kilomètres carrés des nouveaux territoires donnent une importante production de tabac, avec une perspective beaucoup plus encourageante.

avoir fait une fortune rapide dans le commerce et l'industrie, il se consacra à la politique. Son rêve était de reconstruire, sur des bases nouvelles, l'immense empire britannique, en s'efforçant d'unir l'idée de démocratie à celle d'impérialisme. Il voulait un peuple libre, mais puissant, indépendant, mais dominant la plus grande partie de l'univers. Pour consolider la structure du vaste empire, il avait imaginé un système de protectionnisme qu'il se proposait de faire accepter par le peuple anglais, quand la maladie dut lui faire abandonner toute politique active, en 1906.

Les obsèques de M. Joseph Chamberlain ont été célébrées avec la plus grande simplicité à Birmingham, où il avait débuté dans la carrière politique, et qu'il affectionnait tout particulièrement.

A l'occasion des obsèques, le roi avait adressé une lettre autographe à M. Austen Chamberlain.

La mémoire de M. Joseph Chamberlain a été évoquée dignement par plusieurs orateurs à la Chambre des communes et à la Chambre des lords, et notamment par son grand adversaire en politique, M. Asquith, dont le discours éloquent a été très remarqué.

Bien que, depuis un certain nombre d'années, la maladie l'ait tenu écarté de l'arène politique, la disparition de M. J. Chamberlain laissera un grand vide parmi les chefs du parti conservateur.

Les recettes et les dépenses publiques pendant le premier trimestre de 1914-1915. — Voici l'état sommaire des recettes publiques du Royaume-Uni pendant le premier trimestre de l'exercice en cours, avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent:

	Recettes du 1 ^{er} trimestre	
	1913-1914	1914-1915
	(En livres sterling)	
Douanes.....	8.320.000	8.573.000
Accises.....	8.321.000	8.530.000
Impôt foncier.....	7.162.000	7.971.000
Timbre.....	2.255.000	2.096.000
Impôt sur les terres.....	40.000	30.000
Impôt sur les propriétés bâties.....	260.000	210.000
Income-tax.....	5.982.000	5.989.000
Droits sur la valeur des terres.....	122.000	40.000
Postes.....	3.900.000	4.030.000
Télégraphes.....	780.000	790.000
Téléphones.....	1.510.000	1.580.000
Domaine de la Couronne.....	110.000	120.000
Recettes du Canal de Suez et diverses.....	6.188	8.300
Divers.....	712.704	583.377
Total des recettes.....	59.480.892	40.500.677

Voici maintenant quelles ont été les dépenses effectuées pendant le premier trimestre de 1914-1915, avec les chiffres comparatifs de 1913-1914:

	Dépenses du 1 ^{er} trimestre	
	1913-1914	1914-1915
	(En livres sterling)	
Service de la dette.....	4.974.160	4.637.565
Fonds pour le développement et l'amélioration des routes.....	214.075	264.731
Paiements au compte de taxation locale.....	1.139.941	1.194.887
Autres services de fonds consolidés	438.067	437.585
Services de réserve.....	37.335.330	40.081.892
Total des dépenses ordinaires.....	44.101.573	46.616.660

On voit que comparativement à celles du premier semestre 1913-1914, les recettes des trois premiers mois de l'exercice en cours accusent un accroissement de 1.019.785 liv. st., tandis que les dépenses sont en augmentation de 2.515.087 livres sterling.

Quant aux balances de l'Echiquier, qui atteignaient 5 millions 855.022 liv. st. à la date du 30 juin 1913, elles s'élevaient, le 30 juin 1914, à 3.915.079 liv. st., dont 3.225.514 livres sterling à la Banque d'Angleterre, et 689.565 liv. st. à la Banque d'Irlande.

geante pour l'avenir. Le budget atteint 251 millions, soit une augmentation de 60 millions nécessités par les dépenses indispensables des nouveaux territoires, les besoins de l'armée et, enfin, le service de la Dette publique, dont la partie consolidée s'élève à 627 millions. L'Etat doit, en outre, 132 millions de Bons du Trésor placés à Paris, Vienne et Saint-Petersbourg et 150 millions pour les réquisitions. Le ministre fait un parallèle avec la Serbie et la Grèce qui, dit-il, avec une puissance incomparablement plus faible, ont une dette plus élevée. M. Tontcheff déclare enfin que la situation financière est satisfaisante et affirme la foi du gouvernement dans l'avenir du pays.

M. Tsankoff, professeur d'économie politique à l'Université de Sofia, a fait récemment une étude très intéressante sur « La Bulgarie après la guerre ». Voici, d'après les calculs de M. Tsankoff, ce que les guerres balkaniques ont coûté à la Bulgarie : crédits de guerre, 310 millions de francs ; réquisition, 150 millions de francs ; déficit budgétaire, 50 millions ; matériel de guerre et de transport hors service, 150 millions ; diverses dettes, rachat des voies ferrées, remboursement des dépenses pour la construction des voies ferrées commencées avant la guerre, etc... 180 millions ; capital pour les fonds de la rente qui sera distribuée comme pension aux invalides et aux soldats blessés, 400 millions. Soit un total de 1 milliard 240 millions qui pèsera sur le budget de la Bulgarie.

Les pertes dans le domaine de l'économie nationale ont également une valeur très importante. La Bulgarie a, en effet, perdu une grande partie de sa population capable de travailler. Le professeur Tsankoff estime que nous avons perdu dans les dernières guerres de 55 à 58.000 hommes, dont l'âge variait entre vingt et quarante-cinq ans. Ces 58.000 hommes constituaient 6,7 0/0 de la population mâle du pays apte au travail ; 80 0/0 d'entre eux étaient des chefs de famille. Ce sont des forces perdues à jamais pour la production nationale. En dehors des soldats tués, nous avons 11.000 invalides impropres au travail et dont l'entretien pèsera sur les familles et sur l'Etat.

La proportion du bétail consommé par l'armée et du bétail affecté aux besoins des transports et mort pendant la guerre, ne représente que 7,17 0/0 de la quantité totale du bétail du pays. Cette perte n'est pas énorme et n'aura point d'influence sur la situation des familles des paysans.

A tout ce qui précède il faut ajouter la perte la plus sensible, celle de la Dobroudja, province que nous avons dû céder à la Roumanie. D'après M. Tsankoff, la Dobroudja, estimée dans les conditions les moins avantageuses, représente un milliard et demi de francs. Avec cette province, nous perdons, dit-il, 18 0/0 de notre exportation totale. La moitié des grandes exploitations agricoles de la Bulgarie se trouvent en Dobroudja et 50 0/0 des machines aratoires s'y trouvent également.

Néanmoins, M. Tsankoff fait ressortir que malgré les sacrifices énormes, malgré les lourdes charges du budget de l'Etat la guerre n'a pas atteint aussi profondément qu'on s'y attendait la structure de notre économie nationale. La Bulgarie peut donc envisager l'avenir avec confiance et tranquillité.

Vous savez que depuis quelque temps déjà des négociations étaient engagées à Berlin au sujet de la conclusion d'un emprunt de 500 millions de francs avec les banques allemandes. Nous venons d'apprendre que les négociations seraient terminées et que le contrat serait signé incessamment ; il serait ensuite présenté à l'approbation de la Chambre. Cet emprunt de 500 millions de francs est remboursable en 50 années ; le taux d'intérêt est de 5 0/0 et le prix d'émission de 84 francs.

Dès que le Parlement aurait voté l'emprunt, la Bulgarie obtiendrait une avance de 120 millions de francs, une seconde avance de 130 millions lui serait faite après l'émission de l'emprunt. La première moitié de l'emprunt serait émise au plus tard vers la fin de l'année et la seconde moitié dans deux ans.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 7 juillet 1914.

La situation. — Les recettes budgétaires. — La Bourse. — Le change. — Production et circulation des alcools en 1913.

Les Chambres vont approuver le traité de commerce hispano-italien ; il n'a pas satisfait tout le monde, comme on pouvait s'y attendre, mais ses défenseurs espèrent qu'il donnera un peu plus d'activité aux relations commerciales entre les deux pays. A cette occasion, on a remis sur le tapis le désir de renouer des négociations avec le Portugal pour revenir à un régime douanier moins onéreux que l'actuel, mais c'est difficile.

La question marocaine continue à passionner les esprits, et les dernières occupations de territoires autour de Melilla n'ont pas été très bien accueillies : on trouve que la politique suivie au Maroc manque de précision, et que, pour le moment, les résultats obtenus ne compensent pas les sacrifices consentis ; cependant, à l'exception des socialistes et des républicains, le pays se rend compte, quoique de très mauvaise grâce, qu'il est difficile de revenir en arrière, du moins jusqu'à ce que les partisans de l'abandon de la zone d'influence espagnole trouvent une combinaison convenable pour renoncer à celle-ci, car alors on peut avoir la pleine conviction que tout le monde sera d'accord pour ramener en Espagne les troupes expéditionnaires. Notamment du côté de Tétouan, la situation n'est pas bonne au point de vue des progrès de l'installation pacifique des Européens. Du côté de Melilla, la zone occupée en 1909 est pacifiée, et les travaux d'aménagement des mines de fer de la Compagnie française sont poussés très activement.

Le gouvernement n'est pas parvenu à faire voter par la Chambre la loi de construction d'une deuxième escadre ; il s'agit d'une somme de 324 millions échelonnés sur une période de neuf ans, soit 36 millions par an. Les populations des arsenaux intéressés à la construction de ces bâtiments ont fait appel à tout le répertoire usité en pareil cas pour obtenir des fonds du Trésor, mais sans résultat. Le Parlement accorderait des crédits malgré la charge qu'ils supposent pour les finances s'il voyait que ces dépenses servent à développer les industries nationales du fer et de l'acier ; un des points de vue des principaux défenseurs de la loi de 1907 pour la réfection de l'escadre était de créer en Espagne la construction des grosses pièces de blindage, mais voyant que cette aspiration n'est pas en train de se réaliser, ils se sont refroidis et ne ménagent pas leurs critiques au sujet des errements suivis par l'administration de la marine. Bien entendu, on peut croire que le projet en question finira par être voté, sinon à présent, du moins à la session d'automne.

Les recettes budgétaires du mois de juin ont été de 106.4 millions de pesetas, en diminution de 1 million sur le mois de juin 1913 ; cette réduction est due à l'arrêt dans la vente des sucres ; la situation du Trésor n'est pas mauvaise à ce point de vue, car, s'il est vrai que son compte courant à la Banque d'Espagne est débiteur de 26 millions, il dispose de 67 millions en or : par conséquent il a devant lui un solde de 41 millions ; mais il faut compter avec le flot, toujours grossissant, de dépenses de toutes sortes. Ce n'est plus le Maroc seul qui saigne les contribuables.

L'incertitude dans laquelle sont nos capitalistes pour l'emploi de leurs fonds favorise le *statu quo* des finances, parce que, contrairement à certaines opinions, les demandes de remboursement d'obligations du Trésor, échéant le 30 juin, ont été insignifiantes : 706.500 pesetas sur 212.540.000 pesetas en circulation. Le ministre des Finances a de nouveau trois mois devant lui pour se retourner ; mais, à moins d'imprévu, on peut compter que l'échéance de septembre ne sera pas plus redoutable pour le Trésor que l'échéance de juin et qu'on aura le temps de préparer un emprunt de consolidation.

Notre marché a été ferme, mais sans animation ;

quelques spéculateurs auraient voulu pousser la perpétuelle jusqu'à 82 0/0, mais ils n'ont pas pu ; le public veut au moins du 4 0/0 net. Aujourd'hui on a coté : perpétuelle, 80 20 au comptant et 80 35 à terme ; amortissable 4 0/0 90, 5 0/0 100 35 ; Banque d'Espagne, 449 ; cette Société augmente de 1 0/0 son dividende annuel. Nord-Espagne, 452 ; Saragosse, 461 ; Tabacs, 281.

Le cours du change a fait beaucoup parler de lui à cause d'une nouvelle baisse à 102 90 0/0 : elle n'a duré qu'un jour, mais cela a suffi pour faire naître ou renaitre une foule d'opinions plus ou moins rationnelles sur la portée de cette amélioration de la valeur de la peseta. Quelques écrivains se sont empressés de prendre position en conseillant au ministre des Finances de mettre de l'or en circulation pour rétablir l'équilibre du change espagnol avec l'étranger. A leur avis, le stock en or provenant des Douanes suffit pour mener à bien définitivement cette œuvre, même dans le cas où les spéculateurs à la hausse du change en accaparaient la moitié, c'est-à-dire qu'avec 40 à 50 millions on pourrait transformer la circulation monétaire de l'Espagne. Pour si peu, ce ne serait pas la peine de se priver du plaisir de l'essayer, mais nous nous permettons de douter, et de la mise à exécution de ce plan merveilleux, et de sa réussite, d'autant plus que le cours du Paris est remonté de nouveau à 104 30 0/0 et clôture aujourd'hui à 104 05.

Nous avons signalé, depuis longtemps, que le marché libre était assez abondamment pourvu de disponibilités sur l'étranger pour que le Trésor fût dispensé de lui venir en aide en aussi large mesure que d'autrefois, par la vente d'une partie des fonds que lui procure le paiement en or des droits d'importations, beaucoup plus considérables en 1913 que dans le courant des années précédentes, car ils ont atteint 192,5 millions au lieu de 155,6 millions en 1912. A cette somme il faut ajouter le produit du premier semestre de 1913, mettons 90 millions, soit, pour dix-huit mois, 282,5 millions, pris sur le pays sans les remettre en circulation ; il y a eu plus de 60 millions destinés aux paiements du Trésor à l'étranger ; pendant la même période la Banque d'Espagne a accru ses réserves de métal jaune de 103 millions, et le Trésor garde encore par devers lui 67 millions.

On voit que la somme d'or remise en circulation est peu de chose par rapport à l'ensemble de l'or qu'on a recueilli dans les douanes depuis un an et demi. Cependant le cours du change a baissé, ce qui prouve que les demandes d'or pour paiement de marchandises ou autres ont été largement compensées par des remises provenant de sources diverses : nous y avons fait souvent allusion et n'avons pas à être surpris de ce qui se passe actuellement au sujet de ce phénomène économique. Le rapatriement des capitaux placés à l'étranger contribue pour une bonne part à cette baisse du change dans laquelle interviennent aussi des remises pour compte étranger soit pour achat d'affaires, soit pour dépôts de valeurs, mais nous ne croyons pas pour cela que l'or recommence à circuler en Espagne aussi vite que d'aucuns le croient.

L'impôt sur les alcools a produit, en 1913, 48.493.923 pesetas : c'est la recette la plus élevée de la dernière période sexennale, à savoir :

1908.....	15.232.498	pesetas
1909.....	12.566.055	—
1910.....	15.180.353	—
1911.....	16.684.799	—
1912.....	15.793.558	—

La mauvaise récolte de 1913 fit diminuer beaucoup la distillation des vins remplacée par des alcools de grains et de betteraves, comme suit :

Matières soumises à la distillation :		
Vins et piquettes.....	Hectol.	618.983
Mars et autres résidus.....	Kilogr.	169.875.512
Jus de figues.....	—	142.661
Jus de betteraves.....	—	2.134.420
Figues.....	—	1.780.858
Mélasses.....	—	52.941.999
Graines.....	—	25.481.022
Autres matières.....	—	9.001.497

Par comparaison avec l'année 1912 la quantité de vins distillés a diminué de moitié : par contre, celle de betteraves a décuplé et les matières non dénommées ont progressé à peu près comme les betteraves.

A la fin de 1912, il y avait en magasin 79.174 hectolitres ; la production a été de 578.404 hectolitres et les ventes ont atteint 448.862 hectolitres ; le report pour 1914 est de 74.164 hectolitres, un peu inférieur à celui de 1912.

L'emploi de l'alcool dénaturé n'est pas très considérable ; pour le dernier semestre de 1913 les ventes de méthylène et de dénaturant ont atteint 10.135 litres ; elles sont, cependant, un peu au-dessus du chiffre de ventes de 1912, qui était de 9.500 litres en tout.

L'importation d'eau-de-vie est nulle ; la moyenne des cinq dernières années a été de 51 hectolitres ; en 1913 elle n'a pas dépassé 47 hectolitres ; les droits quasi prohibitifs auxquels elle est soumise en compensation de l'impôt intérieur sur la fabrication des alcools expliquent le chiffre minime de ce commerce, réduit à certaines qualités spéciales.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, le 7 juillet 1914.

La tragédie de Sarajevo. — Les affaires albanaises. — Fin de la session parlementaire. — Les bons du Trésor. — La Bourse.

L'horrible tragédie de Sarajevo a été accueillie avec une véritable stupeur par toute l'Italie et la première impression qui s'est dégagée a été que l'on se trouvait là en présence d'une véritable vengeance politique se rattachant ou mouvement anti-autrichien dans les pays bosniaques ; si l'opinion a été unanime pour témoigner sa compassion au malheureux empereur et roi François-Joseph, sur lequel le sort s'acharne avec férocité, les commentaires de la presse manquent souvent de tendresse pour la politique de l'archiduc héritier.

Le *Secolo* rappelle qu'il est bien difficile de créer artificiellement le loyalisme dans un pays occupé par la violence et contre le droit des gens.

Le *Corriere della Sera*, écrit :

« François-Ferdinand ne cachait pas son antipathie pour l'Italie. Il a augmenté les fortifications aux confins italiens ; peut-être, arrivé au pouvoir, aurait-il changé d'opinion et la responsabilité mise à l'expérience lui aurait conseillé une politique de conciliation.

« Après le crime, nous nous inclinons devant les victimes et, affirmant que la vie humaine est sacrée, nous nous inclinons devant leur dépouille. »

La *Gazetta del Popolo* ne peut oublier que lors du tremblement de terre de Messine, le journal officiel de l'archiduc s'est demandé si le moment ne serait pas venu d'attaquer l'Italie.

A ces commentaires, qui ont immédiatement suivi l'attentat, s'en ajoutent d'autres qui protestent contre les tendances hostiles à la Serbie, affichées à Vienne avec une ostentation peut-être excessive, et l'on traite de fables ridicules l'accusation portée contre la Russie d'une complicité quelconque et l'affirmation de l'existence d'une relation entre l'assassinat et les mesures militaires du gouvernement du tsar. L'*Italie* écrit : « L'excitation à l'heure présente de l'opinion publique autrichienne contre la Serbie est une œuvre criminelle, nous croyons devoir le dire bien haut. Si cette excitation devait aboutir à un conflit, c'est l'Autriche-Hongrie qui, la première, éprouverait les conséquences de cette terrible faute politique. »

L'anarchie albanaise, que l'on croyait arrivée à son summum, a encore grandi.

Le prince Bib Doda, que l'on croyait appelé à sauver l'état albanais, n'a aspiré qu'à se sauver lui-même, et la situation du prince Guillaume devient véritablement intenable ; tout le monde pense que son abdication

cation s'impose. Mais, de là à lui conseiller cet acte, il y a un pas que nulle puissance ne songe à franchir.

La Chambre vient de s'ajourner *sine die*, après avoir traversé une période assez mouvementée. La discussion des mesures financières du gouvernement et l'obstruction socialiste ont montré que cette Chambre, ainsi que quelques autres de l'Europe, ne semble pas être des plus maniables.

La question financière n'a d'ailleurs que servi de prétexte à une lutte politique très complexe. Les socialistes voyaient là une occasion de témoigner leur défiance au gouvernement et de manifester leur puissance parlementaire; d'un autre côté, le parti de M. Giolitti n'a pas dédaigné de paraître — une fois de plus — l'arbitre de la situation. Pour mettre fin à l'obstruction socialiste, M. Carcano proposa aux principaux chefs de groupes le vote d'une motion autorisant le gouvernement à appliquer, jusqu'au 30 juin 1915, en tout ou partie, les taxes sur lesquelles on ne pouvait se mettre d'accord, à condition de soumettre au Parlement les décrets royaux émis par suite de la présente autorisation, et cela avant le 30 novembre. Ce projet transactionnel fut voté par 224 voix contre 34 voix socialistes et 72 abstentions radicales. Cette transaction contente d'ailleurs tout le monde : le gouvernement, qui a eu une belle majorité; les giolittiens, qui ont servi d'agents à la transaction et les socialistes avec lesquels on a dû finir par traiter et qui l'on a dû accorder quelques concessions.

La Commission du budget a approuvé le rapport de M. Carcano sur l'émission de 150 millions de lire de bons du Trésor. Dans son exposé, pour justifier ce mode de satisfaction aux besoins du Trésor, M. Carcano rappelle la préférence qui se manifeste actuellement pour ce mode de placement, observe que l'échéance de cinq ans donnée à ces bons correspond aux nécessités financières actuelles et aussi indique la difficulté que l'on rencontrerait peut-être actuellement pour l'émission de titres à plus longue échéance en Italie et à l'étranger, opération qui serait particulièrement onéreuse en raison de la situation des différents marchés financiers. Quoi qu'il en soit, nous voici à la veille d'être en présence de l'existence de plus de deux milliards de bons du Trésor qui pèsent lourdement sur l'économie nationale. Le ministre actuel des Finances n'est pas responsable de cet état de choses, mais on souhaiterait vivement qu'il prit ses dispositions pour la consolidation de ces charges.

Les Bourses italiennes ont présenté, pendant le mois de juin, une attitude assez peu satisfaisante. La baisse n'est pas très sensible, mais les cours cotés sont à un niveau tel qu'il est difficile de reculer à nouveau. Les Banques ont particulièrement souffert, tandis que les valeurs sidérurgiques ont accusé une légère amélioration, de même que les valeurs de transports. Pendant les dernières séances, la tendance reste calme, avec un minimum d'affaires.

Le change sur Paris est à 100 42.

NORVÈGE

LA SITUATION

Christiania, le 8 juillet 1914.

Un nouvel emprunt. — La question de la défense nationale. — La population norvégienne par professions. — Statistiques agricoles. — Les recettes douanières.

On continue à s'entretenir, dans les milieux financiers, de l'éventualité de l'émission prochaine d'un emprunt d'environ 60 millions de couronnes, qui aurait surtout pour but de poursuivre l'exécution du programme des constructions de chemins de fer.

Le Trésor dispose encore de 16 millions de couronnes sur le dernier emprunt émis; mais le gouvernement, en désirant dès maintenant obtenir du Parlement l'autorisation nécessaire, aura ainsi toute latitude

pour choisir le moment qui lui semblera le plus favorable pour procéder à l'émission.

La commission mixte du budget norvégien a déposé récemment son rapport relatif aux mesures extraordinaires de défense de la Norvège.

Le rapport prévoit pour la défense du fjord de Christiania, en dehors des 700.000 couronnes demandées déjà en 1912 pour la station navale, une somme de 5.300.000 couronnes pour les stations navales suivantes : Bergen, 850.000 couronnes; Christiansund, 110.000, en dehors des 100.000 couronnes demandées en 1912; Ramsusund, 100.000 couronnes; Kroëgen, 740.000 couronnes, en dehors des 100.000 demandées en 1912. Le rapport demande en outre 600.000 couronnes pour la défense de la Norvège septentrionale, 1 million de couronnes pour la défense de Kroëgen, et diverses autres sommes pour différents travaux de défense. Au total, les dépenses prévues pour la défense du pays s'élèveraient à 11.600.000 couronnes, chiffre qui vient d'être adopté par le Storting.

Le Bureau central de statistique vient de faire paraître des renseignements rétrospectifs intéressants sur les modifications qui se sont produites au cours d'un siècle dans la répartition de la population norvégienne par professions. Ainsi la population agricole (agriculture proprement dite, élevage, forêts, etc.) qui, en 1801, représentait 80.4 0/0, soit environ les quatre cinquièmes de la population totale, n'arrivait plus qu'à 64.1 0/0 en 1865, et à 42.1 0/0 seulement en 1910.

Par contre, la population industrielle qui, en 1801, comprenait 5.8 0/0 de la population totale, progressait à 15.5 0/0 en 1865 et à 26.7 0/0 en 1910.

Le groupe du commerce et des transports par terre est passé de 2.3 0/0 en 1801 à 5 0/0 en 1865, et à 12.5 0/0 en 1910. Pour la pêche et la navigation, la proportion s'est avancée de 5.2 0/0 en 1801 à 9.6 0/0 en 1865, et à 10 0/0 en 1910. Pour les professions libérales, les chiffres sont les suivants : 2.6 0/0 en 1801, 3 0/0 en 1865, et 4.5 0/0 en 1910; enfin, la catégorie « divers et personnes sans profession » se compare comme suit : 3.7 0/0 en 1801, 2.8 0/0 en 1865, et 4.2 0/0 en 1910.

Voici encore quelques chiffres comparatifs concernant l'agriculture et l'élevage. La valeur des récoltes de grains, estimée à 18.800.000 couronnes en 1835, s'établissait à 42.100.000 couronnes pour la moyenne 1908-1912; pendant le même temps, la valeur des récoltes des pommes de terre est passée de 6.500.000 à 38.400.000 couronnes.

En ce qui regarde l'élevage, on note que le nombre des chevaux a progressé de 113.000 en 1835 à 170.000 en 1907; celui des bœufs, de 644.000 à 1.028.000; celui des chèvres, de 185.000 à 223.000; celui des porcs, de 80.000 à 163.000; celui des rennes, de 82.000 à 133.000; le nombre des moutons a, par contre, fléchi de 1.029.000 à 991.000.

Au total, la valeur estimative du cheptel norvégien est passée de 47 millions de couronnes en 1835 à 198 millions de couronnes en 1907.

Pour revenir à la situation présente, il résulte des renseignements obtenus sur divers points du territoire que l'état des récoltes n'est pas des plus satisfaisants. La croissance des plantes a été entravée par le froid, et celles-ci ont souffert de la sécheresse qui a prédominé pendant la saison printanière. On n'est pas sans inquiétude pour les récoltes prochaines, surtout si le temps sec persiste encore pendant quelque temps.

Voici, pour terminer, quelques chiffres concernant le rendement des douanes pendant les douze mois 1^{er} juin 1913-31 mai 1914, avec quelques résultats comparatifs d'années antérieures :

Années terminées au 31 mai	Millions de couronnes	Années terminées au 31 mai	Millions de couronnes
1896.....	23.2	1910.....	48.6
1898.....	31.3	1912.....	53.4
1900.....	36.5	1913.....	54.6
1905.....	34.2	1914.....	55.8
1907.....	40.4		

Le budget pour l'exercice en cours estimait à 54 millions de couronnes le rendement probable des douanes. En admettant que le mois de juin de cette année ait donné un montant égal à celui du même mois de l'année dernière, les recettes douanières pour l'exercice finissant le 30 juin dernier auront ainsi fourni un montant supérieur de 1.800.000 couronnes au chiffre des prévisions.

RUSSIE

Saint-Petersbourg, 6 juillet 1914.

L'attentat contre le Tsar. — Déclarations du ministre des Finances. — La question des charbonnages d'Etat. — Le canal Riga-Kherson. — Le commerce extérieur.

Vos journaux ont dû vous donner des renseignements détaillés sur l'attentat dirigé contre le tsar et qui n'a réussi qu'à faire sauter, près de la station de Tschudnow, un train-poste qui suivait immédiatement le convoi impérial ramenant l'empereur Nicolas et sa famille de Kichinev à Saint-Petersbourg. Il y a eu malheureusement quelques blessés par l'explosion, qui a déterminé le déraillement de la locomotive et de plusieurs wagons.

Le ministre des Finances, M. Bark, a prononcé récemment, au Conseil de l'Empire, un discours qui a fait une grande impression dans les milieux financiers.

M. Bark a tout d'abord passé en revue les prévisions budgétaires pour 1914. L'augmentation des dépenses sur le chiffre de 1913 s'élève à 359 millions de roubles, dont 316 millions pour les dépenses ordinaires et 43 millions pour les dépenses extraordinaires. D'autre part, les recettes prévues dépassent de 323 millions de roubles les recettes prévues pour 1913 et de 146 millions les recettes effectives de l'année dernière.

Pour les quatre premiers mois de 1914, les recettes publiques ont été supérieures de 96 millions à celles de la période correspondante de 1913; sur cette somme, une plus-value de 20 millions revient aux chemins de fer de l'Etat; le rendement du monopole de l'alcool n'a réalisé qu'un progrès de 4 millions de roubles, contre 5 millions et demi pour les quatre premiers mois de 1913. Ces derniers chiffres sont intéressants, car ils montrent que la campagne contre l'alcoolisme commence à donner des résultats; d'ailleurs, du 1^{er} janvier au 1^{er} mai, le ministre a enregistré 811 avis prohibitifs des communes concernant la vente des spiritueux, et 208 débits d'alcool ont été fermés.

Le ministre a déclaré ensuite qu'il fallait prévoir des dépenses considérables, aussi bien dans l'intérêt de la défense nationale que dans celui de l'économie générale de l'Etat. Afin de ne pas augmenter les charges fiscales, il est possible qu'on soit obligé de recourir à des opérations de crédit. Jusqu'ici, les recettes ordinaires suffisaient à couvrir, non seulement les dépenses ordinaires, mais aussi les dépenses extraordinaires, comme la construction de voies ferrées, par exemple. La commission des Finances du Conseil de l'Empire a eu l'occasion d'adhérer pleinement à cette thèse du ministre des Finances, à savoir que ce sont les entreprises éminemment productives, et tout particulièrement les chemins de fer, qui doivent donner lieu à des emprunts.

M. Bark a donné ensuite un rapide aperçu de la situation agricole en Russie. Grâce à un hiver tempéré, les semailles se conservèrent sous la neige dans un état très satisfaisant, et les derniers renseignements sur les poussées d'hiver et de printemps sont en général favorables. Le ministre des Finances se préoccupe actuellement de fournir une sorte d'armature financière au travail agricole, et notamment de rendre le crédit accessible aux grandes masses de la population rurale.

En ce qui concerne le marché financier, le ministre a signalé l'importance qu'il attribuait à la mise en pratique des mesures destinées à faciliter les conditions dans lesquelles travaille l'industrie nationale, et

à la suppression des entraves superflues qui gênent l'activité industrielle et commerciale. Après avoir retracé le rôle du marché de Londres, M. Bark a déclaré que Paris est incontestablement le banquier mondial. La nation française est celle qui sait le mieux amasser des épargnes, et il se constitue à Paris, chaque année, un immense réservoir de disponibilités, ce qui fait qu'aucune grande opération financière ne peut prétendre au succès si le marché parisien ne consent à y participer, sous une forme ou sous une autre. Faisant ensuite allusion à la dépression qui se manifeste sur les marchés financiers, M. Bark a fait observer que la baisse qui s'est produite sur le marché de Paris ne pouvait manquer d'avoir sa répercussion sur la Bourse de Saint-Petersbourg, où le fléchissement s'est trouvé accentué par des causes toutes locales. Il convient, dans tous les cas, de reconnaître que la baisse n'a presque pas atteint les fonds d'Etat, ce qui semble bien indiquer que la crise vise seulement la Bourse, et ne s'étend nullement au domaine économique.

Ces déclarations, en somme plutôt optimistes, du ministre des Finances, ont été fort bien accueillies en général.

J'ai eu l'occasion de vous signaler, dans une correspondance précédente, le courant d'opinion qui s'était manifesté dans les sphères dirigeantes en faveur de l'acquisition par l'Etat de charbonnages, en vue d'assurer dans les meilleures conditions possibles, aux chemins de fer gouvernementaux, le combustible nécessaire. La Commission du Commerce et de l'Industrie à la Douma a été appelée récemment à se prononcer sur un projet de loi tendant à accorder dans ce but, sur la demande du ministre des Voies de communications, un crédit de 2.200.000 roubles.

Après des débats prolongés, le projet de loi a été finalement accepté par la Commission.

Je crois intéressant de vous signaler également un projet, que la Commission du budget de la Douma vient d'adopter sans discussion, et qui est appelé à avoir une grande répercussion dans le domaine des transports. Il s'agit de la construction de quatre écluses sur les rapides du Dniéper, travaux dont l'exécution doit permettre de faire passer chaque jour dans les deux sens, à travers les rapides, 1.800.000 pouds de marchandises sur des bateaux, et 340.000 pouds de bois par radeaux, soit au total plus de 4 millions de pouds.

Le coût des travaux est évalué à 36 millions de roubles; ils seront effectués entre Ekaterinoslav et Alexandroff. La profondeur sera suffisante pour permettre le passage de bâtiments à grand tirant d'eau, comme les navires de guerre. Ainsi, une large voie fluviale joindra le versant de la Baltique à celui de la mer Noire, entre Riga et Kherson. Ajoutons que les excédents d'eau seront utilisés pour la force motrice, et, au printemps, pour l'irrigation des champs.

Je vous donne, pour terminer, quelques chiffres concernant le commerce extérieur. Ils sont fort encourageants. Pour les quatre premiers mois de l'année en cours, les importations enregistrent un accroissement de 115.300.000 roubles, et les exportations une plus-value de 50.440.000 roubles sur les résultats de la même période de l'année dernière.

Au total, les importations se sont élevées à 462.389.000 roubles, se répartissant ainsi : objets d'alimentation, 59.399.000 roubles; matières nécessaires à l'industrie, 227.913.000 roubles; animaux, 822.000 roubles; objets fabriqués, 174.255.000 roubles.

Quant aux exportations, elles ont atteint 403.382.000 roubles, dont 228.386.000 roubles pour les objets d'alimentation; 157.125.000 roubles pour les matières nécessaires à l'industrie; 8.158.000 roubles pour les animaux; et 9.713.000 roubles pour les objets fabriqués.

Les Caisses d'épargne. — Le montant des dépôts en espèces aux Caisses d'épargne de l'Etat arrivait, au 1^{er} juin 1914, à 1.690 millions de roubles, soit une augmentation de 82 millions de roubles sur le chiffre correspondant de l'année dernière.

AMÉRIQUE

BRÉSIL

La situation économique et financière. — Le gouvernement a présenté aux Chambres le projet de budget pour 1915.

Les recettes sont évaluées à 112.000 contos or et 334.696 contos papier; les dépenses, à 88.440 contos or et 388.548 contos papier.

Toutes compensations faites, c'est un déficit initial de 12.761 contos.

Dans l'exposé des motifs accompagnant le projet de budget, le ministre des Finances déclare que, en tenant compte de la crise actuelle, on peut estimer que les recettes seront inférieures de 62.000 contos à celles de 1914. Il invite le gouvernement fédéral à donner l'exemple des économies.

« Une fois encore, ajoute-t-il, la République va faire appel au crédit étranger; mais si on ne met définitivement de l'ordre dans les finances, personne ne croira plus à ses promesses.

« Le Congrès pourra combler le déficit au moyen d'un emprunt, en procédant à des réformes administratives, en concentrant divers services qui font actuellement double emploi et en supprimant des charges inutiles.

« Si ces mesures sont insuffisantes, on pourrait créer des impôts sur les alcools et les tissus de luxe et généraliser les impôts sur le tabac. Il ne faut rien négliger pour la résurrection financière du pays.

« Le fond de garantie de rachat du papier figure dans le projet de budget. Le déficit sera comblé et au-delà. »

Quant au mouvement commercial, les dernières statistiques officielles publiées l'établissent comme suit, pour les quatre premiers mois de l'année en cours : importations, 246.273.217 milreis; exportations, 298.839.404 milreis, contre respectivement 354.405.747 et 319.616.801 milreis pendant la même période de 1913, et 294.476.482 et 322.292.306 milreis pendant les quatre premiers mois de 1912.

On voit, d'après ces chiffres, que si l'activité commerciale est moins grande encore que pendant les deux années précédentes, il est du moins intéressant de remarquer que la balance commerciale tend à se rétablir d'une façon favorable au Brésil, avec un excédent des exportations sur les importations (métaux précieux non compris), de 52.566.187 milreis pour les quatre premiers mois de l'année en cours, comparativement à une balance déficitaire de 34.788.946 milreis pendant la période correspondante de 1913.

ÉTATS-UNIS

La production de la fonte. — Il résulte de statistiques récemment publiées que la production de la fonte aux Etats-Unis, qui était en reprise depuis le début de l'année, accuse un nouveau fléchissement en mai.

Voici tout d'abord comment se comparent les chiffres mensuels de la production de la fonte aux Etats-Unis pour les quatre dernières années :

Production mensuelle de la fonte aux Etats-Unis de 1910 à 1913

	1910	1911	1912	1913
	(En tonnes de 1.016 kgs)			
Janvier.....	2.608.605	1.759.926	2.057.911	2.795.331
Février.....	2.397.254	1.794.509	2.100.815	2.586.337
Mars.....	2.617.949	2.171.111	2.405.818	2.763.563
Avril.....	2.488.763	2.063.086	2.375.436	2.752.761
Mai.....	2.390.180	1.893.456	2.512.582	2.822.217
Juin.....	2.265.478	1.787.566	2.440.745	2.628.565
Juillet.....	2.148.442	1.793.068	2.410.889	2.560.646
Août.....	2.106.847	1.926.637	2.512.431	2.545.763
Septembre...	2.056.275	1.997.102	2.463.839	2.505.927
Octobre...	2.093.121	2.102.147	2.689.933	2.546.261
Novembre...	1.909.780	1.999.433	2.630.854	2.233.123
Décembre...	1.777.817	2.043.270	2.782.737	1.983.607
Totaux.....	26.855.511	23.331.711	29.383.490	30.724.101

La production a été la suivante pour chacun des cinq premiers mois de 1914 : janvier, 1.885.054 tonnes; février, 1.838.670 tonnes; mars, 2.347.867 tonnes; avril, 2.269.955 tonnes; mai, 2.092.686 tonnes; soit, pour les cinq mois, une production globale de 10.484.232 tonnes, au lieu de 13.720.209 tonnes pendant la même période de 1913.

D'après les renseignements publiés par l'*Iron Age*, la moyenne de la production journalière ressort à 67.506 tonnes en mai, contre 75.665 tonnes en avril. Il convient, en outre, de noter que 18 hauts fourneaux ont été éteints en mai et 4 seulement mis en service, soit une diminution nette, pour le mois, de 14 hauts fourneaux.

Marché Financier de New-York

New-York, 8 juillet 1914.

Le marché monétaire est plus ferme. Les prêts à vue se traitent entre 2 1/2 et 3 0/0; le change et le câble-transfert sur Londres sont en hausse respectivement de 1/16 et de 3/32 c. Le marché agricole est irrégulier. Les froments sont en baisse; il y a tassement du livrable pour les cotons et les cafés, et avance des maïs.

Le cuivre-métal est inchangé à 13 65; l'argent-métal est en baisse de 1/8.

A Wall Street, la séance est lourde à l'ouverture, la tendance se raffermi dans la suite, grâce au rapport agricole du gouvernement; la tendance est toutefois moins soutenue en clôture.

Les transactions totales ont porté sur 210.000 titres environ. Voici les cours de quelques-unes des principales valeurs américaines : *Amalgamated Copper*, 70 75; *Anacosta*, 31 25; *U. S. Steel Corporation* (ord.), 61 75.

Atchison, 99 12; *Milwaukee*, 99 50; *Erie*, 28 87; *Reading*, 164 ..; *Canadian Pacific*, 193 50; *Illinois Central*, 113 ..; *Louisville*, 138 50; *N.-Y. Central*, 90 ..; *Union Pacific*, 155 87; *Pennsylvania*, 112 50.

MEXIQUE

L'élection présidentielle et la situation au Mexique.

— Aucune nouvelle officielle n'est parvenue encore en ce qui concerne le résultat de l'élection présidentielle qui vient d'avoir lieu, mais il semble se confirmer que le général Huerta a été élu. Tous les députés et sénateurs seraient également réélus.

Des télégrammes de Torreon et de Saltillo annoncent, d'autre part, que les généraux Villa et Carranza ont réussi à se mettre d'accord. Le général Villa reconnaîtrait le général Carranza comme chef suprême et conserverait le commandement de la division du Nord.

On annonce, enfin, que M. José Vasconcellos, membre de la junte constitutionnaliste est parti pour Saltillo afin de faire connaître au général Carranza l'attitude des Etats-Unis dans la question de la médiation et d'examiner les moyens propres à amener la reprise des affaires dans le nord du Mexique.

ASIE

SIAM

La Navigation maritime. — Les voies de transport terrestres, quoique n'étant pas négligeables au Siam, sont peu importantes en regard des voies maritimes.

Bangkok, qui est à 18 kilomètres de la mer à vol d'oiseau, et à 36 kilomètres environ par le Ménam, possède un port qui pourrait accueillir les plus grands navires si l'entrée du fleuve n'était fermée aux bateaux tirant plus de 3 m. 75, par une barre que le gouvernement siamois n'a pas fait encore draguer jusqu'ici.

Les seuls bateaux d'un tonnage supérieur à 3.000 tonnes qui puissent venir faire leur chargement à Bangkok sont les nouveaux navires à moteurs de l'Est asiatique danois, construits spécialement pour le service de Bangkok à Copenhague.

Les autres navires mouillent dans la rade de l'île de Ko-Si-Chang, et les chargements sont transportés par allèges jusqu'à Bangkok.

En 1911-1912, le mouvement de la navigation à vapeur du port de Bangkok a été le suivant : entrées, 735 navires et 624.608 tonnes; sorties, 735 navires et 623.900 tonnes.

La part la plus importante est prise par l'Allemagne, avec 243.452 tonnes à l'entrée et 241.498 tonnes à la sortie; puis viennent la Norvège, 200.813 et 202.021 tonnes; l'Angleterre, 77.642 tonnes aux entrées et aux sorties, etc...

Les ports vers lesquels est dirigée la plus grande partie du trafic de Bangkok sont Singapour (50 0/0 environ) et Hong-Kong (25 à 30 0/0).

MINES D'OR

New Jagersfontein Mining and Exploration Company

L'assemblée annuelle de cette Compagnie a été tenue à Kimberley, le 23 juin, sous la présidence de M. Daniel J. Haarloff. En voici le résumé télégraphique :

Le rapport du Conseil montre pour l'année un bénéfice de 351.638 liv. st., sur lesquelles l'amortissement pour dépréciation et les dividendes payés s'élèvent à 318.750 liv. st. Le solde reporté à nouveau est de 292.872 liv. st. Il a été produit 330.523 carats 3/4 qui ont été réalisés pour la somme de 1.161.660 liv. st.

Les opérations de l'exercice ont été considérablement entravées par la sécheresse et, conséquemment, par le manque d'eau qui en est résulté, mais des mesures ont été prises pour augmenter d'une façon sensible les réservoirs, ce qui assure la conservation d'une plus grande quantité d'eau pour le lavage des minerais.

Les opérations ont été aussi sérieusement désorganisées pendant les trois derniers mois de l'exercice financier, par suite des troubles causés par les indigènes de la mine à la fin de janvier, époque à laquelle il y avait, dans tout le pays, des difficultés de main-d'œuvre. Il en est résulté que l'on a été obligé de rapatrier 2.800 indigènes, les vivres menaçant de manquer par suite de la grève des chemins de fer.

Le président, dans son discours, s'est appuyé sur ces deux faits auxquels il a attribué les résultats légèrement inférieurs de l'exercice, comparativement à ceux de l'année précédente. C'est ainsi que, vu la sécheresse et les conditions de main-d'œuvre, les frais d'exploitation pour l'extraction et le lavage du minerai sont passés à 4 sh. 1 d. 59 par load, contre 3 sh. 3 d. 69 l'année précédente; en même temps, le rendement a été, pour les mêmes causes, de seulement 8 carats 90 par 100 loads, contre 9 carats 99 l'année précédente. La situation s'est toutefois améliorée depuis la clôture de l'exercice. La main-d'œuvre est abondante et les frais d'exploitation ont pu être ramenés à 3 sh. 5 d. par load. Il y a donc toute raison d'espérer qu'avec des conditions normales les chiffres de 1912-1913 seront de nouveau obtenus.

Robinson Gold Mining Company, Limited

L'assemblée générale des actionnaires de la *Robinson Gold Mining Company*, qui avait été convoquée pour le 30 juin s'est tenue à cette date.

D'après le câblogramme reçu, le Conseil sortant démissionnaire a été réélu tout entier par une majorité de 74.076 voix. Toutefois, M. Robellaz, qui ne se représentait pas, a été remplacé par M. Frank Raleigh. L'ancien Conseil restant, par conséquent, en fonctions, la déclaration du bonus de 10 shillings par action, en plus du dividende régulier de 9 shillings, devient donc définitive, et le paiement de ce bonus aura lieu en même temps que celui du dividende, c'est-à-dire à partir du 5 août prochain. Les détenteurs de titres au porteur recevront le montant total de la répartition, soit 19 shillings par action contre remise du seul coupon n° 39.

Société Ad. Goerz and Co, Limited

A l'assemblée générale annuelle de cette Société, M. Hans Neuhaus, qui occupait le fauteuil présidentiel, a fait allusion aux conditions défavorables qui ont prévalu pendant l'année 1913 et dont la Compagnie, comme les autres trusts financiers du reste, a eu à souffrir.

En ce qui regarde l'année en cours, les perspectives pour l'industrie minière au sud de l'Afrique sont meilleures du fait

que, notamment, le recrutement de la main-d'œuvre indigène va s'améliorant. Comme résultat, les frais d'exploitation, en général, ont été de nouveau abaissés et s'établissent, en mai, à 17 shillings par tonne broyée.

Passant en revue les mines dans lesquelles la Compagnie est intéressée, M. Hans Neuhaus a dit que la position de la *Geduld Proprietary* a été sensiblement améliorée, et il a prédit que, si la main-d'œuvre permettait de pousser activement le développement, la nouvelle augmentation de la batterie portant sa capacité jusqu'à probablement 35.000 tonnes par mois, serait mise en mains.

Les bénéfices d'exploitation pour les cinq premiers mois de l'année courante ont atteint un total de 34.963 livres sterling.

À la *Modderfontein Deep*, 1.605 pieds échantillonnés en mai ont donné à l'analyse une valeur moyenne de 9 pennyweights 2 sur 47 pouces 5. La construction de l'usine de réduction se poursuit de façon satisfaisante.

La *Princess Estate* a réalisé un bénéfice d'exploitation de 9.500 liv. st. au cours des cinq premiers mois de 1914.

Examinant les intérêts de la Société au Mexique, le président regrette que les conditions dans ce pays soient devenues plus mauvaises, de sorte qu'il n'a pas été possible à la *Compagnie La Fé* de commencer ses opérations de broyage. Enfin, au cours de 1913, un intérêt a été acquis dans la *San Francisco Mines of Mexico*.

Witwatersrand Gold Mining Company, Limited (Knight's)

Le compte rendu de l'assemblée générale annuelle de cette Compagnie, qui s'est tenue récemment à Johannesburg, vient de parvenir.

Le président a tout d'abord passé en revue les résultats de l'exercice, puis ensuite M. Dale Lace, l'un des administrateurs, déclara que les perspectives de la Compagnie n'avaient jamais été plus brillantes qu'à l'heure actuelle. La situation financière est très forte et la mise en valeur des claims « deep-levels » de la propriété a considérablement prolongé la durée de la mine.

« Ce qui est encore plus satisfaisant, a ajouté M. Lace, ce sont les développements en profondeur qui restent excellents, aussi bien comme largeur que comme teneur de filons, de sorte qu'on peut envisager l'avenir avec la plus grande confiance, surtout si l'on considère que les dépenses de production pourront probablement être réduites un jour en raison de l'emploi plus intensif des perforatrices mécaniques et par suite, aussi, de leur plus grande efficacité. »

La main-d'œuvre dans les mines du Rand

On câble de Johannesburg à la *General Mining and Finance Corporation* que les statistiques de la main-d'œuvre indigène dans les mines du Rand pour le mois de juin dernier font ressortir une diminution de 501 ouvriers. Il est bon d'ajouter que cette diminution dans la main-d'œuvre est naturelle pour le sud de l'Afrique durant la période hivernale. Cette diminution se compare avec une augmentation de 556 ouvriers en mai et une diminution de 10.243 en 1913. Le nombre d'ouvriers indigènes employés à fin juin atteignait 188.835 contre 211.808 en juin 1913.

D'autre part, on câble de Kimberley que lord Gladstone, au cours d'un banquet donné en son honneur, a dit que, si la situation des ouvriers était susceptible d'amélioration, il fallait reconnaître que les salaires payés dans le sud de l'Afrique étaient supérieurs à ceux donnés aux ouvriers en Europe. L'orateur, parlant ensuite de la question indigène, a déclaré que les ouvriers de couleur étaient bien traités et que, par suite, ceux-ci devaient être raisonnables; autrement il en adviendrait des résultats fâcheux pour le sud de l'Afrique. En terminant, lord Gladstone a fait l'éloge des « compounds » ouverts à Kimberley et à Jagersfontein, qui luttent contre la démoralisation des indigènes.

Informations diverses

Les importations de Diamants aux États-Unis. — Aux États-Unis, le total des importations de pierres précieuses et de diamants, s'est élevé la semaine dernière à 231.000 dollars, contre 353.000 dollars pendant la semaine précédente, 1.456.000 dollars pendant la semaine correspondante de 1913 et 1.845.000 dollars en 1912.

Revue hebdomadaire du Marché des Mines d'Or de Londres

Londres, 8 juillet 1914.

Notre liquidation bi-mensuelle a eu lieu mardi. Le taux général des reports a été de 5 1/2 à 6 1/2 0/0 pour les Mines sud-africaines et rhodésiennes. Quelques exceptions sont à signaler comme toujours. C'est ainsi que l'on a coté 5 à 6 0/0 sur la *New Modderfontein* et la *Premier Diamond*; 4 1/2 à 5 1/2 0/0 sur l'*East Rand* et la *Consolidated Goldfields*; 4 à 5 0/0 sur la *Rand Mines*; 3 1/2 à 4 1/2 0/0 sur la *Crown Mines* et la *General Mining*; 3 à 4 0/0 sur la *De Beers* et la *Jagersfontein*; 1/2 à 3/4 penny sur la *Chartered*.

Les affaires ont été, cette semaine, plus animées que précédemment et la tendance générale est très satisfaisante.

**** Valeurs de Compagnies Territoriales et de Trust.** — La *Chartered*, qui finissait à 17/0, la semaine dernière, est à 17/7 1/2. *Consolidated Goldfields* 2 5/16.

La *General Mining and Finance Corporation* clôture à 15/32; *Rand Mines*, 6 1/8 au lieu de 6 liv.; *Transvaal Land* 1 1/16.

**** District du Witwatersrand.** — La *Bantjes* est à 3/4.

La *Benoni* s'inscrit à 2/0. *Brakpan Mines*, 2 3/4, gagnant 3/16. *City and Suburban*, 2 5/8.

La *Durban Roodepoort* est à 1 1/16. L'*East Rand* finit à 1 13/16, au lieu de 1 11/16. La *Geduld* s'échange à 1 9/32; *Ginsberg*, 13/16.

La *Glencairn* est à 2/6. *New Goch*, 25/32. La *New Heriot* reste à 3 liv. st., au lieu de 2 13/16.

La *Knight's (Witwatersrand)*, est à 3 9/16, sans changement; *Knight Central*, 3/8; *New Kleinfontein* 1 9/32.

La *Langlaagte Estate* se tient à 1 liv.; *Meyer and Charlton*, 6 liv., gagnant 1/4. Cette Compagnie a broyé, en juin, 14.700 tonnes, obtenu 8.393 onces et gagné 22.888 liv. st. En mai, elle avait broyé 14.950 tonnes, produit 8.246 onces et réalisé 22.327 liv. st. de bénéfices.

La *New Modderfontein* est à 13 5/8. La *New Primrose* s'inscrit à 1 1/16. *Princess Estate*, 5/6. *Randfontein Central*, 15/16.

La *Randfontein Estate* est à 1 1/16. *Robinson Gold*, 2 7/8, comme mercredi dernier.

La *Simmer and Jack* s'inscrit à 9/16. La *Van Ryn* est à 3 3/8.

La *Village Main Reef* est à 2 liv., sans changement; *Vogelstruis Estate*, 2/3. *West Rand*, 7/6. *Wolhuter*, 3/4.

**** Compagnies de Deep Levels.** — L'*Apex* est à 29/32. *Cinderella Consolidated Gold Mines*, 5/16; *City Deep*, 3 3/8. Cette Compagnie a broyé, en juin, 41.200 tonnes qui ont produit 19.122 onces et laissé 35.558 liv. st., contre 43.200 tonnes, 20.072 onces et 36.265 liv. st. de profits en mai. *Aurora West*, 7/16; rendement de juin : 4.171 onces et 4.086 liv. st. de bénéfices, au lieu de 4.277 onces et 4.687 livres sterling en mai.

La *Consolidated Langlaagte* finit à 1 3/4; *Crown Mines*, 6 1/8, au lieu de 5 15/16.

La *Durban Roodepoort Deep* est à 15/16, sans changement. *Ferreira Deep*, 2 3/8. *Geldenhuis Deep*, 1 1/4. *Glynn's Lydenburg*, 9/16.

La *Knight's Deep* clôture à 1 3/4. *Main Reef West*, 7/16.

La *Modderfontein B* reste à 4 19/32 gagnant 3/32.

La *Modderfontein Deep* finit à 2 7/8, contre 2 11/16. *New Unified*, 7/8; *Nourse Mines*, 1 3/8. *Nigel Gold*, 9/16. Production de juin : 4.180 onces et 2.388 liv. st. de bénéfices, au lieu de 4.580 onces et 3.367 liv. st. en mai.

La *Robinson Deep* se retrouve à 1 5/8, au lieu de 1 11/16. *Roodepoort United Main Reef*, 3/8. *Rose Deep*, 2 3/16.

La *Simmer Deep* s'échange à 1/9. *Sub Nigel*, 1/2; *Witwatersrand Deep*, 2 7/16; *Van Ryn Deep*, 2 3/8; *Village Deep*, 2 1/16. Production de juin : 51.800 tonnes broyées, 17.755 onces produites, et 30.996 liv. st. de bénéfices au lieu de 52.500 tonnes, 17.586 onces et 30.104 liv. st. de profits le mois précédent.

**** Valeurs Rhodésiennes et diverses.** — La *Globe and Phoenix* est à 1 21/32. *Rhodesia Gold Mining* 7/16; *Transvaal and Delagoa Bay Investment* 2 1/2; *Transvaal Gold Mining Estate*, 2 1/8.

La *Giant Mines* termine à 3/4, contre 11/16. *Eldorado* 29/32; *Tanganyika Concessions*, 2 3/32.

La *De Beers* ordinaire a été ferme. Elle clôture à 17 1/16, au lieu de 16 7/16; action de préférence, 16 3/8.

La *Premier Diamond*, action différée, est à 7 15/16, au lieu de 7 1/2; action de préférence, 8 1/2. *Roberts Victor* 7/8. *New Jagersfontein*, 4 1/8, en avance de 1/4.

Revue hebdomadaire du Marché des Mines d'Or de Paris

Paris, le 9 juillet 1914.

Le *Marché Sud-Africain* de Paris a été plus favorablement disposé ces derniers jours, et l'on a signalé des échanges plus suivis que précédemment. Quelques avances intéressantes sont à relever, que beaucoup considèrent comme une indication.

La *Rand Mines* clôture à 154 fr. 50, gagnant 3 francs. *Chartered* 22 fr. *Mozambique*, 17 fr. 50.

La *Consolidated Goldfields* est à 58 francs. *East Rand*, 42 fr. 50, contre 42 fr. 50. La production de cette Compagnie a été de 54.818 onces qui ont donné 73.892 liv. st. de bénéfices, au lieu de 52.809 onces et 69.947 liv. st. le mois précédent.

La *Brakpan Mines* clôture à 69 fr. 25, en bénéfice de 6 fr. 25. *Crown Mines*, 154 fr. 50, en plus-value de 3 francs. *City Deep*, 84 fr. 50.

La *Durban Roodepoort Deep* reste à 23 fr. 75, contre 23 francs jeudi dernier. La *Ferreira Deep* clôture à 59 fr. 50, au lieu de 58 fr. 75.

La *Geldenhuis Deep* est à 32 francs. Rendement de juin : 16.954 onces et 13.682 liv. st. de bénéfices, contre 16.598 onces et 11.433 liv. st. en mai. La *Geduld* reste à 32 fr. 25; *General Mining*, 12 fr. 25; les six mines qui fonctionnent sous le contrôle de cette Compagnie ont réalisé, en juin, un bénéfice de 67.636 liv. st., au lieu de 68.785 liv. st. le mois précédent. Action *Goertz*, 12 fr. 50; *Johannesburg Consolidated Investment*, 24 fr. 75; *Knight's (Witwatersrand Gold)*, 90 fr. 50.

La *New Kleinfonteins* s'échange à 31 fr. 75, gagnant 3 francs. *Langlaagte Estate*, 25 francs. *May Consolidated*, 6 francs. *Modderfontein B*, 116 fr. 50, gagnant 2 francs.

La *New Goch* est à 18 fr. 75; cette Compagnie a obtenu, en juin, 7.402 onces et réalisé 10.689 liv. st. de bénéfices, contre 7.695 onces et 10.685 liv. st. le mois précédent. La *New Primrose* finit à 28 fr. 50. *New Steyn*, 12 fr. 50.

La *Randfontein Estate*, qui restait à 24 fr. 75, s'inscrit à 25 fr. 75; *Robinson Gold*, 72 fr. 75, sans changement.

La *Robinson Deep* clôture à 40 fr. 25, contre 40 fr. 75. *Rose Deep*, 53 fr. 75.

La *Simmer and Jack* est à 13 fr. 75. *South Africa Gold Trust*, 26 francs. *Transvaal Consolidated Land*, 25 fr. 75; *Van Ryn*, 85 fr. 50. Rendement de juin : 11.851 onces et 21.249 liv. st. de bénéfices, contre 12.614 onces et 22.648 liv. st. le mois précédent.

La *Village Main Reef* cote 49 fr. 50, sans changement. *Village Deep*, 52 fr. 50 contre 50 fr. 50. Cette Compagnie a produit, en juin, 13.269 onces et réalisé 30.293 liv. st. de bénéfices, soit une diminution de 1.318 onces et de 2.343 liv. st. sur le mois précédent.

La *De Beers*, action ordinaire, qui finissait à 415 fr. 50, passe à 430 francs; action de préférence 413 francs, contre 411 francs. *Jagersfontein* ordinaire, 104 fr. 50.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart imp.